This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

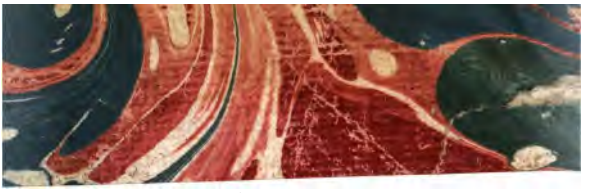

Zah. III A.9

Ces armes de
N... Duboue
dame Binet de
Boisgirault.
Voir Olivier, Hermal
et de Roton 5 vols
H 47

QUESTIONS
DIVERSES
SUR
L'INCRÉDULITÉ.

SECONDE ÉDITION.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. LIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 JUL 1964
OF OXFORD
LIBRARY

TABLE.

Y A-t-il beaucoup de véritables Incrédules ? Page 1.

II. QUESTION.

Quelle eſt l'origine de l'Incrédulité ? 56.

III. QUESTION.

Les Incrédules ſont-ils des Eſprits Forts ? 116.

IV. QUESTION.

L'Incrédulité eſt-elle compatible avec la Probité ? 196.

V. QUESTION.

L'Incrédulité eſt-elle pernicieuſe à l'Etat ? 295.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit, qui a pour titre : *Queſtions ſur l'Incrédulité* ; je n'y ai rien trouvé qui ne m'ait paru digne de la Religion : ſes droits y ſont vengés avec une ſupériorité qui répond à l'importance du ſujet qui eſt traité dans cet Ouvrage, & à la dignité de ſon Auteur. A Paris ce 10. Janvier 1751.

Signé, MILLET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé Hugues-Daniel Chaubert, Libraire à Paris,

Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & réimprimer des Ouvrages qui ont pour titre : *Œuvres diverſes de M. le Franc ; Queſtions diverſes ſur l'Incrédulité, par M. l'Ev. D. P.* s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer & réimprimer leſdits Ouvrages en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera ; & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque état & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque

prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion & réimpreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée & attachée pour modèle ſous le contreſcel des Préſentes : que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les expoſer en

vente les Manuſcrits & Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion & réimpreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur De LAMOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur De LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde de Sceaux de France, le Sieur De MACHAULT, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant & ſes Ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout-au-long au commencement ou à la fin deſdits Ou-

vrages, ſoit tenuë pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion. Et nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le treiziéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent cinquante-un, & de notre Régne le trente-ſixiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 640. fol. 499. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris ce 20. Août. 1751.

Signé, LEGRAS, *Syndic*.

QUESTIONS.

QUESTIONS
SUR
L'INCRÉDULITÉ.

PREMIERE QUESTION.

Y a-t-il beaucoup de véritables Incrédules ?

SI l'Incrédulité a été rare autrefois, peut-on douter aujourd'hui de la multitude des Incrédules ? Le libertinage s'en applaudit, & la piété s'en afflige. C'eſt une plainte ordinaire dans la bouche de tous les

gens de bien, que l'Irreligion fait dans le monde des progrès continuels ; que la foi, non pas seulement celle qui eſt vive & agiſſante, mais celle qui eſt docile & ſoumiſe, s'affoiblit & s'éteint tous les jours : & il n'eſt que trop vrai que cette plainte eſt fondée ſur des faits qu'il n'eſt pas poſſible de conteſter.

Comment la Religion eſt-elle traitée dans la plûpart des converſations dont elle eſt la matière ? Faut-il être fort répandu dans le monde, pour entendre ou des plaiſanteries qui tournent en dériſion les choſes ſaintes, ou des raiſonnemens qui attaquent la vérité des Myſtéres & de la révélation qui les enſeigne ? Quel déluge d'ouvrages impies, où le Déiſme, ſyſtême dominant parmi les Incrédules modernes, tantôt ſe produit à découvert, tantôt

eſt inſinué avec plus d'art & de ménagement ! Combien même de traits ſemés contre la Religion en des écrits, dont l'objet principal ſemble lui être étranger ! Si l'Incrédulité avoit peu de partiſans, les livres, qui l'inſpirent, ſeroient-ils ſi multipliés, débités avec tant de promptitude, lus avec tant d'avidité.

Juſqu'où n'iroit pas le nombre des Incrédules, ſi, dans ce nombre, il falloit compter tous ceux qui déclarent qu'ils ne ſont pas perſuadés ? Rien de plus commun que de voir des hommes, livrés à leurs paſſions, juſtifier leur conduite par leur créance. Vous les preſſez inutilement de rentrer en eux-mêmes, & de prévenir par une ſérieuſe pénitence les châtimens dont Dieu les menace. Commencez, vous diſent-ils, à me convaincre de la vérité de cette

menace. Prouvez moi que le Chriſtianiſme, dont vous voulez que je ſuive les loix, eſt une Religion Divine. Si je penſois comme vous, je vivrois autrement que je ne fais. Mais je ne crois pas, je ne puis croire: & juſqu'à ce que vous m'ayez fait changer de ſentimens, vous n'avez pas droit d'exiger que je change de mœurs.

Tel eſt le langage de bien des ames mondaines; & il ſemble qu'on ne peut, ſans injuſtice, refuſer d'ajoûter une entiére créance au témoignage qu'elles rendent d'elles-mêmes. Il n'y a, dit S. Paul, (a) que l'eſprit de l'Homme qui connoiſſe certainement ce qui ſe paſſe au-dedans de lui. Le lien de la Société eſt la confiance mutuelle qu'ont les Hommes, qui traitent enſemble, que leurs

(a) 1. Cor. II. 11.

paroles ſont les interpretes fidèles de leurs penſées. Que ſerviroit d'ailleurs de témoigner à celui qui fait profeſſion d'être incrédule, qu'on ſe défie de ſa ſincérité ? On l'aigriroit au lieu de le gagner. Le parti le plus ſûr & le plus convenable n'eſt-il pas de ſuppoſer avec lui l'état d'incrédulité dont il fait l'aveu, & de travailler à l'en retirer par des raiſons ſolides qui lui perſuadent la Divinité du Chriſtianiſme ?

J'avoue néanmoins que j'ai toujours eu beaucoup de peine à regarder comme de véritables Incrédules tous ceux qui dans le monde ſe vantent de l'être. Je n'ignore pas les ménagemens que la charité & la prudence chrétienne preſcrivent à l'égard de ceux qu'on veut ramener dans les voies du ſalut. Mais ce n'eſt pas les offenſer, c'eſt leur rendre un

ſervice eſſentiel, que de les exhorter à ſonder leur propre cœur, à en démêler les ſecrets mouvemens, à connoître le véritable principe qui les fait agir, & à retrouver au fond d'eux-mêmes les veſtiges d'une foi qui n'eſt pas entièrement effacée, & qui peut encore, quand ils voudront, devenir la règle de leurs mœurs.

Si, pour être Incrédule, il ſuffit de ſouhaiter qu'une Religion, qui captive l'eſprit & le cœur, ne ſoit pas véritable, d'éloigner par une diſtraction continuelle des penſées importunes; de former des doutes, & dans des momens d'yvreſſe, de les prendre pour des jugemens fixes & arrêtés, le nombre des Incrédules eſt grand, je le confeſſe. Tous ceux qui vivent au gré de leurs paſſions, ſont Incrédules dans ce ſens; ou ils

danger de le devenir. L'agitation d'une conſcience qui ſe reproche ſes déſordres, & en appréhende la punition, eſt un état trop violent. On veut en ſortir : on cherche dans le crime une paix trompeuſe, & on n'a d'autres moyens pour l'y trouver que l'eſpérance d'une converſion à venir, ou des doutes volontaires ſur la Religion dont on ne remplit pas les devoirs. Preſque tous les pécheurs ſont dans l'une ou l'autre de ces diſpoſitions. De la premiére à la ſeconde le pas eſt gliſſant. Il eſt difficile de s'y arrêter ; & on ne doit pas être ſurpris de voir une multitude d'Impies qui diſent dans leur cœur, ou il n'y a pas de Dieu, ou il ne nous jugera pas. (*b*)

(*b*) Dixit inſipiens in corde ſuo, non eſt Deus. *Pſ.* XIII. 1. Propter quid irritavit impius Dominum. Dixit enim in corde ſuo : Non requiret. *Pſ.* IX. 13.

Mais ces Impies ne ſont pas les vrais Incrédules que je cherche. Je demande des hommes en qui l'Incrédulité ne ſoit pas ſeulement la révolte d'un cœur irrité contre la loi qui le gêne, ou l'égarement d'une imagination entraînée par les objets préſens & ſenſibles, mais la perſuaſion d'un eſprit qui connoît les preuves de la Religion, & ne les trouve pas concluantes, qui lui oppoſe des objections plus fortes à ſon gré que les preuves dont elle s'appuie, qui a examiné les différens ſyſtêmes, & s'en eſt choiſi un, où il croit appercevoir, ſinon une parfaite certitude, du moins plus de vrai-ſemblance & de ſolidité que dans le Chriſtianiſme. Voilà les véritables Incrédules, & je ne nie pas qu'il n'y en ait de ce genre. Mais je ſoûtiens que leur nombre eſt infiniment moindre qu'il ne paroît l'être.

& que ne le publient ceux qui ſont intéreſſés à l'exagérer.

Je retranche d'abord du nombre des vrais Incrédules ces ames oiſives & voluptueuſes, ces eſprits volages & diſſipés, qui de leur plaiſir font leur plus importante, ou plutôt leur unique occupation ; qui ne liſent point, ou ne liſent que pour s'amuſer ; qui n'ont de diſcernement & de pénétration que pour contribuer aux agrémens de la Société, & non pour s'appliquer à des études ſérieuſes. Une perſonne de ce caractère (& le monde n'en eſt-il pas rempli ?) a beau m'aſſurer qu'elle ne croit pas, & qu'elle ne demande pour croire que des motifs aſſez puiſſans pour la convaincre ! Je lui répons qu'elle croit plus qu'elle ne feint ou qu'elle ne s'imagine de croire, & qu'elle a plus beſoin d'être touchée, que d'être convaincue.

En effet, qui peut avoir rendu véritablement incrédule une personne telle que je viens de la dépeindre ? Pour mériter ce nom dans toute son étendue, il faut faire au moins un examen superficiel de la Religion, comparer les objections & les preuves, poser des principes, en tirer des conséquences, & embrasser enfin un système d'Incrédulité. Cette personne est-elle capable de toutes ces démarches ? A-t'elle considéré avec quelque attention les motifs qu'on peut apporter pour & contre le Christianisme ? A-t'elle lu, je ne dis pas ces petits livrets qui la divertissent aux dépens d'une Religion qu'elle n'aime point, mais quelques-uns des ouvrages dogmatiques, où une matiére si importante est traitée avec tout le sérieux qu'elle mérite ? C'est en demander trop à une personne ennemie de toute espéce

d'application, *eſclave de ſes plaiſirs*, emportée par le tourbillon du monde. Si elle ſecoue le joug de la Religion Chrétienne, ç'eſt uniquement parce qu'il eſt trop dur & trop peſant pour elle. Elle voudroit être Incrédule, elle ne l'eſt pas réellement. La Foi qu'elle a reçuë dans le Baptême, que l'éducation a développée & affermie dans ſon cœur, y demeure malgré les efforts qu'elle fait pour l'en arracher. Pour rendre à ſa foi ſon activité, pour faire ceſſer tous ſes doutes, il n'eſt pas néceſſaire de la convaincre par de nouvelles démonſtrations qu'elle eût ignorées juſqu'alors. Que Dieu la dégoûte du monde & de ſes biens frivoles, qu'il répande ſur ſes plaiſirs une amertume ſalutaire, ſa prétenduë Incrédulité diſparoîtra en un moment. Elle confeſſera de bouche la vérité qu'elle retenoit

injuſtement captive : elle paroîtra auſſi perſuadée qu'elle l'étoit autrefois : preuve invincible qu'elle l'avoit toujours été.

C'eſt ici qu'on peut appliquer l'admirable raiſonnement de Tertullien contre les Idolâtres. (c) Vous demandez, dit-il, quel eſt leur crime. C'eſt de ne vouloir pas reconnoître le Dieu qu'ils ne peuvent

(c) Hæc eſt ſumma delicti nolentium recognoſcere quem ignorare non poſſunt... vultis ex animæ ipſius teſtimonio comprobemus. Quæ licèt carcere corporis preſſa, licèt inſtitutionibus pravis circumſcripta, licèt libidinibus ac concupiſcentiis evigorata, licèt falſis Diis exancillata ; cùm tamen reſipiſcit ut ex crapulâ, ut ex ſomno, ut ex aliquâ valetudine, & ſanitatem ſuam potitur, Deum nominat hoc ſolo quia propriè verus hic unus Deus..... ô teſtimonium animæ naturaliter Chriſtianæ ! *Tertull. Apolog.* C. 17.

ignorer.

ignorer. Ne cherchez pas contr'eux d'autre témoignage que celui de leur ame même. Oui, cette ame, quoique priſonniére & enchaînée dans ſon corps, quoique prévenuë des maximes pernicieuſes que ſes Maîtres lui ont enſeignées, quoique énervée par les paſſions, quoique aſſervie au culte des fauſſes Divinités, invoque Dieu néanmoins dans ſes momens de réveil & dans ſes intervalles de ſanté, & ne lui donne point en l'invoquant d'autre nom que celui de Dieu. Qu'eſt-ce que cette invocation, s'écrie Tertullien, ſi ce n'eſt le témoignage d'une ame naturellement chrétienne.

Je ſçais la différence qu'il faut mettre entre l'idée de Dieu & la croyance des vérités qu'il a révélées. L'une a été gravée dans notre ame par celui qui nous a tirés du néant,

L'autre eſt ajoûtée à la Nature, & ne ſe forme, ſuivant la doctrine de l'Apôtre, (*d*) qu'après que la parole de Dieu a été prêchée & entendue. La premiére eſt ineffaçable, la ſeconde au contraire peut ſe perdre; d'où il réſulte que ſi l'Athéiſme eſt une chimère que Bayle a tenté inutilement de réaliſer, l'Incrédulité n'eſt pas impoſſible, & comme je l'ai déja reconnu, n'eſt que trop réelle. Mais en avouant cette différence, j'ai le même droit que Tertullien de faire valoir contre les faux Incrédules le témoignage de leur ame. Elle a reçu dans le Baptême, qui eſt une ſeconde naiſſance, le ſçeau de la Foi Chrétienne. Elle en a appris les principes, elle en a connu les preuves, elle en a goûté les maximes. Quel changement ont produit dans

(*d*) Fides ex auditu. Auditus autem per verbum Chriſti. *Rom.* x. 17.

cette ame les passions qui l'ont subjuguée ? Elles lui ont fait haïr une loi intérorable à la licence, & irréconciliable avec le vice. Elles lui ont ôté le souvenir de ces vérités effrayantes qui auroient pu lui servir de frein, & lui causer des remords. Elles lui ont fait desirer qu'une Religion si sévère dans sa morale, si terrible dans ses menaces, ne fût qu'une invention humaine. Mais ces passions, quelque violentes qu'elles fussent, n'ont pas déraciné en elle la persuasion intime de la Divinité du Christianisme. Sa foi languissante & affoiblie n'attend pour se ranimer, que le moment où les objets qui l'avoient séduite, n'auront plus pour elle les mêmes attraits. Vous verrez alors la Religion reprendre sans peine tous ses droits sur elle. Le nuage sera dissipé, & la lumière qui en étoit obscurcie, paroîtra aussi-tôt

dans ſon premier éclat. Témoignage encore une fois d'une ame non pas naturellement chrétienne, car il ne s'agit point ici de ce que nous avons reçu de la Nature, mais d'une ame qui n'a jamais ceſſé d'être fidelle, dans le tems même qu'elle ſe montroitincrédule.

Allons plus avant ; & ſans nous borner à des conjectures, quelque ſolides qu'elles puiſſent être, conſultons ſur les véritables ſentimens des Impies, ceux qui l'ont été, & qui ſont revenus de cet égarement. Demandons-leur ce qu'ils penſoient de la Religion, lorſqu'ils faiſoient gloire de la mépriſer. Etoient-ils intérieurement perſuadés, que le Chriſtianiſme ne fût qu'un amas de fables & de menſonges ? Quelques-uns d'eux, par un entier abandon de Dieu, en étoient venus juſqu'à

cet excès d'erreur & d'aveuglement. Mais la plûpart nous répondront que leur incrédulité n'étoit qu'une fauſſe apparence & une vaine oſtentation. Les uns affectoient de s'élever au-deſſus des préjugés & des craintes vulgaires pour s'acquérir la réputation de grandeur d'ame & de force d'eſprit. D'autres s'efforçoient de calmer leurs remords, & de ſe raſſurer contre les frayeurs qu'inſpire la Religion, en témoignant une confiance & une intrépidité qu'ils ne ſentoient pas. Ceux-ci cherchoient à perſuader à d'autres ce qu'ils n'avoient pu ſe perſuader à eux-mêmes, & ſe flattoient, en multipliant les Incrédules, de s'affermir dans l'Incrédulité. Ceux-là, pour plaire à des amis impies, répétoient leur langage, & applaudiſſoient à leurs maximes. Aucun d'eux n'étoit ſincèrement, & parfaitement incré-

dule. Ils avoient douté en certains momens, & c'étoit une suite naturelle du désordre de leur conduite. Mais ces doutes duroient peu, & cédoient bientôt à une conviction imprimée depuis trop long-tems, & trop avant dans leur ame, pour que des doutes passagers ou d'aveugles desirs fussent capables de la détruire.

Voilà ce qu'avouent tous les jours des hommes que la grace de Dieu a retirés du libertinage & de l'impiété. Sur quoi je demande d'abord, si ce qu'ils nous apprennent de leurs dispositions passées, ne nous donne pas droit d'attribuer les mêmes sentimens à ceux de leurs semblables, qui ne font pas le même aveu, parce qu'ils n'ont pas comme eux changé de vie. Nulle différence autrefois entre les uns & les autres;

tandis que les premiers ſuivoient le parti de l'Incrédulité, ils ne parloient pas avec moins de hardieſſe & de liberté contre les Pratiques ſaintes, & contre les Myſtères les plus auguſtes, que ne font encore les ſeconds. Ces plaiſanteries, où il eſt ſi facile de mettre de l'eſprit, ces objections ſi ſouvent rebattues, étoient également dans leurs bouches. Ils avoient à peu-près les mêmes connoiſſances ſur la Religion, le même empreſſement pour la lecture des livres qui la combattent, le même éloignement pour les ouvrages où elle eſt examinée à fond, & ſolidement établie. Si avec tout cela, les uns n'ont eu que les dehors de l'Incrédulité, on eſt en droit de préſumer que les autres n'en ont pas davantage; & peut-être ſeront-ils aſſez heureux pour en convenir à leur tour.

Je demande enſuite, ſi témoignage pour témoignage, un Pécheur converti ne mérite pas autant de créance qu'un Impie endurci dans le crime. Celui-ci ſoûtient qu'il eſt convaincu de la fauſſeté du Chriſtianiſme. Celui-là reconnoît qu'il a tenu autrefois le même diſcours ſans être véritablement incrédule. Puis-je ſoupçonner d'impoſture un aveu qui n'a rien d'honorable pour la perſonne qui parle ainſi d'elle-même? Ce n'eſt pas un mérite, ſur-tout aux yeux des hommes, d'avoir conſervé dans l'ame une foi qu'on déſavoüoit lâchement par ſes paroles & par ſes actions. D'ailleurs, le Témoin qui s'accuſe, eſt autant irréprochable par ſa conduite préſente, que par la nature même de ſon témoignage. Dans le compte qu'il rend de ce qui s'eſt paſſé au dedans de lui, il n'avance rien que

de vrai-ſemblable, & que l'expérience ne vérifie tous les jours. Cette contradiction entre le langage & les ſentimens, entre la foi & les mœurs, eſt, quoi qu'en diſent les Impies, un effet ordinaire & naturel de la corruption du cœur humain. Mais ces mêmes motifs concourent à me rendre ſuſpecte la déclaration d'un homme qui ſe donne pour Incrédule. On en jugera mieux par la diſcuſſion que je vais faire des raiſons qu'on employe communément pour accréditer cette déclaration.

On dit en premier lieu que les Incrédules doivent être traités comme tous ceux qui ſont dans l'erreur, & dont on entreprend la converſion. On ne conteſte pas à des Hérétiques ou à des infidèles, qu'ils ne ſoient réellement perſuadés de la doctrine dont ils ſe déclarent ſectateurs. On

s'attache à réfuter cette doctrine, & à leur en faire connoître le venin. Pourquoi n'en uſeroit-on pas de même avec les Incrédules ? Et pourquoi n'en ſeroient-ils pas crus ſur leur parole, quand ils expliquent leurs ſentimens ? Après-tout, que leur en coûteroit-il d'avouer, qu'ils ſont convaincus des Vérités Chrétiennes, s'ils l'étoient effectivement ? Cet aveu dans l'uſage du monde n'engage pas à une vie plus chrétienne ; & puiſqu'il eſt ſi aiſé de ſe confondre dans la foule des mauvais Chrétiens, quel autre motif peut-on avoir pour ſe ranger au nombre des Incrédules, qu'une perſuaſion ſincère que le Chriſtianiſme n'eſt pas une Religion Divine ?

Dans ce raiſonnement plus ſpécieux que ſolide, il faut démêler ce qu'il y a de général, & ce qu'il y a

de particulier à la queſtion que nous traitons. Ce qu'il y a *de général*, eſt ce principe, qu'il n'eſt jamais permis de douter, qu'un homme qui expoſe ſes ſentimens, ne penſe intérieurement comme il parle. Ce qu'il y a de particulier à notre queſtion, c'eſt que le témoignage que les Incrédules rendent d'eux-mêmes, eſt, dans ce genre, le plus inconteſtable de tous les témoignages. Or le principe eſt faux dans ſa généralité; & l'application qu'on en fait aux prétendus Incrédules, eſt viſiblement défectueuſe, & nous donnera lieu *de découvrir* les motifs ſecrets qui les portent à prendre le maſque de l'Incrédulité.

Il eſt donc faux qu'on ne puiſſe jamais ſe diſpenſer d'ajoûter foi à tout ce qu'un Homme aſſure de ſa manière de penſer. Je ne parle pas

de ces déguiſemens de doctrine, qu'on ſe permet, pour éviter les maux que l'on craint, ou pour obtenir les avantages que l'on deſire. Je me renferme dans les opinions qui n'intéreſſent ni la vie ni la fortune, & je prétends qu'il en eſt de ſi abſurdes, de ſi extravagantes, de ſi contraires à l'Humanité, que ceux qui proteſtent qu'ils tiennent ces opinions, ne méritent pas d'en être crus, à moins qu'ils n'ayent donné des preuves de folie. L'ignorance, la cupidité, la préoccupation, & beaucoup d'autres cauſes, peuvent faire tomber les Hommes dans les plus groſſières & les plus déplorables erreurs; mais tant qu'ils demeurent raiſonnables, on peut répondre qu'ils ne ſont pas capables de certains travers qui ſuppoſent une extinction totale des lumières de la Raiſon. Il eſt plus facile de croire qu'ils

ne disent pas sincèrement ce qu'ils pensent, que de se figurer qu'ils sont dans le délire. En vain, par exemple, quelqu'un assurera-t-il que le tout ne lui paroît pas plus grand que la partie, ou que le vice & la vertu ne sont à ses yeux que *des noms* sans réalité : on ne se persuadera jamais qu'un discours si insensé soit l'expression fidelle de ses sentimens. Les Pirrhoniens ne sont pas plus sincères, lorsqu'ils se vantent de ne rien croire & de douter de tout ; & l'habile & judicieux auteur de l'art de penser, * a eu raison de *les appeller* une secte non de Philosophes, mais de menteurs. On peut avec justice donner le même nom à la secte odieuse & impie des défenseurs de l'Athéïsme. L'existence de Dieu est une de ces vérités

* *La Logique ou l'art de penser, premier discours.*

fondamentales, dont la croyance eſt inſéparable dans l'Homme de l'uſage de la Raiſon. Il n'eſt pas plus poſſible d'en douter, qu'il ne l'eſt de douter de tout avec les Sceptiques. La profeſſion de l'Athéïſme, comme celle du Pirrhoniſme, n'eſt donc pas une Philoſophie ſérieuſe. C'eſt un menſonge, c'eſt une impoſture qui ne prouve dans ceux qui ſe déclarent Athées, que le deſir qu'ils auroient de l'être.

Mais, dira-t-on, il n'en eſt pas des Incrédules qui ne ſont que Déïſtes, comme des Athées & des Pirrhoniens. Ceux-ci combattent des penchans invincibles de la Nature. Ils feignent de ne pas croire ce qui eſt fondé ſur une évidence à laquelle il n'eſt pas en leur pouvoir de ſe refuſer. Mais la foi aux Vérités Chrétiennes eſt libre, parce qu'elle

doit être méritoire, & qu'elle eſt accompagnée d'obſcurité. On peut renoncer à cette Foi; & ſi ceux qui l'ont abjurée, méritent la plus ſévère condamnation, ils ſont au moins dignes de créance, quand ils atteſtent leur Incrédulité.

J'ai déja remarqué cette différence, & je ne rappelle l'exemple des Athées, en y joignant celui des Pirrhoniens, que pour montrer des Hommes, dont le témoignage n'eſt pas recevable dans l'expoſition qu'ils font de leurs ſentimens. Il n'en faut pas davantage pour renverſer le principe trop général, qui ſervoit de baſe au raiſonnement de nos adverſaires. Pour achever la réfutation de ce raiſonnement, il me reſte à examiner le degré de poids & d'autorité qu'on peut accorder au témoignage que rendent d'eux-

mêmes les Incrédules de profeſſion.

On doit ſe ſouvenir de quelle eſpèce de prétendus Incrédules j'ai parlé juſqu'à préſent. Ce n'eſt pas de ceux qui, par la trempe de leur eſprit, & par les connoiſſances qu'ils ont acquiſes, ſont capables d'étudier la Religion. Lorſque des Hommes qui raiſonnent, qui liſent, qui méditent, ſe déclarent Incrédules, on peut croire qu'ils le ſont réellement; non, que ce ſoient-là des marques infaillibles d'une incrédulité véritable. Les talens & les lumières ſont quelquefois, en ceux même qui en font l'abus le plus criminel, un moyen dont Dieu ſe ſert pour les retenir, comme malgré eux, dans la Religion qu'ils voudroient abandonner. C'eſt une reſſource qu'il leur prépare dans les deſſeins de ſa

miſéricorde, pour faciliter leur converſion. On raconte du grand Prince de Condé, ce génie ſi vaſte, ſi ſublime, & ſi cultivé, qu'il avoit fait pendant quelque tems d'inutiles efforts pour ſe débarraſſer du poids accablant d'une Foi, dont il ne ſuivoit pas les maximes. La diſperſion des Juifs, cette preuve ſi convaincante pour quiconque ſçait l'approfondir, faiſoit dès-lors ſur ſon eſprit une impreſſion, que les plus fortes difficultés ne pouvoient, ni vaincre, ni balancer. Il crut toute ſa vie les Dogmes, juſqu'à ce qu'enfin il obſerva la Loi. Ce n'eſt pas, ſans doute, le ſeul exemple d'un attachement inviolable à la Religion Chrétienne en des perſonnes qui ne la pratiquoient pas, qui auroient voulu pouvoir en douter, mais en même tems trop éclairées pour ne pas appercevoir les caractères

de Divinité qui la diſtinguent des autres Religions. Il eſt vrai cependant que Dieu ne fait pas toujours la même grace à ces Hommes pervers, qui tournent contre lui ſes propres dons. Il permet qu'enflés d'une vaine ſcience, livrés à un ſens réprouvé, ils faſſent naufrage dans la Foi. La hauteur des Myſtères les rebutte, & ils préfèrent un ſyſtême qui n'a rien pour eux d'incompréhenſible, à une Religion qui exige le ſacrifice de leur Raiſon. Voilà ceux en qui l'Incrédulité eſt ordinairement plus réelle & plus incurable.

Mais qu'eſt-ce que ce petit nombre d'Incrédules ſéduits par une fauſſe Philoſophie, auprès de cette multitude d'Impies, qui, plongés dans l'ignorance & dans l'oiſiveté, n'ont, pour devenir incrédules, d'autre diſpoſition que l'envie qu'ils auroient

de l'être, qui n'ont jamais entrepris & ſont hors d'état d'entreprendre une étude auſſi longue & auſſi épineuſe, que celle qui ſeroit néceſſaire à quelqu'un qui s'érige en juge & en cenſeur de la Religion? Faut-il les en croire quand ils déclarent qu'ils ne ſont pas perſuadés? Le témoignage qu'ils portent d'eux-mêmes, eſt-il irréprochable? J'ai ſuffiſamment prouvé qu'il ne l'étoit pas, en établiſſant le contraire de ce qu'ils aſſurent. Si l'on veut maintenant ſçavoir quels peuvent être leurs motifs dans cette fauſſe démonſtration d'incrédulité, voici ce qu'il me ſemble qu'on en peut dire de plus vrai-ſemblable.

Il n'eſt pas difficile de comprendre pourquoi on affecte d'être incrédule avec ceux qui le ſont ou qui le paroiſſent. C'eſt reſpect humain,

c'eſt vanité, c'eſt eſpérance d'entrer enfin dans les mêmes ſentimens, en parlant le même langage, & de convertir des doutes qui tourmentent, en une perſuaſion qui raſſure & qui tranquilliſe. Il eſt plus ſurprenant qu'on témoigne auſſi de l'incrédulité avec ceux qui la déteſtent, & de qui on ne peut attendre que des avis, ou des reproches, ou du moins un ſilence d'improbation. Mais ce ne ſont pas-là des barrières aſſez fortes pour arrêter la licence effrénée des diſcours qui ſe tiennent contre la Religion. Dès qu'on en eſt au point de ſouhaiter qu'elle ſoit fauſſe, on ne garde plus d'autres meſures que celles que la bienſéance & la politique rendent indiſpenſables. On ſe fait un point d'honneur auprès de bien des perſonnes, & en toute occaſion un intérêt capital, d'attaquer la Religion,

dans le deſſein de parvenir, s'il eſt poſſible, à *ne plus la croire.* Un Incrédule de cette eſpèce n'aſpire pas tant à mettre dans ſon parti les Chrétiens zélés, devant leſquels il s'explique, qu'à ſe procurer à lui-même, en triomphant de leurs raiſons, le repos qu'il cherche dans l'Incrédulité. S'il n'y réuſſit pas, au moins n'aura-t-il pas la honte de convenir qu'il croit d'une manière, & qu'il agit d'une autre. Car les Hommes ſe piquent d'être conſéquens; & rien n'eſt plus mépriſable dans le monde, que de n'avoir pas de principes, ou de ne pas ſuivre ceux que l'on a.

Qu'on ne demande donc plus, par quel motif des hommes intérieurement perſuadés, ſe déclarent incrédules dans le ſein du Chriſtianiſme, & au milieu de tant de

fidèles qui contrediſent leur foi par leurs mœurs. C'eſt préciſément cette contradiction, que les prétendus Incrédules ne veulent pas qu'on leur attribue. Elle eſt regardée aujourd'hui plus que jamais, comme une marque de foibleſſe & de légèreté d'eſprit. Dans les ſiècles précédens, dont la Foi étoit plus pure & plus ſimple que la nôtre, le vice étoit peut-être auſſi commun qu'il l'eſt parmi nous. Mais on ne lui prêtoit pas de belles couleurs. On ne ſe faiſoit point une gloire de pécher par ſyſtême & par conviction. Le reſpect pour la Religion s'eſt affoibli dans ces derniers tems. L'Impiété eſt devenue un langage à la mode : on renvoie aux ames timides & aux eſprits bornés cette oppoſition, dont ils font l'aveu, entre leur créance & leur conduite. Il eſt d'un meilleur air de ſoûtenir qu'on vit

comme l'on penſe, & que ſi on ne remplit pas les obligations du Chriſtianiſme, c'eſt parce qu'on n'eſt pas convaincu de ſa Divinité. Parler ainſi, ſans faire ſecte, ſans cauſer aucun ſcandale public, ſans contrevenir aux loix de l'Etat, ce n'eſt pas s'expoſer à de grands dangers. On ſçait que l'on n'a rien à craindre, & on ajoûte à la ſatisfaction qu'on trouve à décrier ce qu'on n'aime pas, celle de ſe flatter qu'on aura dans le monde la réputation d'être ferme dans ſes principes, & d'agir de bonne-foi avec Dieu & avec les *Hommes*.

Les faux Incrédules n'ont pas ſeulement en vûe de fortifier leurs doutes, & de ſe faire un mérite d'une vie conforme à leurs ſentimens; ils alléguent encore ces ſentimens qu'ils n'ont pas, pour fermer la bouche,

& pour donner le change à ceux qui leur repréſentent leurs devoirs. Se rendre aux conſeils qu'on leur donne & aux exhortations qu'on leur fait : ils ſentent que ce ſeroit le meilleur parti ; mais ils ne peuvent ſe réſoudre à le prendre. Juſtifier leur conduite : ils le voudroient ; mais ſuivant les maximes de l'Evangile, elle eſt inſoûtenable. Il eſt plus court de ne pas admettre ces maximes, & de ſe retrancher dans l'Incrédulité. Entreprenez-vous de forcer ce retranchement ? Eſſayez-vous de leur prouver la vérité de la Religion ? C'eſt où ils vouloient vous amener. Ils ne cherchoient qu'à vous diſtraire ſur leur conduite, & à vous engager dans une controverſe, dont l'iſſuë ne les allarme point. N'attendez pas qu'ils répondent à vos preuves : attendez-vous encore moins à l'aveu de leur défaite. Ils en ſeront quittes, après

après avoir épuiſé tous les lieux communs des Incrédules, pour vous dire qu'ils ne ſont pas encore perſuadés. Qu'aurez-vous à leur répliquer? On peut prouver à quelqu'un qu'il eſt dans l'erreur ; on ne lui prouve pas qu'on l'a convaincu.

Qu'on me permette d'avertir ici ceux qui ſe trouvent en de pareilles circonſtances, de ne pas donner trop facilement dans le piége qu'on leur prépare. Il faut bien connoître un Homme qui ſe vante d'être incrédule, pour le traiter comme tel, & entrer avec lui dans une diſpute ſérieuſe ſur la Divinité du Chriſtianiſme. C'eſt compromettre l'honneur de la Religion, que de la défendre, avec plus de zèle que de prudence, contre un adverſaire qui la reſpecte au fond de ſon ame, & ne ſe déclare contre elle, que

parce qu'il la hait, & qu'il la craint. Il eſt à propos de commencer par lui faire entrevoir, qu'on n'eſt pas la dupe de ſa feinte incrédulité; qu'on ne lui doit pas une inſtruction, dont il n'a pas beſoin, & qu'il ne demande, que pour en éluder une autre qui lui eſt plus néceſſaire. Si l'humiliation qu'il éprouvera, en ſe voyant démaſqué, n'eſt pas ſalutaire pour lui, elle le ſera pour ceux qui en ſeront les témoins. Ils connoîtront ces ennemis de la Religion, qui blaſphêment, non pas ce qu'ils ignorent, mais ce qu'ils voudroient ignorer. Ils n'auront que de l'horreur & du mépris pour une diſſimulation ſi honteuſe & ſi criminelle. Il ſera tems alors de détruire par de ſolides raiſonnemens, les ſophiſmes de l'Impiété, & de rendre la Religion plus reſpectable, ſoit à ceux qui lui oppoſent une injuſte averſion, ſoit

à ceux qui ont pour elle un amour ſincère & un attachement déclaré.

Nos paroles ne vous perſuadent pas, répondront ſans doute les prétendus Incrédules. Croyez-en du moins nos actions. Si nous étions convaincus de tout ce qu'enſeigne le Chriſtianiſme, vivrions-nous comme nous vivons ? Serions-nous aſſez ennemis de nous-mêmes, ſi nous croyions un Enfer & un Paradis, pour renoncer volontairement à la ſouveraine félicité, & pour nous expoſer avec une pleine connoiſſance au plus grand de tous les malheurs ? On en peut dire autant des autres Myſtères qui influent ſur les mœurs, ou qui font partie du Culte public. Seroit-il poſſible, ſi on les croyoit de bonne-foi, qu'on les traitât avec autant d'irrévérence, & qu'ils opéraſſent ſi peu de fruit parmi les Chrétiens ?

Cette contradiction eſt étrange ; je l'avoue. Elle eſt inconcevable, à ne conſidérer dans l'Homme que ſa raiſon & ſon intelligence. Mais elle eſt en même tems trop certaine, elle eſt trop commune, pour qu'on puiſſe la révoquer en doute ; & ſi l'on pénètre le fond du cœur humain, elle n'a rien que de vraiſemblable.

Je pourrois citer pluſieurs exemples des guerres domeſtiques qui déchirent l'Homme, &, s'il eſt permis de le dire, le diviſent d'avec lui-même. Mais je ne choiſirai dans ce grand nombre d'exemples que ceux qui ſont plus connus, & qui ont un rapport plus ſenſible à la difficulté que je me ſuis propoſée.

La Santé eſt un bien d'autant plus cher aux Hommes, que ſans

elle on eſt incapable de goûter tout ce que les autres biens ont d'agréable & de touchant. Cette ſanté ſi précieuſe, ſi néceſſaire, eſt néanmoins expoſée dans le monde à des atteintes continuelles. Eſt-ce indifférence dans ceux qui la ménagent ſi peu? Eſt-ce ignorance de tout ce qui l'altère & la ruine? On peut juger de l'attachement qu'ils ont à leur ſanté, par les précautions exceſſives qu'ils prennent pour la conſerver. L'Egliſe n'a pas de loix aſſez inviolables, pour qu'elles ne cédent aux maux les plus légers, & aux craintes les plus frivoles. Mais ſi ces précautions prennent ſur les plaiſirs, s'il faut ſe réduire à une nourriture ſaine, & s'abſtenir de ces poiſons délicieux, inventés par l'intempérance aux dépens de la vie humaine qu'ils abrégent, s'il faut s'aſſujettir à des heures réglées, retrancher les

veilles, s'interdire toutes ſortes d'excès ; cette Femme ſi délicate, cet Homme ſi amoureux de lui-même, mépriſera les avis des plus habiles Médecins, oublira ce qu'une fâcheuſe expérience lui a ſouvent appris, & riſquera tout pour ſe ſatisfaire. Quelle étonnante contradiction ! Aimer paſſionnément ſa ſanté, & ſe permettre ce qu'on ſçait lui devoir être pernicieux !

Que dirai-je de l'Honneur, cet autre bien dont les Hommes ſont ſi jaloux, que pluſieurs d'entr'eux préfèrent à la vie même, & qu'ils ſacrifient néanmoins en des occaſions, où ils ne peuvent ſe cacher l'infamie dont ils vont être couverts. Ainſi la Paſſion eſt-elle dans leur cœur plus forte que la Raiſon. Ils agiſſent contre leurs véritables intérêts qu'ils connoiſſent. Ils voient

des abîmes creusés sous leurs pieds, & ils s'y précipitent. On leur offre les moyens d'être heureux, & ils les rejettent. Faut-il être surpris, que la Foi n'ait pas sur eux plus d'empire que la Raison ?

La Raison, il est vrai, ne propose aux Hommes que des biens ou des maux médiocres en eux-mêmes, & d'ailleurs peu durables. La Foi au contraire leur découvre des objets mille fois plus intéressans. C'est un Enfer, où tout est extrême pour le malheur des réprouvés. C'est un Paradis, où tout est sans bornes pour le bonheur des Elus. Mais cet Enfer, mais ce Paradis, sont réservés à une autre vie. L'œil ne les a point vus, (c) l'oreille ne les a point entendus, le cœur de l'Homme ne les a point compris. On les croit,

(c) 1. Cor. II. 9.

parce qne Dieu les a révélés. Les biens & les maux de cette vie ſont ſenſibles, & en quelque ſorte palpables. Ils touchent plus vivement les Hommes, que des objets ſur leſquels les ſens & l'imagination n'ont aucune priſe. Cependant ces biens que la Chair & le Sang deſirent avec tant d'ardeur, on y renonce; ces maux ſi redoutables à la Nature, on les affronte pour goûter des plaiſirs, dont le ſentiment actuel l'emporte ſur ce qu'on doit craindre, ou eſpérer dans l'avenir. Tel eſt l'Homme: ce qu'il n'apperçoit que dans un lointain, il le compte pour rien, en comparaiſon des joyes & des douleurs préſentes. Ce n'eſt point l'importance de l'objet qui le détermine alors dans ſon choix. C'eſt l'action de cet objet, d'autant plus vive, qu'elle eſt plus prochaine. Par une raiſon contraire,

ſa ſenſibilité diminue à meſure que les biens & les maux, qu'il enviſage, s'éloignent de lui ; & ſi cet éloignement ſe prolonge juſqu'après la mort, ſi les biens qu'on lui promet, ſi les maux dont on le menace ſont inviſibles, quoiqu'ils ſoient infinis, ils ne font ſur lui qu'une légère impreſſion. Mais comme on ne doit pas inférer de ſa conduite, qu'il ignore les inconvéniens qui en ſont dans le monde les ſuites inévitables, on ne peut pas non plus conclure du déréglement de ſes mœurs, qu'il ne croit ni aux promeſſes, ni aux menaces de la Religion.

Je ſçais bien, que s'il ne perdoit jamais de vûe ces menaces, & ces promeſſes, ſi du moins il ſe les rappelloit ſouvent, ſes mœurs ſeroient plus pures, & ſa conduite plus Chré-

tienne. La crainte ſalutaire d'un ſupplice éternel, dont il ſe repréſenteroit toutes les horreurs, l'attente de la Cité Céleſte, dont il contempleroit toute la beauté, le détourneroit du vice, & l'animeroit à la vertu. Mais il n'eſt point occupé de ces objets ſi dignes de ſon attention. Toujours fugitif de lui-même, il n'a ni le loiſir, ni la volonté, de méditer loin du commerce des Hommes, & dans le ſilence de ſes paſſions, les grandes Vérités du Chriſtianiſme. Or, quel effet veut-on que ces Vérités, avec toute leur force & toute leur onction, produiſent ſur des Hommes, qui n'y penſent jamais ? Elles ſont étrangères, & par conſéquent ſtériles pour eux. Il faut de fréquentes & de profondes réfléxions, pour les graver dans nos cœurs, dont elles combattent tous les penchans. Les

ames les plus vertueuſes, avec une attention continuelle à ces Vérités, après toutes les victoires remportées ſur elles-mêmes, trouvent encore des difficultés & des peines dans l'obſervation de la Loi Divine. Peut-elle être fidellement accomplie par des Hommes qui ont le même fond de corruption, qui ont fortifié par une longue habitude leur pente naturelle au vice, & qui vivent dans un parfait oubli de Dieu & de la Religion ?

A l'égard des Myſtères qui font partie du Culte public, & dont la profanation eſt ſi ordinaire, ils ſont préſens à la vérité, c'eſt-à-dire, actuellement opérés. Mais la Majeſté de ces Myſtères n'eſt connuë que par les lumières de la Foi. Les ſens n'y voient rien d'auguſte que la magnificence des Temples où on

les célèbre, & l'appareil des Cérémonies dont on accompagne leur célébration. Une Foi auſſi vive que celle de Moyſe, découvriroit un Dieu inviſible ſous les voiles dont il s'enveloppe, (*f*) & lui rendroit les mêmes hommages, que s'il paroiſſoit dans l'éclat de ſa gloire. Mais des hommes groſſiers & charnels, comme les Juifs, auroient beſoin d'être réveillés par des coups de tonnerre. La préſence d'un Dieu, qui n'eſt pas annoncée par des prodiges manifeſtes, n'a pour eux rien de vénérable, ni de terrible. Ils s'arrêtent aux ſymboles qui le cachent; & quoiqu'ils n'ignorent pas ce que contiennent ces ſymboles, quoiqu'on leur ait appris l'uſage qu'en a voulu faire la Sageſſe Divine, leur foi eſt trop foible,

(*f*) Inviſibilem tanquam videns ſuſtinuit. *Hebr.* 11.

pour

pour prendre ſur leurs ſens tout l'empire qu'elle devroit avoir. Ajoûtez à la nature de ces Myſtères trop ſpirituels pour des Hommes qui ne le ſont pas, l'habitude où l'on eſt dès l'enfance, d'y aſſiſter, & d'y prendre part. Qu'un Néophyte bien inſtruit, ſoit admis pour la premiére fois au Sacrifice de nos Autels, il ſera ſaiſi de frayeur, il s'anéantira devant un Dieu, dont le ſeul aſpect fait trembler les Eſprits Céleſtes. Mais, ſi par une exacte vigilance, ſa foi ne ſe renouvelle & ne ſe ranime ſans ceſſe, elle ſe ralentira peu-à-peu; & l'habitude entraînera bientôt ce Néophyte dans cet état de froideur & d'inſenſibilité, où tombent la plûpart des Catholiques. La Foi demeure, mais les effets de la Foi, qui ſont l'attention & la crainte reſpectueuſe, ceſſent avec la familiarité. On

devient pour les Myſtères de la Religion, ce que l'on eſt pour les merveilles de la Nature, qui ne ſurprennent plus les hommes accoûtumés à les voir, & ne leur rappellent plus la Puiſſance & la Sageſſe du Créateur (*g*). Voilà les vraies cauſes de l'irrévérence avec laquelle on traite les Myſtères les plus ſaints, & du peu de fruit qu'on en retire. Ce n'eſt pas dans la doctrine dont les hommes ſont perſuadés, qu'il faut chercher le principe de leur conduite; c'eſt dans les paſſions qui les dominent; & lorſque leur cœur, comme il arrive ſouvent, n'eſt pas d'intelligence avec leur eſprit,

(*g*) Miracula ejus, quibus totum mundum regit, univerſamque creaturam adminiſtrat, aſſiduitate viluerunt, ità ut penè nemo dignetur attendere opera Dei mira & ſtupenda. *S. Aug. tract. 24. in Joannem.*

on conçoit ſans peine, pourquoi ils vivent autrement qu'ils ne penſent.

Que les Chrétiens, infidèles à la Grace du Chriſtianiſme, n'allèguent donc plus leur incrédulité. Ils croient; & les témoignages qu'ils donnent de leur foi en des momens critiques, prouvent aſſez qu'ils ne l'ont pas entièrement perduë. Mais cette foi ſemblable à la ſemence dont il eſt parlé dans l'Evangile, eſt étouffée par une multitude de penſées profanes qui ſe ſuccédent l'une à l'autre, & ne laiſſent aucune place aux réflexions Chrétiennes. Leur incrédulité, & celle de tous leurs pareils, n'eſt autre choſe qu'indifférence pour le ſalut, oubli des vérités qu'enſeigne l'Evangile, & dans ceux qui s'éloignent le plus de Dieu, haine contre la Religion, & ce

qui en eſt une conſéquence, deſir qu'elle ne ſoit pas véritable.

C'eſt ce deſir plus rare autrefois ; & devenu commun dans le Siècle où nous ſommes, qui excite les gémiſſemens des vrais amateurs de la Religion. C'eſt lui qui enfante tous ces ouvrages de ténèbres mépriſés par des lecteurs inſtruits, mais qui étonnent les ſimples, & charment les libertins par un faux étalage d'érudition & de philoſophie. C'eſt ce même deſir qui rend plus néceſſaires que jamais de ſçavantes apologies du Chriſtianiſme. Car, à Dieu ne plaiſe qu'on les regarde comme inutiles, ſous ce prétexte, que peu de gens ſont réellement convaincus de la fauſſeté de notre Religion. Tandis que ſes ennemis ſe déchaînent contre elle, il n'eſt pas permis à ſes fidèles défenſeurs de garder

le ſilence. Les inſultes qu'on lui fait, ſont publiques ; elles doivent être publiquement repouſſées. Ce ſeroit dans notre ſiécle un trop mauvais exemple pour la Poſtérité, ſi nous ne tranſmettions à nos neveux d'autres monumens ſur la Religion, que ceux qui la défigurent, & qui peuvent perpétuer l'Impiété. Les monumens d'un zèle éclairé, honorables pour nous, & pour le Chriſtianiſme que nous profeſſons, auront encore l'avantage d'affermir & d'étendre la Foi. Les Impies qui haïſſent la Religion, parce qu'elle les condamne, la reſpecteront davantage, & commenceront peut-être à l'aimer, quand ils verront, dans un nouveau jour, les preuves évidentes de ſa Divinité. Déſeſpérant de trouver dans l'Athéïſme ou dans le Déïſme la paix après laquelle ils ſoupirent, ils ſeront réduits à

QUESTION II.

Quelle eſt l'origine de l'Incrédulité?

L'INCRE'DULITE', dont je recherche l'origine, n'eſt pas celle des Infidèles qui n'ont jamais été Diſciples de Jeſus-Chriſt. Il en eſt, parmi eux, dont l'ignorance eſt invincible; & ceux-là ne ſont pas coupables, en ne croyant point ce qu'ils ignorent ſans crime. Il en eſt d'autres qui connoiſſent aſſez la Religion Chrétienne, pour être inexcuſables de ne pas l'embraſſer. Les cauſes de leur incrédulité ne ſont pas de mon ſujet, & je n'en parlerai dans la ſuite de ce Diſcours, qu'autant qu'il ſera néceſſaire de

comparer ces Infidèles avec les Incrédules nés & élevés dans le Chriſtianiſme.

Je ſuppoſe, comme un principe certain, que ceux qui ne croient pas la Doctrine enſeignée par Jeſus-Chriſt, ne pratiquent pas fidèlement ſa Morale. Je veux croire qu'ils évitent quelques-uns des crimes que l'Evangile défend, & qui ſont en même-tems proſcrits par les Loix Civiles & par le Droit Naturel. Je n'examine pas encore, ſi l'Incrédule n'a rien d'incompatible avec l'Honnête-Homme; & juſqu'à ce que cette queſtion ſoit éclaircie, je ne m'inſcris point en faux contre tout ce qu'on peut dire en faveur d'une Probité jointe à l'Incrédulité. Mais quand il ſeroit vrai qu'il y a des Incrédules qui accompliſſent dans tous ſes points la Loi naturelle,

on auroit toujours droit de leur conteſter l'accompliſſement de la Morale Chrétienne, qui ajoûte beaucoup à cette Loi. Le mépris & le renoncement de ſoi-même, ſi ſouvent & ſi fortement inculqué dans l'Evangile, n'eſt pas même une vertu pour les Incrédules : & ils ne m'accuſeront pas de leur faire injuſtice, lorſque j'aſſurerai que, ſur cet article & ſur beaucoup d'autres également importans, leur vie n'eſt pas conforme aux enſeignemens de Jeſus-Chriſt.

Voilà donc en eux une double oppoſition à la Religion Chrétienne ; l'une, qui regarde les Dogmes ; l'autre, qui regarde la Morale. Ils ne croient pas ce qu'on leur annonce comme des vérités révélées. Ils ne pratiquent pas ce qu'on leur propoſe comme des Commandemens Divins.

Il s'agit de ſçavoir laquelle de ces deux oppoſitions eſt la cauſe & le principe de l'autre. Ont-ils commencé par ne pas croire les Dogmes, & ont-ils paſſé de-là à ne pas vivre conformément aux règles du Chriſtianiſme ? Ou bien, ont-ils commencé par s'écarter de ces règles, & ont-ils été entraînés par cette démarche à nier la vérité des Dogmes ?

Quelque parti qu'on prenne dans la ſolution de ce problême, la Religion Chrétienne ne perd rien de ſa certitude ni de ſes droits. Les Hommes en ſe ſoûmettant à la Révélation, font un uſage légitime de leur raiſon, & ſe procurent à eux-mêmes un bien ineſtimable. Mais en ſe révoltant contre elle, & quel que ſoit le principe de leur révolte, ils ne peuvent donner aucune atteinte à

l'autorité de cette Révélation. Que ce principe ſoit l'égarement prodigieux de leur eſprit, qui ne ſe rend pas aux preuves les plus claires, ou la corruption profonde de leur cœur, qui ne goûte pas une Morale auſſi ſainte ; leur révolte eſt toujours inexcuſable, & la Religion qu'ils attaquent n'en eſt ni moins Divine en elle-même, ni moins digne de notre créance par toutes les preuves qui établiſſent ſa Divinité. Accordons pour un moment aux Incrédules, que leurs doutes ſur le Chriſtianiſme ne ſont pas nés de l'intérêt qu'ils avoient à en douter ; que pourront-ils conclure de cet aveu ? Leur témoignage, regardé alors comme impartial, balancera-t'il cette multitude innombrable de témoins qui dépoſent pour la Religion Chrétienne ? A Dieu ne plaiſe, qu'une cauſe auſſi bonne que la nôtre, &

déja

déja terminée par un jugement irrévocable, puiſſe devenir douteuſe, parce qu'on trouvera des Hommes aſſez aveugles & aſſez téméraires pour oppoſer leur ſuffrage à celui du Monde entier. Mais ſi ce n'eſt pas la néceſſité de juſtifier le Chriſtianiſme, qui m'engage à remonter à la ſource de l'Irréligion, c'eſt l'intérêt des Incrédules eux-mêmes qu'il importe de dévoiler à leurs propres yeux; c'eſt l'intérêt des Ames fidelles qui ne ſe troubleront plus, en voyant des Incrédules, lorſqu'elles auront appris l'origine de l'Incrédulité.

La queſtion que je traite, n'eſt pas du genre de celles dont la déciſion puiſſe être auſſi univerſelle, & démontrée avec la même évidence qu'une propoſition de Géométrie. Lorſqu'on raiſonne ſur ce qui ſe

passe au-dedans de l'Homme, on n'a que des conjectures plus ou moins assurées, suivant qu'elles sont plus ou moins conformes à la nature de son esprit, & aux penchans de son cœur ; & suivant que ces mêmes conjectures sont plus ou moins appuyées sur l'expérience. Il est rare d'ailleurs qu'on puisse établir sur cette matière des règles assez générales, pour n'admettre aucune exception. Il suffit alors de marquer ce qui arrive ordinairement ; & une décision a toute l'exactitude dont elle est susceptible, dès-là qu'on ne peut lui opposer que des cas particuliers, où l'Homme contraire à lui-même ne suit pas les principes qui le déterminent en toute autre occasion.

Après cette remarque essentielle, je ne crains point d'avancer, que

c'eſt l'oppoſition à la Morale Chrétienne qui précede & qui produit dans les Incrédules l'oppoſition à la Doctrine de Jeſus-Chriſt. S'il y a des exemples d'une Incrédulité qui ait été la cauſe, & non le fruit du dérèglement des mœurs, ces exemples ſont des exceptions à la loi commune. Développons l'eſprit & le cœur de l'Homme. Confrontons l'un & l'autre avec la Religion Chrétienne. On verra ce qui a dû plus naturellement éloigner de cette Religion, ceux qui l'ont d'abord crue, & qui ont enſuite ceſſé de la croire.

Il y a dans l'Homme deux principes d'oppoſition au Chriſtianiſme. L'un eſt l'indocilité de ſon eſprit, pour qui des Myſtères incompréhenſibles ſont des abſurdités incroyables. L'autre eſt la dépravation de ſon cœur trop dominé par l'amour-

propre, trop attaché aux Créatures, pour embraſſer une Loi, dont le premier commandement eſt d'aimer Dieu par-deſſus toutes choſes, & plus que ſoi-même. Il n'eſt pas impoſſible, je l'avoue, que l'indocilité de l'eſprit n'ait été la premiére démarche d'un Incrédule, & qu'après s'être fait une double violence en captivant ſa raiſon, & en domptant ſes paſſions, il n'ait commencé par affranchir ſa raiſon de l'empire légitime que le Chriſtianiſme exerce ſur elle. J'ajoûte que s'il y a eu des Infidèles aliénés par la ſévérité de la Morale Chrétienne, il y en a eu beaucoup d'autres, que la profondeur de nos Myſtères a détournés de croire en Jeſus-Chriſt. Sans recourir à l'Hiſtoire de l'Egliſe, les actes des Apôtres nous fourniſſent des exemples de ces deux ſortes d'Infidèles. S. Paul parle devant

Félix Gouverneur de la Judée, de la Juſtice, de la Chaſteté, & du Jugement à venir (*a*); cet homme ambitieux, avare, & voluptueux, eſt épouvanté d'une doctrine ſi contraire à tous ſes deſirs : il ne veut plus l'entendre, & fait retirer S. Paul, quoiqu'il l'eût appelié pour apprendre de lui les principes de la Foi Chrétienne. Le même Apôtre (*b*) prêche au milieu de l'Aréopage la Réſurrection des Morts ; à ce mot, quelques-uns de ſes auditeurs changent en inſultes & en railleries,

(*a*) Vocavit Paulum, & audivit ab eo fidem quæ eſt in Chriſtum Jeſum. Diſputante autem illo de juſtitiâ & caſtitate & de judicio futuro, tremefactus Felix reſpondit : Quod nunc attinet, vade. *Act.* XXIV. 24. & 25.

(*b*) Cùm audiſſent autem reſurrectionem mortuorum, quidam irridebant. *Ibid.* XVII. 32.

l'attention favorable qu'ils lui avoient prêtée juſqu'alors. Ici, c'eſt le Dogme ; là, c'eſt la Morale, qui eſt un obſtacle à la converſion des Infidèles.

Mais il faut raiſonner tout autrement de nos Incrédules. Quoique les Myſtères révélés conſervent à leur égard toute leur obſcurité, la perſuaſion de ces Myſtères leur coûte beaucoup moins qu'aux Infidèles. Ceux-ci ont ſucé avec le lait une Doctrine différente de celle qu'enſeigne Jeſus-Chriſt. Quand on leur annonce l'Evangile, la nouveauté de cette prédication les révolte, autant que la nature même des vérités incompréhenſibles qui leur ſont propoſées. On ſçait juſqu'à quel point les préjugés de l'enfance & de l'éducation ſont enracinés dans le cœur des Hommes. Le poids de

l'habitude, la mémoire de leurs Pères, les enſeignemens de leurs premiers Maîtres, la dépendance où ils ſont des objets ſenſibles, tout les attache à leur ancienne Religion : tout les éloigne d'une doctrine que ſa nouveauté leur rend ſuſpecte, qui ſurpaſſe la Raiſon humaine, & qui paroît même quelquefois la contredire.

Les Incrédules n'ont pas eu la même difficulté à demeurer Chrétiens, que les Infidèles à le devenir. Ils étoient accoûtumés dès leur enfance à reſpecter nos Myſtères. Un Dieu en trois perſonnes, le Verbe incarné dans le ſein d'une Vierge, l'Homme-Dieu crucifié pour leur ſalut, une Réſurrection générale, un Jugement dernier, une Eternité heureuſe pour les Juſtes, malheureuſe pour les Pécheurs ; voilà les

premiéres idées dont on avoit rempli leur eſprit, dès qu'il avoit été capable de les recevoir. Ils n'étoient pas obligés, comme les Infidèles, de ſe dépouiller de leurs préventions, de changer de créance, de brûler ce qu'ils avoient adoré. Le Chriſtianiſme avoit été leur premiére, & juſqu'au moment de leur Apoſtaſie, leur unique Religion. Etoit-il ſi difficile pour eux d'y perſévérer ?

L'habitude même où ils étoient de croire les Myſtères, leur applaniſſoit l'obſtacle formé par l'obſcurité de ces Myſtères. Si la ſoûmiſſion aveugle à une Autorité ſupérieure, eſt un effort héroïque en quelqu'un qui n'a jamais eu d'autre guide que ſa foible raiſon; ſi celui qui a déja cru eſt toujours loüable de continuer à croire ce qu'il ne voit pas : ſon

ſacrifice eſt moins pénible, ſa ſoûmiſſion eſt moins combattuë, quand il a été inſtruit de bonne heure à ſe ſoûmettre, & qu'une doctrine incompréhenſible eſt depuis longtems l'objet de ſa Foi. Cette Foi n'eſt pas en lui, comme le prétendent les Incrédules, un ſimple préjugé d'éducation que le raiſonnement & l'expérience doivent diſſiper. Dès que la Foi eſt volontaire & réfléchie, elle eſt néceſſairement *une obéiſſance raiſonnable* (c). Dans les premières années, elle eſt fondée ſur des motifs proportionnés au diſcernement des enfans qui croient avec une certitude ſuffiſante, quoique avec moins de lumiéres. A meſure que la Raiſon ſe perfectionne, & que les connoiſſances s'étendent, la Foi devient plus éclairée; les

(c) Rationabile obſequium. Rom. XII.

motifs qui l'inſpirent, plus convaincans; les liens qui attachent au Chriſtianiſme, plus forts; l'acquieſcement à des Myſtères impénétrables, plus facile. On reconnoît que l'eſſence infinie de Dieu ne peut être ni ſondée ni meſurée par un eſprit auſſi borné que le nôtre : que par une raiſon ſemblable, Dieu peut faire, & nous révéler beaucoup de choſes que nous pouvons croire, mais que nous ne pouvons comprendre : qu'il eſt digne de ſa ſouveraine Sageſſe de conduire les Hommes par la voie de l'autorité, & non par celle de l'intelligence; & qu'enfin, le comble de la folie, comme de l'impiété, eſt de s'élever contre la Vérité même, lorſqu'il eſt indubitable qu'elle a parlé. N'en eſt-ce pas aſſez, pour confirmer un Chrétien dans la Foi, qu'il a conſtamment profeſſée depuis ſon berceau?

Il a quelquefois des doutes, je le veux. Sa curiosité naturelle les excite, l'esprit de mensonge les lui suggère. Mais tant que ces doutes n'auront d'autre fondement, que la difficulté de croire ce qui est inconcevable, tiendront-ils contre la force réunie de l'habitude, de l'exemple, & de l'instruction ? Ces doutes seuls seront-ils capables de le détacher du Christianisme ? Et si quelque cause plus puissante n'intervient pour le faire changer de Religion, abandonnera-t'il celle qu'il a toujours respectée, & qui, loin de craindre l'examen, ne peut que gagner à être mieux connue ?

Cette cause plus puissante, il faut la chercher ; & je la trouve dans le cœur de l'Incrédule. C'est ce cœur, qui plus rébèle & plus indomptable que l'esprit, a secoué

le premier le joug du Chriſtianiſme. Si une foi ſpéculative avoit ſuffi, s'il n'eût fallu tirer des Myſtères révélés aucune conſéquence pour les mœurs, ſi la Loi ajoûtée à ces Myſtères avoit été plus favorable aux penchans, & plus indulgente aux foibleſſes de la Nature, l'Incrédule ſeroit encore Chrétien. Mais pour en mériter le nom, il étoit néceſſaire de combattre ſans relâche, & de vaincre ſes paſſions; & cette victoire lui étoit plus difficile que le ſacrifice de ſa Raiſon.

Quoique l'eſprit & le cœur ſe reſſentent l'un & l'autre du déréglement cauſé par le Péché Originel, c'eſt un principe enſeigné par les Pères, adopté par les Théologiens que le cœur a été plus corrompu, que l'eſprit n'a été aveuglé; & qu'il y a dans l'Homme depuis ſa chute, moins

moins d'ignorance que de cupidité. Si les Incrédules qui ne reconnoiſſent pas le Péché Originel, ne veulent pas conſéquemment admettre ce principe, ils conviendront du moins, & la ſeule expérience le démontre, qu'il eſt plus aiſé de croire que d'agir ; qu'une Doctrine reçuë d'abord par les Hommes comme véritable, commence à leur devenir odieuſe dès qu'elle condamne leurs vices, & qu'elle preſcrit à leurs deſirs des bornes trop étroites. Or je n'en demande pas davantage pour conclure, que l'oppoſition à la Morale de Jeſus-Chriſt étant dans les Incrédules plus violente que l'oppoſition à ſes Dogmes, il eſt naturel de penſer que la premiére a été la cauſe de la ſeconde.

S'ils vouloient parler de bonne-foi, ils nous apprendroient eux-mêmes

par quels degrés une vie contraire aux règles du Christianisme les a conduits à l'Irréligion. Mais puisqu'on ne peut attendre d'eux une histoire fidelle de leur changement, disons ce qu'ils n'osent avouer, & racontons la naissance & les progrès de leur Incrédulité.

Un Incrédule qui a commencé par violer la Loi de Dieu, ne s'est pas précipité d'abord dans l'abîme de l'impiété. Le vice étoit trop récent dans son cœur ; la Foi y étoit trop établie, pour qu'il cessât encore d'être fidèle, parce qu'il étoit devenu vicieux. Combattu quelque tems entre l'envie de satisfaire ses passions, & l'attachement aux Vérités Chrétiennes, il s'est enfin lassé de ces combats intérieurs. Il a voulu rendre sa vie plus heureuse, en la rendant plus tranquille.

Le vrai moyen de calmer ſes remords, & de recouvrer la paix qu'il avoit perduë, étoit de réprimer ſes paſſions, d'expier ſes égaremens, de remplir avec une nouvelle fidélité les devoirs de la Religion. Mais il ne voyoit dans le monde que des objets enchanteurs, l'Evangile lui préſentoit des croix; & il ne pouvoit ſe réſoudre à préférer des conſolations qu'on ne lui montroit que dans un lointain, à des plaiſirs préſens, dont l'amorce étoit ſi flatteuſe. Il reſtoit encore une reſſource à ſa foi: c'étoit d'eſpérer que ſes paſſions s'amortiroient un jour, & qu'il auroit alors le tems & la volonté de ſe convertir. Confiance, je le ſçais, injurieuſe à Dieu, funeſte au Pécheur, dont elle fomente les déſordres, & qu'elle conduit preſque toujours à l'impénitence finale. Après-tout, cette confiance, quoique pleine d'illuſion,

ſuppoſe que la Foi n'eſt pas anéantie, & que le cœur n'eſt pas tellement éloigné de Dieu, qu'il n'ait quelques foibles deſirs de s'en rapprocher. Mais l'Incrédule n'en eſt pas demeuré-là. Moins criminel il auroit conſervé ſa foi, ſans changer de mœurs; plus fidèle il auroit réformé ſes mœurs ſur ſa foi. Livré ſans réſerve au péché, il s'eſt interdit toute eſpérance de converſion, il a voulu faire avec Dieu un divorce éternel, & il n'a plus penſé qu'à ſe juſtifier à lui-même ſa propre conduite. C'eſt alors que ſes doutes, qui pouvoient auparavant paſſer pour involontaires, ont été plus ſérieux & plus conſentis. Il avoit trop d'intérêt à nier la vérité du Chriſtianiſme, pour n'y pas chercher des erreurs. Les Dogmes qui gênoient davantage ſes paſſions, ont été le premier objet de ſa critique. Quel

moyen dans les dispositions où il étoit, de croire l'Immortalité de l'Ame, ou du moins l'Eternité des peines ? Incertain de ce qu'il deviendroit après sa mort, il s'est dit à lui-même, que Dieu, sans blesser sa justice & sa bonté, ne peut condamner à des supplices sans fin, des hommes qui n'ont eu d'autre crime que de suivre les penchans de la Nature. Et ces Dogmes, pour le dire en passant, sont néanmoins ceux, où la Foi Chrétienne peut être défendue avec plus d'avantage contre les attaques d'une Raison aveugle & présomptueuse. Car, sans parler de l'Immortalité de l'Ame, qui a été crue dans tous les tems & par toutes les Nations, & que les Incrédules modernes n'osent combattre directement ; l'Eternité des peines n'a rien d'incroyable pour quiconque médite avec attention ce

TAYLOR INST. OX.

qu'eſt un Dieu outragé, ce qu'eſt la Créature qui l'outrage ; & par les châtimens qu'ordonne la Juſtice Humaine, il s'éleve à la connoiſſance des terribles effets de la Juſtice Divine.

Quand ce premier pas a été franchi, les doutes de l'Incrédule ſe ſont aiſément portés ſur les Myſtères, moins oppoſés à ſes inclinations, mais auſſi plus inacceſſibles à la Raiſon humaine. La voie la plus abrégée & la plus ſûre, pour ne plus craindre de trouver Jeſus-Chriſt fidèle dans ſes menaces, étoit de le convaincre de faux dans ſes Dogmes. S'il n'eſt plus ni le Fils de Dieu, comme il l'aſſure, ni même un Prophète inſpiré, ſa Loi dépouillée du ſceau de l'Autorité Divine, n'impoſe aucune obligation ; les biens qu'il promet à ceux qui l'obſervent,

& les maux qu'il prédit à ceux qui la violent, ſont également chimériques. Il étoit néceſſaire au repos de l'Incrédule, de s'affermir dans ces ſentimens ; & tout ce qui pouvoit les favoriſer, eſt entré ſans peine dans ſon eſprit, diſpoſé à croire ce que ſon cœur ſouhaitoit. De-là, cet empreſſement à écouter les diſcours & à lire les ouvrages des Impies. De-là, cette attention à recueillir toutes les difficultés qu'on forme contre la Religion Chrétienne. Les plus foibles objections, quoique réfutées mille fois avec la derniére évidence, lui ont paru conſidérables. Les objections plus fortes lui ont paru victorieuſes. Sa haine contre le Chriſtianiſme l'en a fait juger ainſi. Si cette haine n'avoit pas offuſqué ſa Raiſon, il auroit compris que les objections les plus ſpécieuſes ne peuvent être miſes dans la

balance avec des preuves démonſtratives ; qu'il n'eſt jamais permis de nier ce qui eſt certain, parce qu'on ne conçoit pas ce qui eſt obſcur ; qu'il y a dans les Sciences Naturelles des vérités qu'on démontre, telle qu'eſt, par exemple, la Diviſibilité de la matière à l'infini, ſans qu'il ſoit poſſible de réſoudre clairement toutes les difficultés qu'on leur oppoſe. Voilà ce qu'une Raiſon ſaine & éclairée auroit dicté à l'Incrédule, indépendamment des motifs ſupérieurs qui juſtifient d'une manière ſi conſolante pour les vrais Fidèles, la révélation d'une Doctrine incompréhenſible, & le mélange adorable de quelques ténèbres, avec les lumières dont la Religion Chrétienne brille de toutes parts. Mais l'Incrédule étoit trop intéreſſé à douter, pour faire à l'avantage de la Foi des réflexions ſi judi-

cieuſes. Les Myſtères ſoumis au témoignage des *Sens*, & au jugement de la Raiſon, ſouffrent de grandes difficultés : c'en a été aſſez pour ne plus les croire. La Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Euchariſtie, n'ont plus été à ſes yeux que des Dogmes inſoûtenables ; l'Evangile qui les enſeigne, qu'un Roman indigne de créance ; l'Egliſe Chrétienne qui les profeſſe, qu'une Société, où la politique des uns, & la ſuperſtition des autres, ont établi le régne du Menſonge. Ainſi l'Incrédule eſt arrivé par degrés au dernier période de l'Irréligion, toujours guidé par une paſſion impérieuſe, jamais par un amour ſincère de la Vérité ; & ſi des premiers orages qui ont mis ſa Foi en péril, on le ſuit juſqu'au naufrage entier de cette même Foi, on trouvera, ſelon la parole de S. Paul, qu'une

Conſcience criminelle a été l'unique cauſe de ſes doutes, & l'écueil funeſte contre lequel ſa Foi s'eſt enfin briſée (*d*).

Je n'exige pas des Incrédules qu'ils ſouſcrivent au récit que je viens de faire. Ils en reconnoîtront la vérité, ſi jamais rendus à eux-mêmes, ils deviennent ce qu'ils étoient autrefois, Chrétiens auſſi attachés à la Doctrine de Jeſus-Chriſt, qu'à l'obſervation de ſes Préceptes. Alors ils confeſſeront ſans peine l'origine honteuſe de leur Incrédulité. Maintenant ils n'ont garde de ſe diffamer perſonnellement, & d'envelopper dans la même diffamation des ſentimens qui leur ſont ſi chers. Ils les doivent, diſent-ils, à l'examen

(*d*) Quam quidam repellentes (id eſt, bonam Conſcientiam) circa fidem naufragaverunt. 1. *ad Tim.* I. 19.

désintéressé qu'ils ont fait de la Religion Chrétienne. Jusqu'à ce qu'ils ayent pu faire usage de leur Raison, ils ont aveuglément suivi les préjugés de leur enfance. Mais enfin l'étude, les réflexions, l'expérience ont dessillé leurs yeux. Ils ont connu la fausseté des Dogmes, qu'on les obligeoit de croire comme des Vérités émanées du Ciel. Chrétiens par une impression étrangère, ils sont devenus incrédules par leur propre conviction.

On a vu ce que c'est que cette conviction dont les Incrédules se vantent. L'analyse qu'on a faite de l'Esprit & du Cœur humain, a mis tout Lecteur équitable en état de juger quel est le véritable principe du renoncement à la Foi Chrétienne. Ce n'est pas sur des assertions vagues & dénuées de preuves qu'on

doit ſe déterminer dans la matière que nous traitons. Les Incrédules ſont trop ſuſpects, pour en être crus ſur leur parole. Il ſeroit injuſte auſſi de croire légèrement ce qui peut être préjudiciable à la cauſe qu'ils ſoûtiennent. Qu'on approfondiſſe l'Homme d'une part, & l'Evangile de l'autre. Qu'on les compare enſemble, pour découvrir ce qui a pu éloigner l'Homme de ce même Evangile qu'il a long-tems révéré. Il n'eſt perſonne qui ne décide après cette comparaiſon, pourvû qu'elle ſoit exacte & ſincère, que c'eſt la Morale plutôt que la Doctrine, qui a rendu l'Evangile odieux à l'Incrédule.

Et pour mettre cette vérité dans un plus grand jour, je demande aux Incrédules en quel tems de leur vie ils ont changé de créance. Eſt-ce

Eſt-ce dans un âge mûr, ou dans la vieilleſſe, lorſque les paſſions moins vives, ou preſque entièrement éteintes, laiſſent à la Raiſon toute ſa liberté ? Lorſque l'Eſprit enrichi par des connoiſſances plus vaſtes, formé par un plus long commerce avec les Hommes, éclairé par des réflexions plus ſérieuſes, juge plus ſainement des objets ? S'il étoit ainſi, je ſerois moins porté à croire que le cœur a la premiére & la principale part à leur changement : & quoique l'exemple de Salomon (e) m'apprenne qu'un Vieillard rempli de la plus haute ſageſſe, peut ſe livrer à l'amour des plaiſirs, & par une ſuite de la dépravation de ſes mœurs abandonner le Culte du vrai Dieu ; je

(e) Cùm jam eſſet ſenex, depravatum eſt cor ejus per mulieres, ut ſequeretur Deos alienos. 3. *Reg.* II. 4.

pourrois néanmoins me réduire à déplorer en eux l'orgueil de la Raiſon humaine, qui s'égare infailliblement dès qu'elle s'écarte de la voie que Dieu lui a tracée. Mais l'Incrédulité n'a pas même cette foible reſſource, pour diminuer la honte de ſon origine. Les Incrédules n'attendent pas ſi tard à ſe faire une nouvelle Créance ; & s'ils changent dans un âge plus avancé, c'eſt pour retourner à leur ancienne Religion. La Jeuneſſe, ce tems critique, où les paſſions font taire la Raiſon, eſt l'époque ordinaire de leur Incrédulité. Trop peu inſtruits, trop peu maîtres d'eux-mêmes pour le maniment des affaires les moins importantes, ils ont oſé prononcer ſur la plus grande affaire qui fût jamais. Philoſophes ſans principes, Critiques ſans règles, Théologiens ſans étude, ils ont décidé que la

Religion Chrétienne, quoiqu'elle ait eu pour défenſeurs tant de Sçavans & de Génies du premier ordre, n'eſt bonne que pour les Eſprits foibles & pour les ignorans. Eſt-ce l'amour de la Vérité qui a préſidé à cette déciſion? Eſt ce ainſi qu'on ſe détrompe des erreurs populaires? Et dans un âge où les paſſions ſont ſi ardentes, où les lumières ſont ſi bornées, de quel front peut-on aſſurer, qu'on renonce par conviction à ce qu'on avoit cru juſqu'alors par préjugé?

Mais les Incrédules, dans la ſuite de leur vie, ont étudié la Religion. Je l'ignore, & je veux bien toutefois en convenir avec eux. Mais ils ont conſervé juſqu'au tems de leur vieilleſſe, les ſentimens qu'ils avoient adoptés dans leur jeuneſſe: quelques-uns les conſervent ainſi, j'en

conviens encore, & je ne vois pas quel avantage l'Incrédulité peut en retirer. Quand une fois le Cœur a été gagné, & qu'il a mis l'Esprit dans ses intérêts, les études postérieures ne produisent d'autre effet, que de les confirmer l'un & l'autre dans leurs premiers sentimens. Il en faut toujours revenir à la date & à la naissance de ces sentimens. S'ils ont été formés, sans consulter la Raison, si c'est la passion seule qui les a enfantés, toutes les recherches, toutes les réflexions qu'on a pu faire après-coup, ne corrigent pas le vice, & n'effacent pas la tache de cette origine. La Raison séduite & entraînée par la passion dont elle auroit dû modérer les saillies, est semblable à un Orateur mercenaire, qui n'exerce ses talens que pour colorer l'injustice, & pour accréditer le crime. Ses discours,

avec toute leur éloquence, ne méritent aucune foi ; parce qu'outre le défaut de ſa cauſe, on ſçait le motif qui l'anime à la ſoûtenir. Ainſi les études entrepriſes par un Homme incrédule dès ſes premiéres années, prouvent le deſir qu'il a eu d'autoriſer & d'accroître ſon incrédulité ; mais elles ne la rendent pas plus raiſonnable & plus déſintéreſſée qu'elle ne l'a été dans ſon principe. Si cette Incrédulité vieillit avec lui, s'il la porte juſqu'au tombeau, je reconnois dans ce funeſte endurciſſement la tyrannie de la prévention, du reſpect humain, d'une paſſion invétérée : ou plutôt j'adore la Juſtice de Dieu, qui par la ſouſtraction de ſes graces en punit l'abus & le mépris.

Enfin, quelle étoit la conduite des Incrédules, lorſqu'ils ont ceſſé

de croire la Doctrine de Jesus-Christ ? Ici j'entens Bayle & tous ſes Admirateurs, ſe récrier ſur le tort qu'on fait aux partiſans de l'Incrédulité. Ce n'eſt pas aux Déïſtes ſeuls que Bayle a prodigué ſes éloges. Il a loué juſqu'aux mœurs des Athées ; & le fruit de ſes immenſes lectures a été de ramaſſer dans l'Hiſtoire de tous les ſiècles les exemples des Impies, dont on a vanté la tempérance, la chaſteté, la droiture, la fidélité à remplir tous les devoirs de l'Homme & du Citoyen. Il eſpéroit prouver par ces exemples, que non-ſeulement la Religion Chrétienne, mais la perſuaſion même de l'Exiſtence de Dieu n'eſt pas néceſſaire aux bonnes mœurs : qu'on peut être Déïſte ou Athée de bonne-foi & ſans intérêt ; & allier avec l'impiété la plus outrée, toutes le vertus qui entretiennent l'harmonie

de la Société. Une érudition si mal employée, pour ne point parler ici des infidélités dont elle a été convaincue, souleva contre Bayle les Auteurs Protestans, à qui il restoit quelque zèle pour les intérêts de la Religion & de la Vertu. Mais leurs efforts & ceux des Catholiques, qui ont combattu ce dangereux Ecrivain, n'ont pu empêcher les ravages que la lecture de ses livres a faits parmi les Chrétiens. Malgré la bassesse & la prolixité de son style; qui ne peuvent être couvertes par le tour vif & original avec lequel il s'exprime; malgré la quantité énorme de citations inutiles & de faits peu intéressans dont il a rempli ses ouvrages, ils ont de quoi plaire à des Lecteurs, qui aiment à voir répandre des nuages épais sur les vérités les plus claires, & qui ne sont pas rebutés par des ordures

ſemées à pleines-mains. Les louanges que Bayle donne avec tant de complaiſance aux ennemis de toute Religion, ſont encore un charme pour les Incrédules, qui regardent ces louanges comme une apologie complette de leur conduite & de leurs ſentimens. Ils ne ſe contentent pas d'alléguer l'exemple des Morts. Ils connoiſſent, diſent-ils, des hommes irréprochables dans leur vie, pleins d'honneur, d'équité, de compaſſion pour les miſérables, en un mot, auſſi vertueux qu'on peut l'être ſur la terre, & qui néanmoins ſont perſuadés que toutes les Religions ſont indifférentes, parce qu'aucune n'honore Dieu véritablement. Récuſerez-vous, continuent les Incrédules, de pareils témoins? Leur reprocherez-vous, qu'en niant la vérité du Chriſtianiſme, ils plaident leur propre cauſe, qui eſt

celle du libertinage & du vice ? Et quoiqu'ils proteſtent que la conviction ſeule a produit leur incrédulité, l'attribuerez-vous encore au déréglement de leurs mœurs ?

Je n'ai pas entrepris une diſſertation hiſtorique, lorſque j'ai voulu rechercher l'origine de l'Incrédulité. Je laiſſe à d'autres le ſoin d'éclaircir les faits que Bayle rapporte : ces faits même ne regardent pas la queſtion que je traite. Ils roulent preſque tous ſur la juſtification de l'Athéïſme & des Athées ; & je n'ai eu en vuë que les Incrédules de nos jours, qui font profeſſion, au moins la plûpart, d'avouer l'Exiſtence de Dieu. S'il s'agiſſoit des Athées, je ſoûtiendrois contre Bayle, qu'il n'eſt pas plus poſſible d'embraſſer ſérieuſement l'Athéïſme, que de renoncer à la croyance des

premiers principes, ou pour mieux dire, à la Raiſon elle-même. Je conclurois de cette Doctrine, que l'Athéïſme ne ſort jamais du cœur où il eſt né, & ne paſſe point à l'eſprit où l'idée de Dieu demeure toujours. C'en ſeroit aſſez pour renverſer de fond en-comble, l'édifice que Bayle a conſtruit avec tant de travaux; & cette ſeule réponſe feroit connoître, qu'un Athée vertueux eſt un fantôme qui n'exiſta jamais & ne peut exiſter. Mais encore une fois, je ne parle que des Incrédules qui reconnoiſſent un Dieu. Je les diſtingue des Athées, en accordant que les premiers peuvent abſolument avoir une perſuaſion fauſſe & criminelle à la vérité, mais réelle; ce qui ne peut pas être dans les derniers. Si j'ai prétendu que cette perſuaſion eſt un effet de la corruption du cœur, je

l'ai prouvé, en considérant les différens rapports de l'Homme avec le Christianisme. L'ordre que j'ai établi entre les opérations du cœur & celles de l'esprit, n'est pas, je le répete, exemt de toute variation. Il est dans la Morale comme dans la Nature des Phénoménes imprévus. Ils sortent des règles ordinaires: mais loin de les détruire, ils en confirment la vérité. Voilà ce que je pourrois répondre aux exemples cités par les Incrédules. Mais voyons si dans le fait ces exemples sont aussi inconteſtables qu'ils le supposent.

Je déclare d'abord qu'en parlant de la vie anti-Chrétienne des Incrédules, je n'attaque pas leur Probité, dont je réserve l'examen à une question séparée. Cette Probité, telle qu'ils l'expliquent eux-mêmes,

n'exclut pas bien des choſes qui ſont autant de crimes dans la Loi de Jeſus-Chriſt. Un Homme qui n'a des défauts que contre lui-même, & qui pour les autres eſt juſte, ſincère, officieux, eſt ce qu'on appelle dans le monde un Honnête Homme ; mais il s'en faut beaucoup que ce ne ſoit un Chrétien. Eût-il toutes les qualités qui font l'agrément & la ſûreté du commerce ; s'il ne refuſe rien à ſes ſens, s'il ſe permet tout ce qui le flatte, ſous prétexte qu'il croit ne nuire à perſonne, il n'en eſt pas moins, ſelon l'Evangile, un objet de malédiction aux yeux de Dieu, il n'en eſt pas moins exclus de toute prétention au Royaume des Cieux ; moins digne des Flammes éternelles, & par une ſuite néceſſaire moins ennemi de la Religion Chrétienne. Déja les exemples qu'on nous oppoſe, ſe trouvent par

par cet éclairciſſement, réduits à un bien petit nombre : car il faut le dire, c'eſt l'amour déréglé des plaiſirs qui fait preſque tous les Incrédules. L'ambition, l'avarice, la vengeance, éteignent quelquefois tout eſprit de Religion. Mais il eſt beaucoup plus commun que l'Incrédulité naiſſe de la licence & de la dépravation des mœurs. En d'autres matières on ſe fait ſouvent une fauſſe conſcience : ici, les déſordres ne peuvent être déguiſés par aucun de ces motifs, que l'amour propre, ingénieux à ſe tromper lui-même, ſçait faire valoir avec tant d'art. On connoît évidemment, & l'on eſt forcé d'avouer, qu'on viole la Loi, qu'on offenſe le Légiſlateur, qu'on s'expoſe à toutes les peines dont il menace les Prévaricateurs : & comme cette paſſion honteuſe eſt la plus violente de toutes les

paſſions humaines, il ne faut pas s'étonner ſi c'eſt celle qui produit le plus grand nombre d'Incrédules. Auſſi, quelle eſt encore, ou du moins, quelle a été la vie de la plûpart d'entre eux ? Les uns plus emportés dans leurs plaiſirs, ſe livrent, ou ſe ſont livrés dans leur jeuneſſe aux plus infâmes excès de la débauche & de l'intempérance. Les autres plus ſages à leur gré, & peut-être plus coupables, font de la Volupté une ſcience qui a ſes règles & ſes principes. Contens des plaiſirs tranquilles, ils évitent les excès qui amènent le dégoût & le repentir, & ils paſſent leurs jours dans une molleſſe Epicurienne, que les plus éclairés d'entre les Payens ont regardée comme l'opprobre de l'Humanité. Quand des Hommes, qui vivent ainſi, ſont incrédules, on ne doit pas demander la cauſe

de leur incrédulité. Ils la portent, s'il eſt permis de le dire, gravée ſur leur front. Diront-ils que cette vie, dont on leur fait un crime, n'a commencé qu'après le changement de leur créance? S'ils le diſoient, & s'ils diſoient vrai, quelle école du vice, quel fléau des mœurs que l'Incrédulité! A peine ſeroit-elle entrée en des ames pures & innocentes, qu'elle en auroit banni l'amour de la vertu, pour leur inſpirer des paſſions qui les dégradent & les aviliſſent. Mais ne cherchons pas à rendre l'Incrédulité odieuſe par de fauſſes imputations. C'eſt aſſez d'en donner une juſte idée. Elle fortifie, elle augmente l'attachement au vice; mais elle ne fait pas perdre l'innocence. La corruption des mœurs prend ſa ſource dans l'inclination au mal que nous apportons en naiſſant, dans les

exemples pernicieux dont nous ſommes les témoins, dans les maximes empoiſonnées qui retentiſſent ſans ceſſe à nos oreilles. L'Incrédulité vient après le libertinage, pour lui ſervir de juſtification & d'appui. Voilà le véritable arrangement ; & les vains diſcours des Incrédules n'en établiront jamais un autre, démenti par la Raiſon & par l'Expérience.

On vous abandonne, me dira-t-on, les Incrédules d'une conduite décriée. Cherchez dans la perverſité de leur cœur le principe de leur Incrédulité. On eſt d'accord que vous pouvez l'y trouver. Mais que répondez-vous à l'exemple des Incrédules réglés dans leurs mœurs, ennemis de la volupté, conſtamment appliqués à des études ou à des occupations ſérieuſes, Epicuriens dans leurs

Dogmes, mais Stoïciens dans la Morale qu'ils pratiquent ? Quel autre intérêt que celui de la Vérité leur a fait abjurer le Christianisme ? Quel intérêt ? C'eſt à leurs Panégyriſtes à nous le dire, & je demande qu'on m'explique le myſtère d'une ſi étrange Incrédulité. Quoi ! ces Hommes vertueux, ces Philoſophes accomplis renoncent à une Religion qui parle de Dieu avec tant de grandeur & de dignité, qui enſeigne aux Hommes des maximes ſi ſalutaires, qui a rendu le Peuple même capable de connoître & de goûter des Vérités eſſentielles, que les ſçavans de la Grèce & de Rome, que les ſages de l'Orient avoient ignorées ou obſcurcies ! Sans doute, c'eſt par zèle pour la Vertu qu'ils rejettent la plus pure, la plus ſainte, la plus parfaite de toutes les Loix ; qu'ils ne veulent plus de

cette Félicité qu'ils eſpéroient autrefois, & dont l'eſpérance eſt le motif des actions les plus héroïques ; qu'ils traitent de Fables ces maux éternels ; dont la crainte eſt une barrière ſi forte contre l'accompliſſement & le deſir même du crime. Si c'eſt Philoſophie & amour de la Vertu, que de nourrir dans ſon cœur, que d'enſeigner aux autres de pareils ſentimens, quels peuvent être les fruits du vice & les caractères de l'impiété ?

Un Homme ſolidement vertueux, s'attache à la Religion Chrétienne pour elle-même ; & parmi les preuves qui la lui perſuadent, il n'en trouve point de plus touchante, que la preuve tirée de la Doctrine & de la Morale de Jeſus-Chriſt. Il admire les magnifiques idées que l'Ecriture Sainte nous donne de la Divinité ;

idées que la Raiſon approuve, qu'elle confirme même, après qu'elles lui ont été propoſées, mais où elle n'eût pu s'élever ſeule & qui lui ſeroient encore cachées, ſi la Révélation ne fût venuë à ſon ſecours. Il conſidére avec joie les avantages que l'Evangile procure aux Hommes, en leur découvrant l'excellence de leur nature, le remède à leur miſére, le terme de leurs deſirs, les ſublimes vertus que la grace leur rend poſſibles. Et lorſqu'il ſe ſouvient que l'auteur d'une ſi belle Religion n'a eu rien de comparable, ſelon le monde, aux Légiſlateurs & aux Philoſophes célèbres de l'Antiquité Payenne, peut-il révoquer en doute l'Origine Céleſte du Chriſtianiſme? Quelle doit être la dépravation d'une ame qui n'eſt pas touchée de cette preuve! Qu'il faut être ennemi de toute Juſtice,

pour ne pas comprendre, pour ne pas ſentir la Divinité d'une Loi, qui ne commande rien que de juſte, qui ne défend rien que de mauvais, qui prononce le même Anathême, & contre les actions criminelles, & contre la volonté de les commettre; qui rétablit dans toute ſa pureté la Loi Naturelle, enchérit ſur celle de Moyſe, & ajoûte enfin à des Préceptes parfaits, des Conſeils d'une plus haute perfection! Enfreindre une Loi ſi ſainte, lorſqu'on lui rend toute la gloire qui lui eſt duë, & qu'on eſt le premier à ſe condamner ſoi-même; c'eſt une foibleſſe, qui peut trouver quelque excuſe dans la ſincérité de celui qui la reconnoît & qui la déplore. Mais profaner le nom reſpectable de Philoſophie, en le donnant à cette indigne foibleſſe; vouloir encore être vertueux, après

qu'on a ceſſé d'être Chrétien, c'eſt une hypocriſie pire que la fauſſe dévotion, que les Incrédules ne ſçavent pas diſtinguer de la véritable.

N'adoptons pas ſi légèrement les éloges ſuſpects que l'Incrédulité donne à ſes Héros. Effaçons les fauſſes couleurs dont elle embellit leurs portraits. Repréſentons-les tels qu'ils ſont, & tels qu'ils peuvent être. Juger de leurs mœurs par leurs ſentimens, ſeroit-ce un ſoupçon injuſte & une conjecture hazardée? Les déſordres de leur vie peuvent être inconnus. Mais les conſéquences que leurs ſentimens entraînent naturellement dans la pratique, ne ſont pas douteuſes. La liaiſon de ces ſentimens avec ces conſéquences, forme contre eux une préſomption plus forte

que celle qu'on tire en leur faveur de la régularité apparente de leur conduite. Mais ils ſe plaindroient peut-être que des préſomptions & des ſoupçons, ſont des moyens qu'on n'emploie que dans une cauſe dont on ſe défie, & contre des perſonnes avec qui on ne veut garder aucunes meſures. Convenons donc qu'ils ſont, auſſi véritablement qu'ils le paroiſſent, exempts des vices groſſiers. L'âge, l'affoibliſſement de leur ſanté, la paſſion de l'étude, la ſoif des richeſſes ou des honneurs, une ſeule de ces cauſes ou pluſieurs enſemble, les ont rendus chaſtes & tempérans. S'ils le ſont devenus, ils ne l'ont pas toujours été. Hé ! que faut-il de plus, pour manifeſter l'intérêt qui eſt le principe de leur incrédulité ? Cet intérêt ſubſiſte encore, quoique les paſſions qui l'ont fait

naître, ne produiſent plus
les mêmes effets. Le co
point changé, tandis que
de la vertu n'y régne
débauche, ſans être expiée
place à d'autres péchés :
cette nouvelle ſituation, l
dules ne ſont pas moins
qu'ils l'étoient auparavant
Morale & à la Doctrine d
Chriſt.

Portons la condeſcendan
loin qu'elle peut aller. S
des Incrédules, dont les
n'ayent jamais été ſouillée
libertinage : ſuppoſition
preſque jamais vérifiée, 1
n'eſt pas dépourvue de to
ſemblance. Il eſt des
chaſtes par tempérament
bles de réſiſter avec le
forces de la Nature aux at

la Volupté, moins dangereux pour eux que pour le reſte des Hommes : & dans ce nombre il peut ſe trouver des Incrédules. Mais la vertu conſiſte-t-elle dans l'exemption d'un ſeul vice ? L'Evangile ne défend-il que l'Impudicité ? Et les Incrédules qui n'en ſont pas coupables, n'ont-ils plus aucun intérêt à nier les Vérités Chrétiennes ? Combien d'autres vices les éloignent d'une Religion, dont l'auſtère Morale condamne les péchés de l'eſprit, comme ceux de la chair ; les péchés que l'Homme commet en s'élevant par une folle préſomption, comme ceux où il tombe en ſe ravalant juſqu'à la condition des bêtes guidées par un aveugle inſtinct ! Et puiſqu'on veut abſolument trouver en ces prétendus Philoſophes l'exemple d'une incrédulité déſintéreſſée, qu'on nous dite,

diſe, s'il ne leur manque, pour être Chrétiens, que la perſuaſion des Myſtères ; qu'on nous aſſure qu'ils feront volontiers tout ce qu'ordonne Jeſus-Chriſt, pourvû qu'on les diſpenſe de croire ce qu'il révèle ? Eux-mêmes, car j'en appelle à leur propre témoignage, admettroient-ils à cette condition un Paradis & un Enfer ? Souhaiteroient-ils, que ſans égard aux Dogmes, Dieu ne les jugeât que ſur les Préceptes ? Ils ſe taiſent, & n'oſent répondre à une queſtion ſi preſſante. Mais qui n'entend leur ſilence ? Qui n'apperçoit malgré eux ce qu'ils craignent, & ce qu'ils haïſſent dans le Chriſtianiſme ? Et qui peut déſormais être trompé par ces proteſtations d'impartialité qui ne coûtent rien aux Incrédules ?

Pendant qu'ils pratiquoient la

Morale de Jesus-Christ, leur attachement à sa Religion étoit inébranlable. Ils trouvoient en elle un secours puissant contre les maux, dont la vie humaine est continuellement traversée. Cette Religion étoit pour eux une source féconde des joies les plus pures que des Hommes mortels puissent éprouver. Trop contens d'elle, ils n'étoient contens d'eux-mêmes qu'à proportion de leur exactitude à observer ses Loix. Ils n'avoient garde alors de l'abandonner. Où trouver ailleurs cette paix solide qu'ils goûtoient en lui demeurant fidèles ? Qui pouvoit remplacer, dans leur cœur la douce & précieuse espérance de posséder le souverain bien ? Le Néant, unique ressource des Incrédules, a-t'il assez de charmes, pour qu'on en préfére l'attente à celle d'un

Avenir auſſi heureux ? Ce n'eſt que lorſqu'on eſt déchu par ſes infidélités des droits que l'on avoit ſur la Béatitude Eternelle promiſe par l'Evangile, qu'on a perdu les prémices & l'avant-goût de cette Béatitude, parce qu'on n'en a plus le même deſir, & qu'on ne travaille plus à la mériter ; ce n'eſt, dis-je, qu'alors qu'on eſt diſpoſé à douter, & des Promeſſes, & des Menaces, & des Préceptes, & des Myſtères de Jeſus-Chriſt. La Religion Chrétienne a changé entiérement de face. De conſolante & d'aimable, elle eſt devenue affreuſe & terrible. Son joug, ſans l'onction qui l'adouciſſoit, accable par ſa peſanteur. L'eſpérance, s'il en reſte encore quelque étincelle, n'anime & ne réjouit plus. La crainte du malheur que l'on ſe prépare, jette dans l'abbatte-

ment & dans la triſteſſe. Faut-il être ſurpris, qu'on ſe détache d'une Religion, où l'idée de l'avenir eſt plus inſupportable encore, que l'expérience du préſent; qu'on nourriſſe contre elle un dépit ſecret, qui dégénère enfin dans une haine déclarée; que ne voulant pas faire ceſſer la cauſe du dégoût qu'on en a conçu, on cherche par d'autres moyens le repos & la joie qu'elle procuroit? Dans cette diſpoſition, l'Incrédulité devient un parti forcé. Parti extrême, ſans doute, & le plus mauvais que l'on pût choiſir, mais qui donne au moins une ſorte de tranquillité; & c'eſt-là tout ce qu'on vouloit obtenir.

Les Incrédules ont commencé par une conduite pieuſe conforme à leur Foi, & ils ont fini par

des ſentimens impies conformes à leurs actions. Le premier état a duré plus long-tems en quelques-uns. D'autres ſont entrés plutôt dans le ſecond. Il en eſt même parmi eux qui ſe ſouviennent à peine d'avoir goûté les douceurs du ſervice de Dieu. Malheureux d'avoir rencontré de ſi bonne-heure des corrupteurs de leur innocence, ou d'avoir eu des inclinations ſi perverſes, qu'elles ſe ſont développées preſque en même-tems que leur Raiſon. Il eſt également vrai de cette malice prématurée, qu'elle eſt plus ancienne que leur Incrédulité; qu'ils ont cru d'abord, & qu'ils n'ont ceſſé de croire, que lorſque leurs déſordres croiſſant avec leurs années, ils ont mieux connu la néceſſité, ou de renoncer à des paſſions trop chères, ou de

ſe délivrer d'une Religion trop génante.

De quel œil les Incrédules peuvent-ils regarder leur changement, lorſqu'il en conſidérent l'origine ? Qu'elle eſt humiliante pour eux, & que ce changement doit leur être ſuſpect ! Peuvent-ils croire, que la paſſion qui les a entraînés, ait été pour eux un guide fidèle ? Pour délibérer ſur les moindres affaires, pour décider les plus légères queſtions, il faut un eſprit tranquille, impartial, équitable. N'eſt-ce que dans l'examen de la Religion, qu'il eſt permis d'apporter le plus dangereux de tous les préjugés, qui eſt celui de l'intérêt perſonnel ? Un choix dicté par cet intérêt, eſt-il un choix raiſonnable, un choix prudent, un choix dont on doive envisager les conſéquences

ſans inquiétude ? Que les Incrédules rougiſſent enfin de ce choix qui les déshonore ; & s'ils n'ont pas le courage de le rétracter, qu'ils ceſſent au moins, eſclaves de la prévention, de nous reprocher nos préjugés.

QUESTION III.

Les Incrédules ſont-ils des Eſprits Forts ?

L'USAGE, qui eſt l'arbitre ſouverain des Langues, a donné à pluſieurs termes un ſens tout contraire à ceſui qu'ils avoient dans leur premiére inſtitution. Le terme d'Eſprit Fort, eſt un de ceux qui ont été détournés de leur ſignification naturelle. Il a ceſſé d'être un éloge, & il exprime aujourd'hui, non une qualité réellement eſtimable, mais un vice qui ſe cache ſous le maſque de la vertu qui lui eſt oppoſée. Les Incrédules eux-mêmes n'ignorent pas cette ſignification établie par l'uſage ;

& lorſque l'Auteur des Caractères * leur a demandé, s'ils ſçavent que c'eſt par ironie qu'on les appelle des Eſprits Forts, ils pouvoient lui répondre, qu'ils n'ont garde auſſi d'en accepter le nom. Ils le refuſent, moins par modeſtie, comme il eſt aiſé de le comprendre, que pour ne pas s'expoſer à la dériſion du Public. Cependant ils proteſtent au fond de leur cœur contre ce changement, qu'une injuſte prévention a, ſelon eux, introduit dans le langage. Car, peut-on douter que les Incrédules ne ſoient à leurs propres yeux des Eſprits Forts, à prendre ce terme dans toute ſon énergie ? La ſingularité de leurs ſentimens, la confiance avec laquelle ils les ſoûtiennent, le mépris qu'ils affectent pour tout ce qui penſe

* Chap. 16. des Eſprits Forts.

autrement qu'eux sur la Religion, tout cela ne prouve-t'il pas l'opinion qu'ils ont de la force de leur esprit ?

Il faut, s'il est possible, les désabuser de cette opinion, toute flatteuse qu'elle est pour leur amour-propre. Il faut leur montrer qu'ils ne sont rien moins, que ce qu'ils veulent être ; & que si le nom d'Esprit Fort est une tache pour ceux qui le portent, ce n'est pas à la bizarrerie de l'usage, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre. Il en a été de ce nom, comme de quelques-autres honorables dans leur origine (*a*), & devenus odieux par la faute de ceux qui les ont pris, ou a qui on les a donnés. Mais pour ne pas confondre les idées, je ne

(*a*) Tyran, Sophiste, &c.

prendrai désormais le nom d'Esprit Fort que dans le sens qu'il a par lui-même, & c'est en ce sens que je vais prouver qu'il ne convient nullement aux Incrédules.

Un Esprit Fort, est celui qui ne se laisse point entraîner par les préjugés, qui sçait faire un usage légitime de sa Raison, également incapable & de croire sans des motifs suffisans, & de succomber aux difficultés qu'on lui propose, pour le détacher des Vérités qu'il croit avec une entière certitude.

L'Incrédule croira, sans doute, se reconnoître au premier trait qui caractérise un Esprit Fort. Il dira que pour se garantir de l'illusion, il a renoncé à tous les préjugés; que les opinions populaires n'ont aucun empire sur lui; qu'il fait

gloire de s'écarter des routes battuës, & qu'il s'eſt cru en droit d'examiner ce que ſes Peres ont penſé, & ce que penſe encore la Multitude. L'entrepriſe eſt hardie, je l'avoue : mais voyons ſi elle a été heureuſe, & ſi elle peut mériter à celui qui l'a exécutée, le titre d'Eſprit Fort.

On ne dira pas qu'une opinion nouvelle & ſingulière, ſoit préciſément dans celui qui l'embraſſe, une marque de la force de ſon eſprit. Il n'eſt point d'erreurs & d'extravagances que ce principe n'autoriſât, s'il étoit établi comme une règle générale. Je puis accorder à un Athée ou à un Déiſte, qu'il eſt quelquefois permis de s'éloigner des ſentimens reçus, qu'il y a même de la force d'eſprit à découvrir & à combattre des erreurs accréditées. Mais il doit auſſi convenir

convenir avec moi, que ſi la Multitude n'a pas toujours raiſon, au moins n'a-t-elle pas toujours tort; & que ſe faire une loi & un mérite de la contredire en toute occaſion, c'eſt s'expoſer aux inconvénients du Pirrhoniſme le plus ridicule & le plus inſenſé.

Penſer librement, n'eſt donc pas une preuve qu'on ait l'eſprit fort. C'eſt plutôt, à parler en général, un préjugé de foibleſſe d'eſprit. En effet, ſi, ſans examiner ce qui eſt vrai, ou ce qui eſt faux en ſoi, on s'arrête à des ſignes extérieurs de vérité, peut-on nier qu'il ne ſoit plus raiſonnable d'adhérer à l'Autorité, que de s'élever contre elle, & de la mépriſer? On fait hommage à la Raiſon ſouveraine & univerſelle qui éclaire tous les Hommes, lorſqu'on penſe comme

le plus grand nombre d'entre eux ; on reconnoît dans ſes ſemblables le bon uſage d'une lumière qui eſt commune à tous ; & ſi l'on s'égare en ſuivant cette voie, c'eſt de tous les égaremens le moins honteux pour l'Homme, & le plus excuſable.

Pour ſe diſtinguer parmi les Hommes en n'adoptant que des opinions communes, un mérite ordinaire ne ſuffit pas. Il n'appartient qu'à des génies du premier ordre, de dire des choſes anciennes, & de les dire d'une manière nouvelle, qui excite également l'admiration du Vulgaire, & celle des Connoiſſeurs. Au contraire, celui qui ſe plaît à ſurprendre les Hommes par la hardieſſe de ſes opinions, ſemble ſe défier de lui-même & de ſes talens. Il ne trouve pas

dans ſon propre fond aſſez de reſſources pour s'acquerir une réputation auſſi prompte & auſſi brillante qu'il la deſire. Il a beſoin du ſecours de la nouveauté pour attirer ſur lui les regards. Sans elle il demeureroit confondu avec la multitude. Par elle il ſe flatte d'impoſer au Public, & d'obtenir un rang parmi les Eſprits Forts. Ambition mépriſable, & par les moyens qu'elle employe pour arriver à ſes fins, & par la préſomption dont elle eſt accompagnée. Accuſer le Monde entier d'aveuglement & d'erreur, ſe croire avec une poignée d'hommes auſſi téméraires, plus pénétrant, plus éclairé, plus ſage que le reſte du Genre Humain ; c'eſt une penſée qui n'entre ordinairement que dans un eſprit foible, borné, ſuperficiel. La modeſtie, qui eſt l'apanage du vrai mérite, inſpire du reſpect

pour l'Autorité, & plus on eſt raiſonnable, plus on aime à être d'accord avec le grand nombre de ceux qui poſſedent & qui cultivent la Raiſon.

§. 5. Faut-il conclure qu'en toutes ſortes de matières, la coûtume & l'Antiquité méritent une ſoumiſſion aveugle ? Non : on doit diſtinguer ce que la voix de la Nature, ou une lumière ſupérieure enſeignent, de ce qui n'eſt fondé que ſur des préjugés. L'Idolatrie, qui multiplioit les Dieux, & leur attribuoit une figure humaine, qui favoriſoit les vices & les paſſions, qui étoit utile aux Princes & aux Peuples, pour conſacrer leur origine, & pour aſſurer leurs Conquêtes : l'Idolatrie étoit une erreur groſſière, qui n'a jamais pû preſcrire, ni par la longueur des tems, ni par le

nombre infini de ſes Sectateurs, contre les droits inviolables de la Vérité. Elle devoit ſa naiſſance & ſes progrès aux préjugés qui ſéduiſent les Hommes ; &, ſans entrer ici dans un plus long détail des cauſes particulières, qui ont établi en différens tems & en différens lieux, le Culte des Fauſſes Divinités, il ſuffit de remarquer qu'une Religion qui ne parloit qu'aux Sens & à l'Imagination, qui donnoit un libre cours aux penchans déréglés du cœur humain, n'avoit pas eu de grands obſtacles à vaincre pour s'introduire & pour ſe répandre dans l'Univers. D'ailleurs, l'abſurdité manifeſte de ſes Dogmes lui ôtoit tout l'avantage qu'elle eût pu tirer de ſon antiquité & de ſon étendue. S'il falloit même la juger par ces deux titres, l'un décidoit contre elle, l'autre ne diſoit rien.

en ſa faveur. Une Nation dépoſitaire des Oracles ſacrés, remontoit, non par des traditions fabuleuſes, mais par des dates préciſes & des monumens authentiques, juſqu'à la Création du monde. Son Hiſtoire d'une certitude & d'une fidélité à l'épreuve de la plus ſévère critique, démontroit la nouveauté du Paganiſme ; & ſa Religion infiniment plus pure, étoit auſſi plus ancienne que celle des Payens. Le Culte du vrai Dieu, ſubſiſtant ſans interruption au milieu d'un grand Peuple, mettoit des bornes au régne de l'Idolatrie. Elle ne pouvoit s'autoriſer du conſentement univerſel des Nations ; & de quelque côté qu'on l'enviſageât, elle portoit tous les caractères de l'erreur, ſans aucune marque certaine de vérité.

Ceux qui les premiers ont attaqué

l'Idolatrie, non comme ces Philosophes, qui, contens d'écrire ou de parler contre elle, en pratiquoient publiquement les Cérémonies superstitieuses, mais en lui déclarant au péril de leurs vies une guerre ouverte & irréconciliable; ceux-là, sans doute, ont été des Esprits Forts. Et si cette guerre s'est terminée par la ruine de l'Idolatrie, s'ils sont venus à bout de détruire un préjugé répandu parmi tant de Peuples, soutenu par une possession de tant de Siècles, la force de leur esprit, ainsi que celle de leur courage ne doit plus être regardée comme une force humaine & purement naturelle. Dieu qui la leur avoit inspirée, a fait connoître qu'il les avoit choisis pour être dans le monde les Restaurateurs de son Culte & les Interprètes de ses Loix. Ils ont enseigné par leur exemple la vraie manière de

s'élever au-deſſus des préjugés ; & ce n'eſt pas en contrediſant le glorieux témoignage qu'ils ont rendu à la Vérité, que les Incrédules peuvent aſpirer au titre d'Eſprits Forts.

Il eſt d'autres matières où l'on peut, quoiqu'avec moins de gloire, lutter contre le torrent de l'Uſage & de l'Opinion. Dans les Sciences & dans les Arts qui reſſortiſſent au Tribunal de la Raiſon, & qui peuvent être perfectionnés par l'étude & par l'expérience, les nouvelles découvertes ne ſont pas toujours dangereuſes, quelquefois même elles ſont très-utiles. L'abus qu'on en peut faire, & que la condition des choſes humaines rend preſque inévitable, ne doit pas nous rendre ingrats envers la Providence, qui a réſervé à ces derniers Siècles des biens que nos Peres ne

connoiſſoient pas. La queſtion que je traite, demande que je me renferme dans les matières de Doctrine, où les nouveautés ſont auſſi plus ſuſpectes aux rigides Amateurs de l'Antiquité. Ils ont dû, je l'avoue, être offenſés du mépris injurieux qu'on a témoigné pour tous les anciens Philoſophes, parmi leſquels il y en a eu de très-eſtimables, qui ont défriché les premiers avec de grands travaux, une terre où leurs ſucceſſeurs ont recueilli de ſi riches moiſſons. Les explications téméraires de quelques Philoſophes modernes, ſur des Myſtères qu'il faut croire, ſans entreprendre de les pénétrer, ont encore indigné avec raiſon les Théologiens Orthodoxes. On n'a pas dû ſouffrir, que la ſubſtance même du Dogme fût anéantie, ſous prétexte d'en expliquer philoſophiquement la manière.

Mais ces défauts ne sont pas essentiels à la nouvelle Philosophie. Elle a eu depuis sa naissance des partisans sincèrement attachés à la Foi Catholique, admirateurs des Philosophes célèbres qui ont précédé Descartes, quoique persuadés que sa méthode est préférable à la leur. Après-tout, où est le crime de préférer des idées nettes à des notions confuses & à des termes vuides de sens ? De commencer par les premiers principes de nos connoissances, pour descendre ensuite par degrés aux conséquences de ces principes ; d'ajoûter de nouvelles preuves à celles qu'on employoit ordinairement pour établir l'Existence de Dieu, & la Spiritualité de l'Ame, & de mettre même dans un nouveau jour les anciennes preuves de ces deux importantes Vérités ; d'expliquer

d'une manière ingénieuſe & vraiſemblable la formation du Monde, & les principaux Phénomènes de la Nature ; enfin, dans une ſcience où la Raiſon eſt le ſeul juge, de ſecouer le joug d'une autorité purement humaine, & qui de l'aveu de ſes propres défenſeurs n'avoit pas toujours dominé ſur les eſprits avec le même empire qu'elle exerçoit, lorſque Deſcartes eſt venu au monde : Voilà le fond de la nouvelle Philoſophie. Si ſon Chef, avec une partie de ceux qui l'ont ſuivi, a enſeigné de plus quelques ſentimens, ou inconnus aux Anciens, ou contraires à leur commune Doctrine, ces ſentimens peuvent être, & ſont effectivement rejettés avec la même liberté, dont les Philoſophes Modernes ont uſé envers Ariſtote & ſes Diſciples. Et ſi, parmi ces ſentimens, il s'en trouve qui donnent atteinte

à la Révélation, ils doivent être, je le répète, déteſtés par des Philoſophes Chrétiens.

C'eſt ſur cette règle qu'il faut juger des Syſtêmes de quelques Auteurs ſur la Création. Dieu a bien voulu nous apprendre au commencement de la Genèſe, non ſeulement que le Monde a été tiré du néant, vérité qui ſe démontre par les lumières de la Raiſon ; mais encore par quels degrés la matière, qui n'étoit d'abord qu'un élément informe, eſt parvenuë à ce point d'ordre & de beauté que nous admirons dans l'Univers. Rien n'eſt plus digne de Dieu, & plus conforme aux vuës de ſa profonde Sageſſe, que cet arrangement ſucceſſif des différentes parties du Monde. C'eſt à démêler ces vuës que les Auteurs qui écrivent ſur la

la Création, devroient s'appliquer. Mais ſi l'on peut tolérer leur ſilence ſur ce qui eſt raconté dans le premier Chapitre de la Genèſe, il n'eſt pas poſſible de leur pardonner une Doctrine qui contredit la narration de Moyſe. On leur montreroit ſans peine, que ce récit s'accorde mieux que tous leurs Syſtêmes avec la vraie Philoſophie. On ſe contente de leur dire, que Dieu a dû ſçavoir, ſans doute, comment il avoit créé le monde, & qu'il n'eſt rien de plus téméraire, que d'oppoſer des raiſonnemens à la révélation qu'il nous a donnée ſur un fait qui dépendoit uniquement de ſa volonté.

Mais quand on retranchera de la nouvelle Philoſophie ces ſentimens dont elle n'a que faire, quel préjudice peut-elle apporter à la

Religion ? Ou plutôt, quels ſervices ne peut-elle pas lui rendre, en confirmant d'une part les Dogmes qui ſont le fondement de ſes Myſtères ; & de l'autre, en apprenant à raiſonner avec plus de juſteſſe & de préciſion qu'on ne le faiſoit auparavant ?

Quoi qu'il en ſoit, la cauſe de Deſcartes, de Mallebranche, & des autres qui ont marché ſur leurs pas, n'a rien de commun avec celle des Incrédules. Ceux-là ont pu mériter le titre d'Eſprits Forts par leurs recherches & par leurs inventions. Ceux-ci ne ſont pas même dignes du nom de Philoſophes, & la force prétenduë de leur eſprit n'eſt autre choſe qu'un excès de témérité. Il a été libre de ſuivre ou d'abandonner en philoſophant la méthode Péripatéticienne. On a

pu avec ſuccès lui en ſubſtituer une autre plus exacte, plus ſolide, plus propre à découvrir & à faire connoître la Vérité. Ce n'étoit pas-là réſiſter au conſentement unanime des Hommes, puiſque très-peu d'entre-eux ont été dans tous les tems capables d'étudier une Philoſophie abſtraite & ſpéculative, qui jamais ne leur fut néceſſaire. C'étoit exercer le droit que la Raiſon donne à tout homme attentif, de rappeller à un nouvel examen, ce qui a été cru légèrement ſur la foi d'un Auteur, que ſa réputation a fait choiſir pendant un long eſpace de tems, pour le modèle & le maître de tous ceux qui écrivoient ſur les mêmes matières. Des opinions reçuës par une telle voie, étoient des préjugés, qu'un Eſprit Fort pouvoit ſans injuſtice ſoupçonner d'erreur. S'enſuit-il que les

Incrédules puiſſent étendre le même ſoupçon juſqu'à des ſentimens que la Nature dicte à tous les Hommes, & que le Genre Humain n'a ceſſé de croire dans toute la ſuite des Siècles? Telle eſt la perſuaſion d'une Divinité maîtreſſe de notre ſort, d'une Loi qui diſtingue eſſentiellement le vice de la vertu, d'un Libre-Arbitre dont le différent uſage fait les bons & les méchans, d'une autre vie où les uns & les autres recèvront le ſalaire de leurs actions.

Si les Incrédules, reſpectant la voix de la Nature & le concert perpétuel de toutes les Nations, admettent ces vérités, s'ils ſe bornent à conteſter la révélation faite aux Juifs & aux Chrétiens, ſeront-ils mieux fondés à ſe prévaloir de l'exemple des nouveaux Philoſo-

phes ? Qui ne voit l'extrême disproportion qui ſe trouve entre l'autorité de Dieu & de l'Egliſe ſon interprète, & l'autorité des Philoſophes Anciens & de leur Ecoles ? La premiére eſt ſouveraine, infaillible, ſacrée. Quand elle a parlé, les recherches ſont inutiles, la réſiſtance eſt une folie, le doute ſeul eſt un crime. La force de l'eſprit conſiſte alors à croire ſans héſiter, & ſi l'on ne comprend pas ce que l'on croit, à l'adorer dans un ſilence profond. L'autorité des Philoſophes, quelque anciennes & quelque nombreuſes que ſoient leurs Ecoles, n'a pas les mêmes droits ſur notre obéiſſance. Elle forme une préſomption, mais qui n'eſt pas néceſſairement liée avec la Vérité. Elle mérite des égards, mais en la reſpectant toujours, on peut quelquefois la contredire. Elle

engage à examiner avec une attention particulière ce qu'elle propose ; mais elle n'oblige à le croire que par le concours d'une raison évidente. Autant ces deux Autorités diffèrent entre elles, autant la liberté des nouveaux Philosophes est différente de l'audace des Incrédules. Il n'y a de l'une à l'autre aucune conséquence à tirer, & c'est en vain que les Athées ou les Déïstes cherchent dans la Philosophie Moderne des Esprits Forts qui leur ressemblent.

Quand les Incrédules se vantent de n'être point entraînés par les préjugés, ils en ignorent la nature, & ils confondent ce qu'ils devroient distinguer. Selon eux, tout sentiment commun est un préjugé, & parce que, sur la Religion, ils pensent comme le très-petit nombre, ils triomphent de leur solitude :

comme ſi, pour devenir Eſprit Fort, il ſuffiſoit de s'attacher à des ſentimens ſinguliers. Un peu de Philoſophie leur auroit appris, que le préjugé n'eſt pas où ils le mettent, & qu'il eſt au contraire où ils ne le mettent pas. Le conſentement de tous les Siècles & de tous les Peuples, n'eſt pas ce qu'on doit appeller un préjugé. Une Révélation évidemment marquée au coin de la Divinité, eſt encore moins un préjugé; ou ſi l'on veut leur en donner le nom, j'y conſens: pourvû qu'on ajoûte, que ce ſont des préjugés inſéparables de la Vérité; des préjugés, qui doivent être la règle de nos jugemens, & auſquels la Raiſon elle-même nous aſſujettit.

Il eſt important d'obſerver que les Incrédules qui ne ſont que

Déïstes, rejettent, comme les Athées, la créance de tout le Genre Humain. En eſt-il beaucoup parmi eux qui avouent le Libre-Arbitre & l'Immortalité de l'Ame, ces Dogmes généralement reçus, & ſi odieux à l'Incrédulité? Ils prétendent au moins, & ſans cela ils ne ſeroient pas Incrédules, que Dieu n'eſt point honoré par une Religion particulière, ni outragé par tout autre Culte; qu'il n'a jamais révélé aucun Myſtère, ni preſcrit d'autre Loi que celle que nous apportons en naiſſant. Or l'Univers entier eſt perſuadé du contraire. Il n'eſt pas encore ſoumis, dans tous les Peuples qui l'habitent, à l'autorité de l'Evangile. Mais tous ces Peuples, quoiqu'en ayent pu dire des Relations peu exactes, & démenties par d'autres plus fidelles, tous ces Peuples, même les plus

barbares, adorent une Divinité, lui offrent des Vœux & des Sacrifices, & croyent, en les lui offrant, obéir à ſa volonté expreſſément déclarée. Ainſi, quand les Déïſtes n'embraſſent aucune Religion révélée, ils ne ſont pas moins oppoſés au Genre Humain, que ſi ſe déclarant Athées, ils ne reconnoiſſoient point de Dieu.

Il eſt pourtant vrai que ces deux ſentimens, l'un oppoſé à l'Athéïſme, l'autre combattu par les Déïſtes, quoiqu'ils ſoient tous les deux également répandus, ont des origines différentes. C'eſt la Nature incapable d'erreur, & la même dans tous les Hommes, qui les a réunis ſur l'Exiſtence d'un Dieu. Ce n'eſt pas d'elle qu'ils ont appris que le Ciel a parlé à la Terre, & que Dieu a déſigné lui-même le

Culte qu'il exige de nous. Mais il eſt viſible qu'une perſuaſion qu'on trouve par-tout, & qu'on ne voit commencer nulle part, eſt auſſi ancienne que le Monde, & qu'elle a pour Auteur le premier de tous les Hommes qui l'a tranſmiſe par ſes enfans à toutes les Nations ſorties de cette tige commune. Des préjugés que les ſens ou les paſſions ont fait naître, ont pu s'étendre dans le Monde entier. Mais un ſentiment univerſel qui ne vient pas de ces deux principes, eſt ou enſeignement de la Nature, ou tradition primordiale du Genre Humain. Il eſt donc véritable; & tout ce qu'un Eſprit Fort peut traiter d'erreur & de préjugé, c'eſt uniquement ce que les Hommes y ont ajoûté du leur. Ils ont défiguré l'idée naturelle de la Divinité par des opinions monſtrueuſes, qui

ſeront éternellement la honte de la Raiſon Humaine. Les Sens & l'Imagination ne leur avoient pas perſuadé l'Exiſtence d'un Etre ſuprême. Ils le leur ont repréſenté, ſous une forme ſenſible, bornée, ſemblable à la nôtre ; & l'Homme eſt devenu idolâtre, parce qu'il n'a pu concevoir un eſprit dégagé de tout commerce avec la matière. Les paſſions n'avoient pas fait reconnoître un ſouverain Légiſlateur qui punit ſévèrement le crime. Elles ont attribué à la Divinité les mêmes excès qu'elles inſpirent aux Hommes, & le dérèglement des mœurs a été une des ſources de l'Idolatrie. La Politique n'auroit pu toute ſeule introduire dans le Monde la connoiſſance & le Culte de Dieu. Quelque artificieuſe qu'on la ſuppoſe, il falloit qu'elle trouvât les Hommes attachés à la Religion par des

motifs invincibles, pour qu'un nom ſi ſacré pût ſervir à l'avancement de ſes deſſeins. Les Princes ont cimenté leur puiſſance, en faiſant rendre les honneurs Divins à leurs Peres ou à leurs Enfans. Les Peuples ont érigé des Autels aux Hommes célèbres, dont la mémoire leur étoit chere par les biens qu'ils en avoient reçus. Chaque Etat, chaque Ville, a voulu avoir ſes Dieux particuliers, & l'on voit toujours l'Idolatrie ſe former par la dépravation des idées pures qu'on avoit ſur la Divinité. De même, les Nations ayant perdu le fil de la véritable Tradition, parce qu'elles étoient trop éloignées de ſon origine, ont inventé des Fables ſur le commerce qu'il étoit conſtant que Dieu daignoit avoir avec les Hommes. C'eſt encore ici un fond de vérité, que l'Ignorance & le Menſonge

ſonge n'ont jamais pu détruire, mais qu'ils ont altéré en y ajoûtant les erreurs dont les fauſſes Religions ont été compoſées. Que les Incrédules ſéparent avec nous ces additions, ouvrage des Hommes, du fond qui eſt venu de Dieu : qu'ils conſidérent que ces Additions ont varié ſuivant les tems & ſuivant les lieux, tandis que le fond de la Religion a toujours été auſſi perpétuel dans ſa durée, qu'univerſel dans ſon étenduë ; ils connoîtront alors ce qui eſt préjugé, & ce qui ne l'eſt pas, ce qu'un Eſprit Fort doit admettre, & ce qu'il lui appartient de rejetter.

Mais ils comprendront en même tems, que, ſi l'attachement à la Religion n'eſt pas un faux préjugé, le mépris qu'ils affectent pour elle en eſt un, qui découvre clairement

la foibleſſe de leur eſprit. Cette Idolatrie, le juſte objet de leurs railleries, pourvu qu'ils ſçachent reſpecter la Religion même dont elle étoit un abus & une corruption, a été produite par les mêmes cauſes que l'Incrédulité. Mettons à part toutes ces Apothéoſes, fruits d'une baſſe flatterie dans les Sujets, d'une vanité folle & impie dans les Souverains, témoignages éclatans d'une douleur ou d'une reconnoiſſance portées à l'excès. Ne parlons que des cauſes les plus générales de l'Idolatrie. Ces cauſes, nous l'avons déja vu, ſont les Sens & les Paſſions. Les Sens, qui ne pouvant s'élever juſqu'à un Etre purement ſpirituel, ont dépeint les Dieux ſous une forme humaine; les Paſſions, qui ont fait la Divinité complice des crimes dont elle devoit être juge, afin que les Hommes enhardis

par un tel exemple, péchaſſent ſans frein & ſans remords. Ces mêmes cauſes n'ont-elles pas donné naiſſance à l'Incrédulité ? N'eſt-ce pas parce qu'on donne trop au témoignage des Sens, qu'on ne peut goûter des Myſtères qui ne ſe paſſent point ſous les yeux, qui ne frappent point les oreilles, que l'imagination même ne peut atteindre ? Si l'on étoit accoûtumé à ce Monde intellectuel, où les vrais Philoſophes portent leurs ſublimes contemplations ; ſi l'on ſçavoit, comme eux, nourrir ſon eſprit de la Vérité détachée de toute image ſenſible, auroit-on tant de peine à croire ce qui eſt inviſible & ſurnaturel ſur la parole d'un Dieu, également incapable & de ſe tromper lui-même & de tromper les Hommes ? N'eſt-ce pas auſſi l'aſſurance & la tranquillité qu'on cherche en

vivant au gré de ſes paſſions, qui fait d'abord haïr le Chriſtianiſme, qui de cette haine conduit au deſir d'y trouver des erreurs, & convertit enfin ce deſir en une parfaite Incrédulité ? Il eſt inutile de répéter ici ce que j'ai expliqué fort au long dans la queſtion précédente. Les Paſſions & les Sens n'ont donc pas moins de part aux ſentimens de l'Incrédule qu'à ceux de l'Idolâtre, & deux Hommes ſi contraires l'un à l'autre, ſont néanmoins aveuglés par les mêmes Préjugés.

Ces Préjugés qui forment l'Irréligion, ſont ceux contre leſquels la Philoſophie déclame avec plus de force, & qu'elle regarde comme les deux ſources principales de nos erreurs. Elle condamne l'ignorance & la groſſiéreté du Peuple, qui ſur la foi de ſes Sens, penſe que les

Corps Céleſtes ne ſont pas plus grands en eux-mêmes, qu'ils ne paroiſſent l'être. A-t'elle plus d'indulgence pour l'Incrédule, qui, ſur le rapport de ces mêmes Sens, nie l'exiſtence d'une choſe révélée ? L'une & l'autre mépriſe eſt également indigne d'un Philoſophe. C'eſt avoir l'eſprit foible, que de juger de la nature des choſes par l'impreſſion qu'elles font ſur les Sens ; & ſi cette impreſſion doit être corrigée par les lumières de la Raiſon, elle doit l'être à plus juſte titre par celles de la Révélation.

Par combien d'avertiſſemens & de préceptes la Philoſophie ne prémunit-elle pas encore ſes Eleves contre les Paſſions plus trompeuſes que les Sens ? Avec quel ſoin ne les exhorte-t'elle pas à ſe défier de tout ce qui prévient, trouble,

déconcerte, & entraîne la Raiſon? Ce n'eſt pas dans un Philoſophe une foibleſſe qui le déshonore, que d'éprouver malgré ſoi des mouvemens qui font pencher la volonté vers un objet plutôt que vers un autre. La Nature Humaine, dans l'état où le péché l'a réduite, ne peut être entièrement exempte de ces mouvemens involontaires; & l'Apathie des Stoïciens eſt auſſi chimérique que le bonheur & la ſouveraineté de leur Sage. Mais un homme, qui ſans ambitionner le titre de Philoſophe & d'Eſprit Fort, en a la réalité, ne ſe laiſſe point gouverner par les Paſſions, qu'il ne peut s'empêcher de reſſentir. Il défend ſa Raiſon contre la violence & contre les piéges qu'elles lui préparent; il ne ſe détermine point par leurs ſuggeſtions; & quelques efforts qu'elles faſſent pour

le vaincre, ou pour le ſéduire, il demeure toujours aſſez maître d'elles & de lui-même, pour ne prendre ſon parti qu'après un examen libre & déſintéreſſé. L'Incrédule bien éloigné d'une ſi haute ſageſſe, n'écoute, pour juger de la Religion, que l'intérêt qui le prévient contre elle. Il affecte à l'égard des Préjugés une indépendance, qui bien examinée eſt une véritable ſervitude, & dans la force d'eſprit dont il ſe pare, il montre plus de foibleſſe, qu'un homme ſuperſtitieux dans l'excès de ſa crédulité.

Je ſçai que les Incrédules font conſiſter principalement la force de leur eſprit, dans la hardieſſe qu'ils oppoſent aux menaces de la Religion. Il eſt beau, ſelon eux, d'inſulter aux allarmes du Vulgaire, de regarder d'un œil

tranquille la mort qui fait frémir la Nature, & d'attendre avec la même indifférence les événemens qui doivent ſuivre la mort. Mais combien en eſt-il parmi eux qui ayent dépoüillé cette crainte de l'avenir, qu'ils traitent de foibleſſe d'eſprit ? Sont-ils tous auſſi intrépides qu'ils le paroiſſent ? Et ſans parler de ces troubles, qu'une foi mal étouffée fait malgré eux renaître dans leur cœur, quelques-uns d'eux ne ſont-ils pas aſſez foibles, pour ſe livrer aux plus vaines frayeurs ? Un ſonge, un préſage, un accident fortuit & imprévu, déſolent, épouvantent, confondent ces Ames fortes, qui bravent les maux éternels qu'annonce la Religion. Etrange miſère de l'Homme, & juſte jugement de Dieu qui l'abandonne à ſon ſens réprouvé ! Des Erreurs plus incroyables que les Myſtères, pren-

nent dans l'esprit de l'Incrédule la place de la Vérité qu'il ne croit pas ; & celui qui se montre si courageux, ou plutôt si téméraire à la vuë du plus réel & du plus terrible de tous les dangers, est consterné par un fantôme qui n'existe que dans son imagination.

Mais je veux que les Incrédules soient enfin parvenus, selon leurs souhaits, à ne rien craindre ni dans ce Monde ni dans l'autre. Cette sécurité mérite-t'elle le nom de courage & de Force d'Esprit ? Le Monde même le refuse à une bravoure qui n'est pas réglée par la prudence. Il n'honore de son approbation & de ses éloges le mépris du péril, que lorsqu'il est nécessaire de le chercher ou de l'attendre, & il veut même qu'alors on ne néglige pas les précautions qui peuvent se

concilier avec l'honneur & le devoir. Se préſenter ſans néceſſité à une mort certaine, c'eſt un inſtinct féroce dans ceux qui ne connoiſſent pas le prix de la vie, un excès d'orgueil ou d'ambition dans ceux qui, pour être vûs & applaudis, s'expoſent indiſcrètement, un déſeſpoir dans ceux qui veulent mourir, parce qu'ils ſont ennuyés de vivre. Rien de tout cela n'eſt grandeur d'ame, ni véritable valeur. Si le Monde le juge ainſi par rapport à une vie fragile, qu'il eſt quelquefois permis, & même indiſpenſable de hazarder, que dirons-nous de l'Incrédule, qui veut bien courir le riſque d'une Eternité malheureuſe ? Eſt-ce en lui élévation de ſentimens, ou ſupériorité de lumières ? Si le danger qu'il affronte étoit médiocre, j'excuſerois ſon audace ; s'il prouvoit évidemment

que ce danger eſt imaginaire, je louerois ſon habileté. Mais d'une part, l'Enfer dont on le menace, eſt l'aſſemblage & le comble de tous les maux; de l'autre, il n'a, pour ſe ſouſtraire à cette menace, que des doutes, des conjectures, des vrai-ſemblances, ſi l'on veut, aucune démonſtration. Car enfin, quel eſt le principe d'où l'on puiſſe conclure avec évidence, que l'Ame finira avec le Corps, qu'elle ne ſera pas jugée après cette vie, & qu'elle ne ſubira pas le châtiment de ſes crimes, ſi elle a violé les Loix de la Juſtice & de la Piété? Perſonne, diſent ſouvent les Incrédules, n'eſt revenu de l'autre Monde pour atteſter tout ce qu'on en dit. Je veux bien pour un moment le ſuppoſer avec eux. Mais cette preuve par témoins qu'ils exigent de nous, ſont-ils eux-

mêmes en état de la donner ? Et dans cette diſette de témoignages, qui n'eſt vraie néanmoins qu'à leur égard, la préſomption ne demeure-t'elle pas au ſentiment le plus ancien & le plus général ? La Raiſon eſt auſſi muette que les témoins oculaires contre la croyance d'une autre vie. L'Immortalité de l'Ame ne renferme point de contradiction. Ce qui a exiſté une fois, peut toujours exiſter, & Dieu qui l'a tirée du Néant, n'a pas moins de puiſſance pour l'empêcher éternellement d'y retomber. Je ne demande pas aux Incrédules, ſi Dieu leur a révélé ce qu'ils ne ſçavent, ni par des témoignages certains, ni par des raiſonnemens déciſifs. Toute eſpéce de preuve leur manque, & ils ne peuvent diſconvenir que leur état après cette vie, ne ſoit pour eux une énigme inexplicable. C'eſt

cette

cette incertitude qui leur tient lieu d'évidence. Ils lui confient le plus cher & le plus grand de tous leurs intérêts ; & cette confiance, la plus téméraire qui fut jamais, ils l'appelleront une Force d'Esprit.

Cependant je n'en ai pas assez dit. Je dois ajoûter, que dans le péril où ils s'engagent de se perdre éternellement, rien ne les rassure, & tout est propre à les intimider. L'Univers entier dépose contre eux ; ils n'articulent aucun fait qui combatte ce témoignage. La Raison ne s'explique pas contre l'Immortalité de l'Ame ; mais elle établit clairement l'existence d'un autre Monde, où l'ordre si souvent renversé dans celui que nous habitons, doit être parfaitement rétabli. Une Religion qui a les marques les plus éclatantes de Divinité, con-

cette ſeconde marque d'un Eſprit Fort ne convient pas mieux aux Incrédules que la première.

zvj L'uſage légitime de la Raiſon, eſt un uſage proportionné à ſes forces. Tenir la Raiſon dans le ſilence & dans l'inaction, lorſqu'elle a droit d'examiner & de prononcer, c'eſt avilir la plus noble prérogative de l'Homme, enfouir un talent précieux, dont nous ſommes reſponſables au Maître qui nous l'a confié, & faire injure à ce Maître libéral & tout-puiſſant, qui n'a créé des Etres raiſonnables, que pour que la Raiſon fût l'inſtrument de ſa gloire & de leur bonheur. Mais abuſer de ce principe indubitable, pour étendre au-delà des bornes l'autorité de la Raiſon Humaine, ſoûmettre tout ſans diſtinction à ſon jugement, pré-

tendre que la Nature ni la Religion n'ont rien de caché pour elle, ou de ſupérieur à ſes lumières, c'eſt précipiter la Raiſon, en l'élevant trop haut, & diſputer au Créateur ſa Toute-puiſſance, & ſa Sageſſe infinie.

Les Incrédules ne connoiſſent pour la Religion, comme pour tout le reſte, d'autre Juge & d'autre Arbitre que la Raiſon. Ils ne peuvent ſouffrir qu'on veuille réduire en captivité cette Souveraine abſolue, qui doit donner des Loix & n'en jamais recevoir. C'eſt à elle qu'ils attribuent la déciſion en dernier reſſort de toutes les Controverſes. Ils appellent à ſon Tribunal du commandement qu'on leur fait, de croire des Dogmes qu'ils ne comprennent pas. Eh! pourquoi, ajoûtent-ils, Dieu nous a-t'il accordé

la Raiſon, ſi ce n'eſt pour en faire uſage dans la circonſtance de notre vie la plus intéreſſante qui eſt le choix d'une Religion ? Eſt-ce la ſeule, où il ſera défendu à l'Homme d'être & de ſe montrer raiſonnable ? Qu'a donc de ſi pernicieux la Raiſon qui eſt un préſent de Dieu ? Et s'il eſt permis de ſe défier d'elle, que deviendront toutes les connoiſſances humaines, que deviendra la Société, que deviendra la Religion elle-même ? Avec de pareils diſcours, l'Incrédulité ſe flatte de remporter ſur la Foi une victoire complette. Mais je ne demande à mes Lecteurs qu'un peu d'attention, pour leur rendre palpable la fauſſeté de cette victoire, & la foibleſſe de nos Adverſaires.

Les Théologiens diſtinguent dans la Religion les Myſtères qu'elle

propoſe, & les motifs dont elle accompagne la propoſition de ces Myſtères. Ils avouent que la Raiſon a droit de peſer ces motifs, & de juger de leur ſolidité. Mais quand elle a reconnu qu'ils ſuffiſent pour rendre les Myſtères évidemment croyables, ils ne lui permettent pas d'aller plus loin; & ils l'obligent à croire ſans examen les Myſtères malgré leur impénétrable profondeur. Cette diſtinction entre l'objet de la croyance, *quid credendum*, & la raiſon de croire, *quare credendum*, eſt le dénouëment de toutes les difficultés qu'on peut former ſur cette matière. Il eſt néceſſaire de la développer.

Une Foi imprudente & téméraire ne ſeroit pas une vertu. L'Homme auroit lieu d'en rougir, & Dieu ne s'en tiendroit pas honoré. L'Em

thouſiaſme des Fanatiques reſſemble à la perſuaſion des véritables Fidèles, & peut même la ſurpaſſer en conſtance & en vivacité. Ce qui fait la différence de l'un & de l'autre, c'eſt la différence de leurs motifs. Le Fanatique croit à l'aveugle, & plus il ſe trompe, plus il eſt opiniâtre dans ſon erreur. Le Fidèle croit avec certitude; & parce qu'il eſt aſſuré d'être dans la voie du ſalut, rien n'eſt capable de l'en détourner. La vraie Religion doit donc être appuyée ſur des motifs qui la rendent évidemment croyable. L'uſage légitime de la Raiſon eſt de faire le diſcernement de ces motifs, & de préparer ainſi les Hommes à la connoiſſance des Myſtères révélés.

D'abord elle leur démontre que l'Ignorance & le Menſonge ſont

également incompatibles avec l'idée d'un Dieu, qui eſt la Vérité par eſſence ; & par une ſuite néceſſaire, que tout ce qu'il nous enſeigne, doit être cru, ſoit qu'il parle de lui-même, ſoit qu'il parle de ſes ouvrages. Ce principe une fois poſé, la Raiſon examine, à quelles marques on peut découvrir, ſi Dieu a effectivement parlé. Elle n'en voit pas de plus convaincantes que les Miracles & les Prophéties. Car, n'eſt-il pas de la derniere évidence, que Dieu, Auteur des Loix, ſuivant leſquelles le Monde eſt gouverné, peut ſeul interrompre ou changer le cours de ces Loix, & que des prédictions vérifiées par l'événement, ſont le ſceau de la Divinité, qui poſſéde ſeule la ſcience de l'avenir ? Il ne s'agit plus que de chercher une Religion, à qui ces marques puiſſent s'appliquer.

La Raiſon trouve des Prophéties & des Miracles inconteſtables dans l'Ancien & dans le Nouveau Teſtament. Ce n'eſt pas ici le lieu d'établir la vérité des Faits, ſur leſquels la Religion des Juifs & celle des Chrétiens ſont fondées. Les Incrédules ſe contenteront de l'aveu que je leur fais avec tous les Théologiens, que la preuve de ces Faits par les lumières de la Raiſon eſt d'une néceſſité indiſpenſable; & je ne craindrai pas de m'avancer trop en leur déclarant, que s'ils viennent à bout, je ne dis pas de détruire les Faits que nous alléguons, mais de les rendre incertains & douteux, dès-lors leur conſcience eſt libre, & l'obligation de croire en Jeſus-Chriſt ne ſubſiſte plus.

Après une déclaration ſi préciſe, oſeront-ils encore nous accuſer

d'enlever à l'Homme le plus beau de tous ses priviléges, qui est l'exercice de la Raison ? Nous le lui laissons dans toute son étendue ; nous lui apprenons la manière d'en bien user, & loin d'apréhender que la qualité de Raisonnable ne devienne un obstacle à celle de Chrétien, nous sommes persuadés au contraire que la Raison, s'il la consulte avec fidélité, l'attachera inviolablement au Christianisme.

Mais, disent les Incrédules, vous défendez à la Raison l'examen des Mystères que la Religion propose. Vous lui ordonnez de s'aveugler elle-même, & de vaincre ses répugnances, pour croire ce qu'elle ne conçoit pas, ce qui lui semble même opposé aux plus claires notions, & vous mettez tout le mérite de la Foi dans cet aveugle-

ment volontaire de l'Esprit Humain. Oui, repondent les Théologiens ; mais nous faisons justice à la Raison, en la resserrant dans les bornes dont vous vous plaignez. Nous lui épargnons la honte de s'égarer, si elle s'engageoit sans guide en des pays inconnus ; & la dépendance où nous la réduisons, est plus honorable & plus avantageuse pour elle, que la liberté dont elle est si jalouse.

Est-ce dégrader, est-ce anéantir la Raison, que de dérober à sa curiosité des Mystères, dont l'intelligence ne lui est pas nécessaire, dont il lui est utile de respecter l'obscurité, qu'il est impossible qu'elle pénétre, qu'il seroit dangereux pour elle d'approfondir ? Pourquoi désirer de voir & de comprendre, lorsqu'on est pleinement convaincu

convaincu de la vérité de ce qu'on croit ? Qu'un Dieu se soit revêtu de la Nature humaine, qu'il ait racheté les Hommes de son Sang, qu'il soit encore leur victime & leur nourriture dans un Sacrifice qu'il ait institué, qu'il doive un jour les associer à sa gloire & à son bonheur ; ces objets sont trop intéressans, pour ne pas s'assurer de leur réalité par les plus exactes recherches. Mais s'il n'est plus possible d'en douter, qu'importe de sçavoir comment tout cela peut être ? Le comprendre, seroit, je l'avoue, une perfection ; mais qui n'est pas essentielle au bonheur de l'Homme dans cette vie, qui ne seroit pas un mérite pour lui, sans laquelle il peut acquérir toute la vertu dont il est capable. C'est une perfection, que Dieu peut avec justice réserver pour une autre

vie, ou en accorder dans celle-ci les prémices, comme la récompense d'une foi vive, & d'une obéissance aveugle à l'autorité de sa parole. Une distribution si équitable & si sage, qui met un intervalle entre les Dons, pour faire mieux sentir le prix de ceux qu'on différe, & pour que les derniers soient obtenus par le fidèle usage des premiers; cette distribution n'est-elle pas conforme à l'idée que nous avons de Dieu? Et si elle est vraie, comme l'enseigne le Christianisme, quel avantage ne trouve pas la Raison à croire, sans le comprendre, ce qui lui est révélé; La Foi sera suivie de l'intelligence, & les yeux que la Raison ferme pendant quelques momens, s'ouvriront pour toujours à la lumière de la Vérité.

Combien eſt agréable à Dieu le ſacrifice que l'Homme lui fait de ſa Raiſon ! Par quel autre témoignage peut-il mieux reconnoître ſa ſouveraine infaillibilité ? Les Myſtères compris dans ſa Révélation, ſont environnés d'épaiſſes ténèbres ; l'Homme les croit cependant avec plus de fermeté, que ſi ſa Raiſon les lui démontroit, ou qu'il en apperçût clairement les rapports & les convenances. Ce ne ſeroit pas un mérite pour lui d'acquieſcer à des vérités, qui par leur évidence emporteroient ſon acquieſcement ; ce ſeroit au moins un foible mérite de croire les Dogmes révélés, s'ils étoient faciles à comprendre. Mais lorſqu'il croit des vérités obſcures, & dont il ne peut expliquer l'accord avec d'autres vérités manifeſtes, ſa foi eſt véritablement méritoire ; parce

qu'elle ſurmonte les révoltes de la Nature, & qu'elle immole à Dieu une victime, qui lui eſt d'autant plus glorieuſe, qu'elle eſt plus chere à l'Homme qui la préſente.

Cette ſalutaire violence qui fait tout le mérite de la Foi, ennoblit & perfectionne la Raiſon. Elle l'introduit dans le Sanctuaire auguſte de la Divinité. Dieu ſe montre aux Hommes, il eſt vrai, par la magnificence de ſes ouvrages; il a gravé dans les Créatures des traits ineffaçables de Sa Majeſté; mais qu'eſt-ce que cette connoiſſance naturelle de Dieu, au prix de celle que nous puiſons dans les Divines Ecritures? Un Dieu qui parle de lui-même, ne mérite-t-il pas d'être écouté avec la plus profonde vénération? Et ce qu'il nous apprend de ſon eſſence & de ſes attributs, ne ſurpaſſe-t-il pas tout ce que nous

aurions pu en découvrir par les efforts de notre Raiſon ? Que ſa bonté eſt grande, d'avoir daigné nous ſervir de Maître dans une ſcience dont il eſt l'objet ! Et qu'il eſt heureux pour la Raiſon humaine, de pénétrer ſans travail, & par le ſeul mérite de ſon obéiſſance, dans ce que la Nature Divine a de plus ſecret & de plus intime ! C'eſt encore en ſe ſoûmettant à la Foi qu'elle apprend les volontés libres de Dieu, la fin à laquelle il a deſtiné l'Homme en le créant, le Culte qu'il exige de lui, les bienfaits dont il l'a comblé, les conditions dont il fait dépendre ſon bonheur.

La Raiſon laiſſée à elle-même n'eût jamais pu acquérir ces ſublimes, ces importantes connoiſſances. J'atteſte ici la bonne foi des Incrédules. Ils nous vantent ſans ceſſe

la Raiſon ; mais peuvent-ils méconnoître & déſavouer ſa foibleſſe ? N'en font-ils pas eux-mêmes l'épreuve dans les ſciences purement naturelles ? La Raiſon, ce Juge ſuprême & infaillible, a-t'elle décidé toutes les queſtions que les Philoſophes agitent ſur la formation du Monde, la diſpoſition de ſes parties, la cauſe des principaux effets que l'on y remarque ? Connoît-elle parfaitement & l'Eſprit, & le Corps, & l'union de tous les deux ? A-t'elle concilié des vérités qui ſe démontrent ſéparément, & qui rapprochées l'une de l'autre, paroiſſent ſe contredire ? Elle rencontre dans la Nature des myſtères incompréhenſibles ; comment n'en trouveroit elle pas dans la Religion ? L'Eſprit humain peut-il renfermer dans le cercle étroit de ſes penſées l'Immenſité de l'Etre Divin ? Peut-il

lire dans les Conſeils éternels ? Et convient-il à un vaſe fragile d'interroger l'ouvrier qui l'a formé ? C'eſt donc à la Raiſon une vaine préſomption, & une témérité malheureuſe, d'approfondir ce qui ne peut être connu que par la Foi. Sa chute eſt inévitable, dès qu'elle entreprend de franchir les bornes qui lui ſont preſcrites. Dieu juſtement irrité, punit ſon orgueil par l'humiliation de ſes égaremens. Elle s'élance vers une lumière qui lui eſt inacceſſible ; il la repouſſe & l'enfonce dans les ténèbres. Qui croiroit en liſant l'hiſtoire des anciennes Héréſies, que des Hommes fuſſent capables d'adopter, & de ſoûtenir de ſi prodigieuſes erreurs ? Celles de nos Incrédules qui rapportent tout au bon ſens, ne ſont guères moins abſurdes ni moins groſſières. Et c'eſt ce qui arrivera

toutes les fois, qu'au lieu d'employer la Raiſon à diſcuter les motifs qui rendent la Religion croyable, on voudra s'en ſervir pour ſonder la profondeur des Myſtères.

Reprenons en peu de mots les différences de ces deux uſages de la Raiſon. Le premier qui regarde les motifs de croire, *quare credendum*, eſt un uſage poſſible à tous les Hommes. Quelque occupés qu'ils puiſſent être des travaux inſéparables de leur condition, quelque médiocres que ſoient leurs lumières & leurs talens, ils connoiſſent aſſez la Divinité pour être perſuadés qu'elle eſt infaillible lorſqu'elle parle. Les marques qui diſtinguent ſon langage, doivent être, & ſont effectivement proportionnées à l'intelligence de ceux qui croyent. Les uns plus inſtruits & plus attentifs,

ſçavent mieux les faits qui établiſſent la vérité de la Religion, comprennent mieux ce qu'elle a par elle-même de merveilleux & de ſurnaturel, & ſont mieux en état de défendre leur créance contre les Impies. Les autres moins pénétrans & moins habiles, ont néanmoins des motifs qui ne leur permettent pas de douter de la Révélation. Dieu parle clairement pour eux; & leur Foi, ſans être auſſi éclairée, eſt auſſi prudente, quelquefois même plus pure & plus ferme que celle des Sçavans. Ce même uſage de la Raiſon eſt encore exempt de tout ſoupçon d'erreur. Les faits ſur leſquels la Religion eſt fondée, ſont aiſés à conſtater. Leur certitude ne laiſſe dans l'Eſprit aucun doute raiſonnable. Dieu même a voulu que cette certitude fût portée juſqu'à l'évidence morale : & en effet, il

n'eſt point d'évenement dans l'Hiſtoire Profane, ni dans la Société Civile, ſi digne de notre créance, que la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, dont je cite l'exemple d'autant plus volontiers, qu'elle eſt la baſe de tout le Chriſtianiſme. Enfin, cet uſage de la Raiſon eſt le ſeul qui ſoit néceſſaire dans l'examen de la Religion. Car dès qu'il eſt certain que Dieu a parlé, il ne l'eſt pas moins que l'Homme doit ſe ſoûmettre.

Le ſecond uſage de la Raiſon, qui conſiſte à examiner les Myſtères qu'il faut croire, *quid credendum*, a des caractères tout oppoſés. Il eſt impoſſible à la plûpart des Hommes, par des raiſons particulières tirées de leur état, de leur ſçavoir, de leurs talens, & à tous ſans exception, par la raiſon générale des bornes & de la foibleſſe de

l'Eſprit humain. Il ne donne pas une certitude plus parfaite de la vérité des Dogmes qui ſont l'objet de la Foi, il prive l'Homme des avantages précieux qu'une humble ſoûmiſſion à la parole de Dieu lui procureroit. Il le précipite dans les plus dangereuſes erreurs ; & cet uſage de la Raiſon n'eſt pas ſeulement inutile, il eſt encore pernicieux.

Il réſulte de cette comparaiſon, que les Incrédules tentent vainement de commettre la Raiſon avec la Foi. Filles du Ciel toutes les deux, & deſtinées à conduire les Hommes au même terme par des routes différentes, elles ſont parfaitement d'accord. Les Myſtères que la Foi propoſe, ſont au-deſſus de la Raiſon ; mais ne lui ſont pas réellement contraires. C'eſt la Raiſon

qui démontre la néceſſité de les croire ; c'eſt elle qui défend de les examiner ; & tout eſt raiſonnable dans la Foi, juſqu'au ſacrifice que le Fidèle fait de ſa Raiſon. L'Incrédule eſt autant ennemi de l'une que de l'autre. Il ne conſulte pas la Raiſon, lorſque ſon jugement eſt tout à la fois, & plus néceſſaire & plus ſûr. Il veut l'appliquer malgré elle, & contre ſes véritables intérêts, à un examen qui ſurpaſſe viſiblement ſes forces. Ne peut-on pas lui adreſſer ces paroles du Fils de Dieu? (*b*) Si la lumière qui eſt en vous, eſt ténèbres, que ſeront les ténèbres mêmes ? Mais un Homme qui abuſe ainſi de ſa Raiſon, & qui s'aveugle par ce qui devroit l'éclairer, eſt-il digne du nom d'Eſprit Fort ?

(*b*) Si lumen quod in te eſt tenebræ ſunt, ipſæ tenebræ quantæ erunt ? *Matth.* VI. 23.

Celui

Celui qui croit avec ſageſſe, & ne ſe laiſſe point ébranler par les Difficultés qu'on oppoſe à ſa créance, celui-là mérite mieux un titre ſi reſpectable ; & c'eſt ici le troiſiéme avantage que le Fidèle a ſur l'Incrédule. Je n'ai point prétendu, que la pieuſe crédulité, dont j'ai fait juſqu'à préſent l'éloge, ne pût jamais être une foibleſſe. Elle le devient dans un eſprit foible, qui par un zele dépourvu de ſcience, ajoûte foi aux merveilles les moins vrai-ſemblables. Le défaut de cette crédulité ne conſiſte pas dans l'idée qu'elle a de la Puiſſance, de la Juſtice, & de la Bonté de Dieu. Il ne conſiſte pas non plus dans cette affection vive & ſincère qui l'attache aux intérêts de la Religion, & la diſpoſe à croire volontiers tout ce qui en confirme la vérité. Ces deux ſentimens ſont juſtes, ſont

raiſonnables, conviennent à un Eſprit Fort ; & il n'y a de la foibleſſe qu'à craindre, ou par une fauſſe prudence, de s'y livrer trop, ou par une mauvaiſe honte, de les déclarer. Mais ces ſentimens n'excluent pas, ils exigent même le diſcernement du faux & du vrai, du certain & de l'incertain. Pour croire des miracles, il ne ſuffit pas de ſçavoir qu'ils ne coûtent à Dieu qu'un acte de ſa volonté, qu'il en a opéré dans tous les ſiècles & que ſon bras n'étant pas raccourci, il en opére encore. Il faut que les Faits annoncés comme miraculeux, ſoient atteſtés par des témoignages irréprochables, & qu'ils ayent d'ailleurs les caractères d'une opération Divine & ſurnaturelle. Un Eſprit foible, dont la piété dégénére en ſuperſtition, n'y regarde pas de ſi près. Il ſe perſuade aiſément que Dieu eſt

ſorti de ſon ſecret. Il adore ſans examen tout ce qui l'édifie, & il ne peut ſoupçonner de l'impoſture dans des Hiſtoires qui célèbrent les grandeurs de Dieu, & les vertus de ſes Saints.

Un Eſprit Fort tient le juſte milieu entre cet excès de crédulité & l'excès contraire où tombent les Incrédules. Il n'a garde de mépriſer à leur exemple tous les récits où il entre du prodige. Il ſçait que la Nature eſt entièrement ſoumiſe à Dieu qui en eſt le Créateur. Le Merveilleux n'a rien d'incroyable pour lui. Mais il demande des preuves pour le croire, & ces preuves ne font ſur ſon eſprit que l'impreſſion qu'elles doivent faire. Sont-elles concluantes & démonſtratives ? Il ne doute plus, il ſe rend, il eſt convaincu. Sont-elles ſeulement

plausibles ? Il croit, mais en avouant qu'il peut être trompé. Sont-elles légères ? Il suspend son jugement, & ne se permet que des conjectures. Enfin voit-il des preuves manifestes de mensonge & de supposition ? Il abandonne, il rejette les faux Miracles ; persuadé que les véritables suffisent pour la gloire du Christianisme & pour l'instruction des Fidèles. Mais il laisse aux Impies leur critique dédaigneuse, & leurs malignes railleries sur les Dévotions populaires. Il s'éléve par des vûes supérieures jusqu'au principe de ces Dévotions, & en le séparant des erreurs pardonnables qui s'y trouvent mêlées, il découvre dans ce principe plus de grandeur & de sagesse, que dans la science orgueilleuse, & ordinairement médiocre des ennemis de la Religion. S'il falloit même opter entre deux extrémités

vicieuſes, il choiſiroit la ſuperſtition plûtôt que l'impiété, & foibleſſe pour foibleſſe, il préféreroit celle qui eſt quelquefois innocente, à celle qui eſt toujours criminelle, & dont les ſuites ſont beaucoup plus dangereuſes.

Il ne faut pas s'étonner, ſi un Fidèle éclairé, qui examine avec tant de ſoin ce qu'il doit croire, eſt ſi inébranlable dans ſa créance, malgré les difficultés qu'on forme contre elle. Cette conſtance prouve la force de ſon eſprit, tandis que l'Incrédule montre une foibleſſe pitoyable en ſuccombant aux mêmes difficultés.

La force de l'Eſprit comme celle de l'Ame, éclate dans les obſtacles qu'elle ſurmonte. J'ai déja obſervé, que s'expoſer au péril, & l'on peut

ajoûter, à la douleur, ſans un motif légitime, n'eſt pas l'effet du véritable courage. Mais fuir lorſqu'il eſt néceſſaire d'attendre ou de chercher l'Ennemi, ſe laiſſer abattre par les maux dont on eſt attaqué, c'eſt une lâcheté que le Monde mépriſe, & que la Raiſon condamne. Nous avons vû comment l'Incrédule manque à la première de ces deux obligations. Prouvons-lui qu'il ne remplit pas mieux la ſeconde, & qu'il eſt auſſi foible en cédant aux obſtacles, que téméraire en affrontant le danger.

Quand la Religion Chrétienne eſt établie par des Prophéties, par des Miracles & par tous les autres motifs qui la rendent évidemment croyable, l'unique obſtacle que la Foi ait à vaincre dans l'Eſprit, (car je ne parle plus de ceux qu'elle trouve dans le Cœur,) c'eſt

les difficultés qu'on forme contre les Myſtères. Tantôt ils paroiſſent ſe détruire mutuellement ; tantôt il ſemble impoſſible de montrer comment ils s'allient avec les maximes les plus certaines du bon ſens & de la droite Raiſon. Si dès cette vie nous avions la clé des Myſtères, ſi nous pouvions les voir dans l'Eſſence même de Dieu, où toutes les vérités s'accordent, parce qu'elles y ſont toutes contenuës, ces apparences de contradiction ſeroient bientôt diſſipées. Mais un voile obſcur nous cache les Myſtères, notre eſprit eſt lui-même plein de ténèbres ; & nous ne parviendrons jamais à une connoiſſance aſſez claire & aſſez parfaite des Dogmes que nous croyons, pour faire évanouir toutes les difficultés qu'on peut leur oppoſer. L'Incrédule ſe laiſſe accabler du poids de ces

foibleſſe de l'Ame; l'autre eſt foibleſſe de l'Eſprit; & ſi l'on demande quelle eſt la plus mépriſable, c'eſt, ſans doute, celle de l'Eſprit, qui ſoûtenu par de plus grands ſecours, eſt abattu par de moindres difficultés.

On peut ici remarquer dans l'Héréſie la même foibleſſe que dans l'Incrédulité dont l'Héréſie eſt une portion. L'Hérétique joint à la profeſſion du Chriſtianiſme un attachement à ſon propre Sens, & une confiance dans ſa Raiſon qui ne lui permet pas de porter toute la hauteur des Myſtères. Il faut qu'il retranche de la Révélation ce qu'il ne peut concilier avec ſes propres idées. Qu'on ne croye pas que la fauſſe intelligence de quelques endroits de l'Ecriture ait été la première cauſe de ſon erreur. L'Ecriture eſt quelquefois obſcure,

difficultés. Il ſuccombe aux objections qu'il ne peut réſoudre. Envain lui rappelle-t-on l'évidence des motifs ſur leſquels la Foi Chrétienne eſt fondée ; envain lui prouve-t-on par des exemples même de l'ordre naturel, qu'il eſt quelquefois néceſſaire de croire des vérités qui paroiſſent incompatibles : rien ne peut raffermir ſon Eſprit chancelant & irréſolu. Combattu par des doutes, il pourroit les vaincre avec les armes que la Religion & la Raiſon lui fourniſſent. Mais il aime mieux céder à ces doutes, que de remporter ſur eux une victoire pénible. Foibleſſe ſemblable à celle d'un Homme qui ne ſe livre au vice, que parce qu'il n'a pas le courage de réſiſter au penchant qui l'y entraîne, & de ſurmonter les obſtacles qu'il rencontre dans la pratique de la Vertu. L'une eſt

foibleſſe de l'Ame; l'autre eſt foibleſſe de l'Eſprit; & ſi l'on demande quelle eſt la plus mépriſable, c'eſt, ſans doute, celle de l'Eſprit, qui ſoûtenu par de plus grands ſecours, eſt abattu par de moindres difficultés.

On peut ici remarquer dans l'Héréſie la même foibleſſe que dans l'Incrédulité dont l'Héréſie eſt une portion. L'Hérétique joint à la profeſſion du Chriſtianiſme un attachement à ſon propre Sens, & une confiance dans ſa Raiſon qui ne lui permet pas de porter toute la hauteur des Myſtères. Il faut qu'il retranche de la Révélation ce qu'il ne peut concilier avec ſes propres idées. Qu'on ne croye pas que la fauſſe intelligence de quelques endroits de l'Ecriture ait été la première cauſe de ſon erreur. L'Ecriture eſt quelquefois obſcure,

je le ſçais. L'Apôtre ſaint Pierre le dit expreſſément (c), & il déplore le malheur des Hommes ignorans & inquiets, qui abuſent pour leur perte des paſſages difficiles à entendre. C'eſt cette curioſité inquiéte avec laquelle on eſt toujours ignorant dans les choſes de Dieu, quelque éclairé qu'on puiſſe être d'ailleurs, c'eſt, dis-je, cette curioſité, qui eſt la véritable cauſe de l'abus qu'un Hérétique, fait des Livres Saints. De-là, ces interprétations forcées, pour éluder le Sens Littéral, dont les difficultés ſont trop fortes pour un eſprit qui n'a pas fait un ſacrifice abſolu de ſes lumières à l'autorité de la Révélation. De-là, ces efforts pour trouver dans la parole de Dieu une opinion

(c) Sunt quædam difficilia intellectu quæ indocti & inſtabiles depravant ad ſuam ipſorum perditionem. 2. Petr. III. 16.

chérie, dont il eſt le père ou le protecteur. Au lieu de lire l'Ecriture avec ſoumiſſion, & de l'entendre avec ſimplicité, il y cherche ce qui peut flatter ſa Raiſon, ou quadrer avec des ſentimens dont il eſt déja prévenu. Des difficultés qui ne devroient être que l'épreuve de ſa Foi, en deviennent l'écueil; & pour ne pas ſe faire à lui-même la violence de croire ce qui eſt au-deſſus de lui, il fait une violence manifeſte à un Texte qu'il regarde comme inſpiré. Ainſi ce qu'un Incrédule eſt pour le corps entier de la Révélation, l'Hérétique l'eſt pour quelques Dogmes révélés. Le premier toujours indocile & toujours rebèle, n'admet point d'autorité ſupérieure à celle de ſa Raiſon. Le ſecond en reconnoît une, mais à laquelle il ſçait ſe ſouſtraire, quand l'obéiſſance lui paroît trop dure. Le premier rejette tous

les Myſtères, parce qu'ils ſont tous incompréhenſibles, & par cela même incroyables pour lui. Le ſecond ne refuſe de croire que ceux qui bleſſent davantage ſes préjugés. Le premier a trop de foibleſſe pour ſurmonter, en embraſſant le Chriſtianiſme, la plus légère difficulté. Le ſecond n'a pas aſſez de force pour vaincre toutes les difficultés de la Foi Chrétienne; & cet Athlète qui a pu entrer & s'avancer dans la carrière ne ſçait pas achever ſa courſe, & faire encore quelques pas pour remporter la Couronne.

Le vrai Fidèle n'eſt point ébranlé par les difficultés qui renverſent l'Incrédule. Rien ne l'étonne, rien ne le déconcerte dans les Myſtères, parce qu'il n'y voit rien qui ſurpaſſe l'idée qu'il a conçue de Dieu & de ſes perfections. Il s'attend, lorſqu'on lui

lui parle de la Nature Divine ; à des abîmes ſans fond ; & moins il peut les ſonder, plus il les trouve dignes d'un Etre immenſe & infini. Tout ce qui porte l'empreinte de l'amour que Dieu a pour les Hommes, quelque prodigieux qu'il puiſſe être, eſt conforme à ſes eſpérances ; il juge de l'effet par la cauſe, & il croit ſans peine, qu'une Bonté qui n'a pas de bornes, eſt incompréhenſible dans ſes Dons. Il ſçait que la Création du Monde a été un jeu de la Sageſſe éternelle ; & il ne penſe pas qu'il ſoit plus difficile au Créateur de ſe faire obéir par les Créatures que par le Néant. Pénétré de ces ſentimens, il mépriſe toutes les ſubtilités de la Raiſon Humaine. Les objections les plus preſſantes ne le troublent pas ; non qu'il en ignore la force : il la ſent mieux que les Incrédules

QUESTION IV.

L'Incrédulité eſt-elle compatible avec la Probité?

LEs Incrédules ſemblent s'être
xvij attachés à élever la Loi Naturelle ſur les ruines de la Religion révélée. S'ils mépriſent, s'ils rejettent celle-ci, ce n'eſt, à les en croire, que pour mieux établir celle-là. Le Dieu qu'ils reconnoiſſent, eſt inſenſible à la manière dont on l'honore. Chrétiens, Juifs, Muſulmans, Idolâtres même, tous ſont égaux à ſes yeux. La Probité ſeule peut les diſtinguer. Quelque Culte que les Hommes lui rendent, ils ſont sûrs de lui plaire, pourvu qu'ils ſoient fidèles dans leurs promeſſes, zélés

pour la justice, bienfaisans envers leurs semblables, soumis aux Puissances légitimes, &, pour le dire en un mot, exacts observateurs de la Loi Naturelle. S'il a des récompenses, c'est pour ceux qui auront pratiqué de telles vertus. S'il a des châtimens, c'est pour ceux, qui par les vices contraires, auront déshonoré l'Humanité.

Tel est aujourd'hui l'Evangile des Incrédules. Les Sociniens leur avoient frayé les voies. Ces Hérétiques, si l'on peut appeller ainsi des Sectaires qui méritent à peine le nom de Chrétiens, n'ont conservé de la Religion de Jesus-Christ que sa Morale. Ils l'ont même défigurée, soit en niant les Dogmes qui en sont les plus solides fondemens, soit en altérant sa pureté par des relâchemens favorables à la Nature

corrompuë. La Morale qu'ils attribuent à Jesus-Christ, est plus digne d'un Philosophe éclairé par les seules lumières de la Raison, que d'un Législateur qui parle au nom & avec l'autorité de Dieu. C'est néanmoins dans cette Morale, toute humaine, toute naturelle qu'elle est, qu'ils font consister uniquement la Religion Chrétienne. Les dogmes n'en sont pas, selon eux, une partie nécessaire. Ils traitent de Questions inutiles toutes celles, qui depuis la naissance du Christianisme, ont été agitées avec tant de chaleur sur les différens Mystères. Le pour & le contre de ces Questions leur paroissent, ou également problématiques, ou du moins également indifférens pour le salut. Et c'est cette indifférence pour la Doctrine, qu'ils insinuent sous le nom spécieux de zèle pour la piété. Grotius sur

la fin de ſes jours ſe laiſſa ſéduire par ce prétendu zèle, joint aux louanges flatteuſes que lui donnerent quelques Chefs du Socinianiſme. Ce ſçavant homme qui avoit d'abord réfuté avec ſuccès leurs pernicieuſes erreurs, dégoûté dans la ſuite des Egliſes Proteſtantes, où il ne trouvoit ni une règle aſſurée pour terminer les diſputes, ni aſſez d'union pour les prévenir, ne pouvant d'ailleurs ſe déterminer à ſubir le joug ſalutaire qu'impoſe l'Egliſe Catholique, ſe détacha inſenſiblement des Dogmes qu'il avoit regardés juſqu'alors comme eſſentiels au Chriſtianiſme. Il goûta la Tolérance univerſelle que les Sociniens ſubſtituent à l'autorité de l'Egliſe, pour fixer ſur les controverſes de Religion les doutes de l'Eſprit Humain. Dans cette diſpoſition Grotius écrivit ſes notes ſur l'Ecriture, & on ne doit

pas être surpris, ainsi que l'a remarqué M. Bossuet, que ces notes soient pleines de tout le venin du Socinianisme.

J'avoue que les Sociniens, en poussant jusqu'au bout les conséquences des principes posés par les premiers Réformateurs, ont raisonné plus juste que les autres Sectes qui se sont séparées de l'Eglise Romaine. Mais il leur restoit encore un pas à faire; & pour être mieux d'accord avec eux-mêmes, il falloit renoncer ouvertement, comme les Déistes, à l'autorité de la Révélation. Car en premier lieu, on a de la peine à comprendre, comment il peut être plus nécessaire pour le salut, de croire que Jesus-Christ est un Prophète envoyé de Dieu, que de croire qu'il est Dieu, & qu'il a satisfait pour les péchés des hommes.

A quel titre excepteroit-on le Mahométiſme & le Paganiſme de l'amniſtie générale accordée aux erreurs de l'Eſprit ? S'il eſt vrai que toutes les erreurs de cette eſpèce ſont involontaires, & conſéquemment excuſables, c'eſt une règle qui ne doit ſouffrir aucune exception, & qui renferme les erreurs touchant la Miſſion de Jeſus-Chriſt, celles même qui ont rapport à la nature & aux perfections de Dieu, comme celles qui regardent les Myſtères particuliers du Chriſtianiſme. En ſecond lieu, quelle violence ne faut-il pas ſe faire à ſoi-même, pour n'entendre jamais à la lettre un Livre qu'on reconnoît pour inſpiré ! Si la force du Préjugé a pu accoûtumer quelques eſprits aux ſubtilités inouies de cette étrange grammaire, tout eſprit raiſonnable conviendra qu'il eſt plus

court & plus ſimple de nier avec les Déiſtes la vérité de l'Ecriture, que de lui donner, à l'exemple des Sociniens, une torture continuelle, pour en faire diſparoître les Myſtères qu'elle contient.

Le Déiſme eſt donc une ſuite auſſi naturelle du Socinianiſme, que celui-ci l'a été du Schiſme de Luther & de Calvin : & pour achever la ſuite des erreurs ſur la Religion, on peut ajoûter que le Déiſme conduit inévitablement à l'Athéiſme, & que ce dernier poſte étant encore plus mauvais que tous les autres, l'Athée forcé de l'abandonner, doit néceſſairement ſe jetter dans le Pyrrhoniſme. Auſſi Bayle, le plus dangereux ennemi de la Religion, a bien ſenti, que, pour l'attaquer avec avantage, il falloit attaquer en même-tems la certitude

de toutes les vérités. Il n'en eſt aucune, ſoit hiſtorique, ſoit dogmatique, qu'il ne veuille rendre douteuſe, ou par des objections particulières, ou par les principes généraux répandus dans tous ſes ouvrages. Mais comme le Pyrrhoniſme eſt un vrai délire, s'il eſt ſérieux, ou ne peut être qu'un déguiſement dans quelqu'un qui n'a pas perdu l'uſage de ſa raiſon, on ne doit pas craindre qu'il faſſe de grands progrès parmi les Hommes : & ceux qui raiſonneront avec juſteſſe, demeureront conſtamment attachés au Chriſtianiſme, pour ne pas errer de tous côtés, ſans trouver un point fixe où ils puiſſent s'arrêter, & pour n'être pas enfin obligés de douter de tout, en ne croyant pas à Jeſus-Chriſt.

Je ne prétends pas prouver ici

avec toute l'étenduë qui ſeroit néceſſaire, cet enchaînement indiſſoluble des vérités révélées, & des vérités naturelles. Il ne s'agit pas non plus d'établir contre les Déïſtes, que Dieu éxige néceſſairement un Culte de ſes créatures raiſonnables. Que les Hommes compoſés d'Eſprit & de Corps, & deſtinés à vivre en ſociété, ne doivent pas ſeulement honorer la Divinité par des ſentimens intérieurs, mais encore par des actions publiques & uniformes. Qu'un Culte extravagant ou criminel ne peut être agréable à Dieu, & qu'il ſuffit même pour qu'il rejette celui qu'on veut lui offrir, qu'il ait preſcrit une autre manière de l'honorer.

La Raiſon ſeule démontre tous ces principes ; & lorſqu'on prouve enſuite avec évidence, que Dieu après

après s'être contenté des hommages & des sacrifices qu'il recevoit sous la Loi de Nature, a déterminé par le ministère de Moyse le Culte que les Israëlites devoient lui rendre; que ce culte borné à une seule Nation, & limité dans sa durée, promettoit une nouvelle alliance plus durable, plus étendue, & dont le Messie, annoncé par tant de prédictions, devoit être le Médiateur; que Jesus-Christ a montré qu'il étoit ce Messie par l'accomplissement des Prophéties, par les Miracles les plus éclatans, par la manière toute Divine, dont le Christianisme s'est établi dans le Monde. Lors, dis-je, que de ces différentes propositions qui naissent l'une de l'autre, on a formé le Système entier de la Religion, & qu'il n'est plus douteux, que Dieu n'ait attaché le salut éternel à la

ſuppoſer, après les preuves que j'en ai données dans l'examen de la ſeconde queſtion, c'eſt que ce renoncement n'a pas été le fruit d'une perſuaſion déſintéreſſée, mais de la dépravation de leur cœur. De ces deux propoſitions réunies, je conclus ſans aller plus avant, qu'un Homme aſſez foible, pour ſacrifier ſa foi à ſes paſſions, ne doit pas avoir aſſez de force pour ſacrifier ſes paſſions à ſa probité.

Le premier effort des Paſſions dans un cœur dont elles ſont maîtreſſes, eſt contre la Religion, qui condamne & qui menace leurs déréglemens. La Loi Divine plus ſévère & plus impérieuſe que la Loi Naturelle, excite auſſi plutôt les murmures & le ſoulévement d'une ame livrée à ſes paſſions. Tandis

qu'on ne fait, ou qu'on croit ne faire aucune injuſtice, on ſe perſuade aiſément qu'on accomplit tous les devoirs de la Probité. Et c'eſt la chimère des Incrédules. Mais comme il eſt moins facile de ſe faire illuſion ſur l'accompliſſement de la Loi Chrétienne, qu'il eſt même impoſſible de s'abuſer ſoi-même ſur les prévarications de cette Loi, qui ſont les cauſes ordinaires de l'Incrédulité, on commence par haïr l'Evangile, & on s'efforce d'abord de ſe ſouſtraire à ſon autorité. Il en doit coûter, & quoi qu'en diſent les Incrédules, il leur en coûte beaucoup pour effacer de leur cœur une Foi reçuë avec tant de ſoumiſſion, ſoûtenuë par des motifs ſi touchans, & dont le ſouvenir eſt ramené par des objets qui le préſentent ſans ceſſe. On ne change pas ainſi de créance,

aussi-tôt qu'on desire ce changement ; & tout ce qu'on peut accorder aux plus parfaits Incrédules, c'est qu'après bien des combats, l'intérêt qu'ils avoient à ne pas croire, a pris enfin le dessus sur les raisons qui les portoient à demeurer Chrétiens. Mais lorsque ce pas est une fois franchi, quelle autre barrière peut désormais les arrêter ? Quel frein peut contenir des Hommes qui ont rompu le frein de la Religion ? Est-il des devoirs plus inviolables que ceux que Dieu lui-même nous a imposés avec tout l'appareil de sa Souveraine Majesté ? Et si les Passions ont été assez fortes, je ne dis pas pour empêcher l'observation de ces devoirs, mais pour en inspirer le mépris, que ne doit-on pas craindre de leur violence par rapport à d'autres Loix moins respectables & moins sacrées ?

qu'on ne fait, ou qu'on croit ne faire aucune injuſtice ; on ſe perſuade aiſément qu'on accomplit tous les devoirs de la Probité. Et c'eſt la chimère des Incrédules. Mais comme il eſt moins facile de ſe faire illuſion ſur l'accompliſſement de la Loi Chrétienne, qu'il eſt même impoſſible de s'abuſer ſoi-même ſur les prévarications de cette Loi, qui ſont les cauſes ordinaires de l'Incrédulité, on commence par haïr l'Evangile, & on s'efforce d'abord de ſe ſouſtraire à ſon autorité. Il en doit coûter, & quoi qu'en diſent les Incrédules, il leur en coûte beaucoup pour effacer de leur cœur une Foi reçuë avec tant de ſoumiſſion, ſoûtenuë par des motifs ſi touchans, & dont le ſouvenir eſt ramené par des objets qui le préſentent ſans ceſſe. On ne change pas ainſi de créance ;

de l'Empereur qu'à celui de Jesus-Christ. Ce fut ceux-là (*a*) que Constance reint auprès de sa personne, & qu'il combla de ses faveurs, ne doutant pas qu'il ne dût attendre d'eux la même fidélité qu'ils gardoient à leur Dieu. Mais pour ceux qui avoient si indignement trahi le premier de tous les Maîtres, il les chassa de son Palais & de sa Cour. Car, ajoûta-t-il, comment des Hommes coupables envers Dieu d'une si noire perfidie, peuvent-ils être inviolablement

(*a*) Illos quî veritatis testimonio digni Deo fuêre comprobati, similes erga Imperatorem fore affirmans, fidatores suos & ipsius regni custodes constituit.

Quomodò enim, inquit, fidem erga Imperatorem servabunt inviolatam, qui adversùs Deum opt. max. perfidi esse manifestò convincuntur? *Euseb. in vitâ Constantini, cap. 20.*

attachés à leur Souverain ? Or le raiſonnement que fit Conſtance ſur la fidélité que ſes Sujets lui devoient, on peut le faire ſur tous les autres devoirs de la Probité. Comment eſt-il poſſible qu'on ait plus d'amour & de reſpect pour un Père de qui on tient cette vie mortelle, que pour le véritable Auteur de notre Etre qui eſt Dieu ? Comment, après avoir violé la Foi qu'on lui a donnée, la gardera-t'on à des Créatures ? Comment une ame ingrate aux bienfaits du Tout-puiſſant, ſera-t'elle touchée de reconnoiſſance pour les Hommes ſes bienfaiteurs ? Comment peut-on être juſte à l'égard de ſes ſemblables, lorſqu'on refuſe à la Divinité le Culte qui lui eſt dû ?

Les Incrédules répondront, ſans doute, que le raiſonnement de ces

Empereur étoit ſolide ; mais qu'il ne peut être employé contre eux. Ces lâches Courtiſans de Conſtance qui promirent de renoncer au Chriſtianiſme, n'agiſſoient point par conviction. L'intérêt & l'ambition étoient les ſeuls motifs d'une Apoſtaſie qui démentoit leurs ſecrets ſentimens. Un Prince auſſi habile que Conſtance, avoit raiſon de ſoupçonner la fidélité de ceux de ſes Sujets, qui, pour conſerver leur fortune, abandonnoient extérieurement une Religion qu'ils croyoient Divine. Mais les Incrédules ſont perſuadés au contraire, que le Chriſtianiſme eſt une fauſſe Religion. C'eſt en conſéquence de cette perſuaſion qu'ils négligent la pratique de l'Evangile ; & l'on ne peut inférer ni de leurs ſentimens, ni de leur conduite qu'ils ſoient capables d'enfreindre la

Loi Naturelle, dont ils respectent l'autorité.

Cette réponse des Incrédules les justifieroit parfaitement, si l'origine de leur Incrédulité étoit aussi pure qu'ils le prétendent. Mais j'ai déja démontré qu'ils n'ont cessé de croire les Dogmes, qu'après avoir commencé par violer les Préceptes, & que le changement de leurs mœurs a été le principe du changement de leur créance. Ils sont donc Incrédules, comme les Courtisans de Constance étoient Apostats, par foiblesse & par intérêt. Et si les passions qui les dominent, au lieu de porter seulement leurs mains à des actions contraires à leur foi, ont eu la force d'arracher cette même foi de leur esprit, où elle étoit si profondément gravée, qu'ils ne se flattent pas que cette différence

mette leur probité à couvert de tout soupçon. Des Passions qui ont produit un effet si surprenant, n'en sont que plus dangereuses ; & il leur est moins difficile de faire un Scélérat d'un Honnête Homme qui ne connoît plus que la Loi Naturelle, que de former un Incrédule d'un Chrétien instruit de sa Religion.

Si les Passions contentes du triomphe qu'elles ont remporté sur la Foi d'un Chrétien, ne livroient pas à son cœur de nouvelles attaques ; si elles n'étoient pas gênées par la Loi Naturelle ; je conviens que l'Incrédulité pourroit compatir avec la Probité. Mais ce seroit ignorer également & les penchans du cœur humain, & l'étendue des devoirs que prescrit la Loi Naturelle, que de se figurer une constante & parfaite conformité entre ces devoirs

&

& ces penchans. Ces devoirs, il eſt vrai, enſeignés aux Hommes par la voix même de la Nature, ſont ordinairement les derniers dont le reſpect s'efface dans leur eſprit. Mais après-tout ce ſont des devoirs; c'en eſt aſſez pour les rendre pénibles à une ame naturellement ennemie de la dépendance, & qui n'eſt pas accoûtumée à réprimer ſes paſſions. La Loi Naturelle, quoique moins auſtère que la Religion Chrétienne, a auſſi ſes rigueurs. Elle s'oppoſe à des inclinations qu'on ne peut ſatisfaire qu'aux dépens de la Probité. Elle interdit des plaiſirs deſirés avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils ſont plus injuſtes. Or dans cette contrariété de ſentimens, dont les uns ſont inſpirés par la Paſſion, les autres ſont dictés par la Loi Naturelle, qui peut répondre que ceux-ci prévaudront dans le cœur de l'Incré-

dule? Ou plutôt, n'eſt-il pas moralement certain, que la Paſſion déja victorieuſe de ſa foi, le ſera auſſi de ſa probité? Elle a pris de nouvelles forces, par la foibleſſe avec laquelle il a ſuccombé à ſes premiers efforts. Après lui avoir fait le ſacrifice de ſa Religion, il n'eſt plus en état de lui rien refuſer. Elle le gouverne avec un empire abſolu; & s'il lui reſte encore quelques ſentimens vertueux, ce n'eſt pas qu'ils ſoient plus affermis que ceux qu'il a perdus; c'eſt que la paſſion dont il eſt eſclave, n'eſt pas intéreſſée à les détruire.

L'Honneur, dira-t-on, ſuffira pour arrêter l'Incrédule ſur le penchant du précipice. Il craindra l'infamie dont il ſe couvriroit en violant les règles de la Probité; cette crainte juſte & légitime mo-

dérera la fougue de ſes paſſions, & fortifiera ſon horreur naturelle pour des actions condamnées par la voix publique, & par le témoignage ſecret de ſa Conſcience.

A quoi l'Incrédulité eſt-elle réduite, ſi pour ſe préſerver des crimes les plus noirs elle n'a pas de motif plus puiſſant que la crainte de l'infamie ? Cette crainte eſt juſte, je l'avoue. Mais ſi elle eſt ſeule, ſi elle eſt dominante, ſi elle n'eſt pas ſubordonnée à des vûes plus parfaites, elle n'eſt qu'un fantôme de vertu & de probité. Les Payens eux-mêmes n'ont appellé de ces noms reſpectables, qu'un amour de l'ordre indépendant des craintes & des eſpérances humaines. Ils ont voulu qu'un Homme véritablement & ſolidement vertueux fût éviter le crime, quand il

pourroit le commettre ſans témoins, & n'enviſageât, en l'évitant, que la haine qu'il mérite par lui-même. C'eſt ce que Cicéron enſeigne, & qu'il explique admirablement dans cet endroit de ſes Offices (*b*), où il parle de l'Anneau que les Fables ont attribué à un Roi de Lydie, & qui rendoit inviſibles ceux qui le portoient. La vertu dont il nous donne d'après l'Ecole de Platon, ou, pour mieux dire, d'après la Nature même, une ſi noble idée, eſt aimable par ſa propre beauté. Dépouillée de tous les avantages extérieurs, elle n'eſt pas moins digne qu'on s'attache à elle; fallût-il eſſuyer par cet attachement la honte

(*b*) Hunc annulum ſi habeat Sapiens, nihil plùs ſibi licere putet peccare, quàm ſi non haberet. Honeſta enim bonis viris, non occulta quæruntur. *Lib. 3 de Offic. cap. 9.*

& les disgraces qui ne sont dûës qu'au crime. Si cet amour épuré de la vertu, essentiel pour être honnête-Homme, est trop foible dans le cœur des Incrédules pour résister à leurs passions ; si, pour se défendre contre elles, il n'ont de ressource assurée que dans la crainte de l'infamie, leur cause est jugée, & l'Incrédulité est convaincuë d'être l'ennemie de la Probité.

Je dis plus : ce motif qui est un soûtien de la vertu, sans être la vertu même, & qui dégénére, lorsqu'il est seul, en hypocrisie ; ce motif n'est pas toujours capable d'arrêter la main de l'Incrédule ; & de le détourner des crimes auxquels ses passions le sollicitent. Un Juge craint de se déshonorer par une injustice. Mais le désordre de sa conduite a déja éteint en lui les

TAYLOR INST. OXFORD

principes de la Foi Chrétienne. La pensée d'une autre vie l'inquiétoit. Il a gagné sur lui de ne plus croire le Jugement où tous les Hommes, selon l'Évangile, doivent comparoître, & où les Ministres de la Justice en particulier rendront compte des jugemens qu'ils auront prononcés sur la terre. Il étoit important pour lui, dans le rang qu'il occupoit, de demeurer attaché à une Doctrine si raisonnable & si sainte. Il l'a néanmoins abandonnée. Les mêmes Passions qui ont opéré ce changement, le pressent aujourd'hui de commettre une injustice. Ce n'est qu'à ce prix qu'il peut les satisfaire, & il se trouve dans l'inévitable nécessité de choisir entre la privation de tout ce qui le flatte, & la prostitution de son ministère. Je veux qu'il soit assez jaloux de son honneur pour

s'abſtenir d'une iniquité qui pourroit être connuë, & imprimeroit à ſon nom une tache auſſi honteuſe qu'ineffaçable. La délicateſſe d'un homme eſclave de ſes paſſions, ne va pas toujours juſques-là ; & l'on en voit dans toutes les profeſſions, qui ne ſont pas moins endurcis contre la cenſure du Monde, que contre leurs propres remords. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre, ſi ce Juge devenu incrédule, parce qu'il étoit intéreſſé à l'être, trouve le même intérêt à faire une injuſtice, ſans compromettre ſa réputation; s'il peut ſe flatter, qu'en contentant ſes deſirs, il conſervera aux yeux du Public les dehors de la Probité? N'importe qu'il ait lieu de le penſer, ou que ſon attente ſoit mal-fondée. Il ſuffit qu'elle ſoit réelle, pour que la crainte de l'infamie ne le touche pas. Les Paſſions agiſſent

alors avec toute leur force ſur l'ame de ce Juge incrédule, & n'ont plus de contrepoids qui puiſſe ſoûtenir la balance qu'elles font pencher. La cauſe la plus juſte eſt-elle en ſûreté devant un Tribunal, dont les avenuës ſont fermées à la Religion & à l'Honneur ? Les Incrédules eux-mêmes verroient-ils tranquillement leurs intérêts les plus chers ſoumis à la déciſion de ce Tribunal ? Et s'il dépendoit d'eux de choiſir leur Juge, héſiteroient-ils entre un Partiſan de leur Doctrine, & un Homme qui exerce par des vûes Chrétiennes les fonctions auguſtes de la Magiſtrature ?

Eſt-ce notre Doctrine que vous attaquez, diront, ſans doute, les Incrédules ? Nous ne méritons pas vos reproches : mais quand même vous pourriez nous les faire, pour-

quoi retomberoient ils ſur l'Incrédulité? faut-il avoir abandonné le Chriſtianiſme, pour ſacrifier ſes devoirs à ſes paſſions? Vous-même avez ſoûtenu le contraire. Vous avez décidé dans votre premiére Queſtion, qu'il eſt beaucoup plus ordinaire de contredire ſa foi par ſes mœurs, que de renoncer entiérement à ſa foi. Vous admettez donc des Chrétiens ſincèrement perſuadés de leur Religion, & qui néanmoins en violent les devoirs les plus eſſentiels. C'eſt contre ces lâches Chrétiens que votre raiſonnement a toute ſa force. S'ils mépriſent, entraînés par leurs paſſions, les règles de l'Evangile, dont l'autorité eſt ſi vénérable pour eux, vous avez droit de conclure, qu'ils n'obſerveront pas plus religieuſement la Loi Naturelle. Peut-être ne l'obſervons-nous pas mieux.

Mais notre incrédulité n'eſt pas reſponſable d'une prévarication qui nous eſt commune avec vos Fidèles ; & ſi vous nous comparez les uns aux autres, vous devez nous trouver les moins coupables, puiſque nous ne reconnoiſſons qu'une ſeule Loi, & que faiſant profeſſion d'en reconnoître une ſeconde, ils les violent également toutes les deux.

On ne m'accuſera pas d'affoiblir les objections de mes Adverſaires. Celle qu'ils viennent de propoſer, quelque forte qu'elle paroiſſe d'abord, ne détruit pas mes preuves. Elle me fournit même l'occaſion d'en ajoûter de nouvelles, & d'entrer plus avant dans l'examen de notre Queſtion. Les Incrédules, contens de juſtifier leur Doctrine, ſemblent négliger leur propre

défenſe. Pour moi, bien éloigné d'intenter contre eux des accuſations perſonnelles, je me borne à combattre leurs ſentimens. De la naiſſance & des progrès de l'Incrédulité, j'ai formé juſqu'à préſent un préjugé légitime contre la probité de ſes Sectateurs. C'en eſt aſſez, je penſe, pour décrier l'Incrédulié dans l'eſprit des vrais amateurs de la vertu. Mais ſi les Incrédules veulent quelque choſe de plus précis contre leur Doctrine, il faut leur montrer, que l'Incrédulité, par ſes principes, porte des atteintes mortelles à la Probité.

Premiérement, elle lui ôte le ſoûtien de la Religion. Il n'eſt point de Vertus Morales, qui ne ſoient en même-tems des Vertus Chrétiennes, ſoit par le commandement que Jeſus-Chriſt nous fait

de les pratiquer, ſoit par les motifs qu'il nous propoſe pour nous exciter à la pratique de ces Vertus. Toutes les conditions, qui partagent la Société, trouvent leurs devoirs tracés dans les Livres Saints. Ils recommandent la bonne-foi dans le Commerce, l'intégrité dans l'adminiſtration de la Juſtice, la fidélité dans le maniment des deniers publics, la fermeté mêlée avec la douceur dans l'exercice de l'Autorité, la libéralité ſans profuſion dans l'uſage des Richeſſes, l'amour de la Patrie, & pour ne pas pouſſer plus loin un détail qui n'a pas de bornes, toutes les qualités qui compoſent le Citoyen. C'eſt même ſur l'accompliſſement des devoirs propres de chaque état, que l'Evangile fonde la véritable ſainteté; & tout ce qu'il exige au-delà, c'eſt qu'on accompliſſe ces devoirs

devoirs par des vuës ſupérieures qui ennobliſſent & qui conſacrent les Vertus Civiles. Falloit-il dégrader ces Vertus du rang ſublime où le Chriſtianiſme les éleve ? Seront-elles plus cheres & plus reſpectables aux Hommes, quand ils ceſſeront de les regarder comme des Loix Divines, & qu'ils n'auront que du mépris pour les ſalutaires maximes que la Religion ajoute aux enſeignemens de la Nature ? La Religion n'étoit que trop néceſſaire pour aſſurer à la Loi Naturelle une ſoumiſſion, que l'indocilité du Cœur Humain & ſes penchans déréglés lui diſputent. C'étoit toujours un motif de plus, & un motif qu'on devoit conſerver avec d'autant plus de ſoin qu'il imprime plus de vénération. L'Incrédulité, en retranchant ce motif, livre la Loi Naturelle ſeule, & preſque déſarmée, aux

attaques des passions. Elle la dépouille de ce caractère auguste de Divinité, qui étoit tout à la fois & sa défense & sa gloire. Ce n'est plus un sacrilége d'enfreindre cette Loi. Ce n'est plus devant Dieu un mérite de l'accomplir. L'Homme ne connoît d'autre Législateur que sa Conscience souvent aveugle, souvent dépravée, & il ne tient à la Probité que par des liens, qui n'étant pas resserrés par la Religion, peuvent être plus facilement rompus.

La Probité bien entenduë consiste à ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait à nous-mêmes; & cette règle admirable de conduite est fondée sur l'amour du Prochain (c). Que cet

(c) Non adulterabis, non occides, non furaberis, non falsum testimonium dices; &

amour régne dans le cœur de tous les Hommes, il n'y aura plus sur la terre ni violences ni rapines, ni calomnies, ni aucun de ces crimes qui font le malheur & le désordre de la Société. J'avoue que la Raison & la Nature invitent les Hommes à s'aimer réciproquement. Tous les ouvrages sortis dans ces derniers tems du sein de l'Incrédulité, sont remplis des plus vives exhortations à l'amour du Prochain. Mais si ce n'est pas le desir de rendre leur cause moins odieuse, qui fait parler ainsi les Incrédules, s'ils ne veulent pas répandre le poison de leur Doctrine à la faveur d'une Morale que tout le monde reçoit avec plaisir, s'ils sont enfin aussi zélés qu'ils le

si quod est aliud mandatum, in hoc verbo instauratur. Diliges proximum tuum sicut teipsum. *Rom.* XIII. 9.

paroiſſent pour la Charité fraternelle, pourquoi ſe déclarer contre une Religion qui donne de ſi beaux préceptes, des motifs ſi touchans, & de ſi rares exemples de cette vertu? Elle ne ſe contente pas d'exciter les Hommes à s'aimer les uns les autres, parce qu'ils ont tous la même nature, ou, comme les Déïſtes en conviennent, parce qu'ils ſont tous créés par le même Dieu : Elle ajoûte, ce que l'Incrédulité ne peut dire, que tous les Fidèles honorés de l'adoption Divine, ont un même Père qui eſt Dieu, une même Mére qui eſt l'Egliſe; qu'ils ſont tous Membres d'un même Corps avec un ſeul Chef qui eſt Jeſus-Chriſt; qu'unis ſur la terre par la même Foi, admis aux mêmes Sacremens, ils ſont encore appellés dans le Ciel à la poſſeſſion du même Royaume. Il ſemble que Jeſus-Chriſt unique-

ment occupé du deſſein d'inſpirer aux Hommes une Charité mutuelle, ait craint de ne pas leur en fournir aſſez de motifs. Il a prévu les raiſons qu'on pourroit oppoſer à une Loi ſi ſainte ; & pour mieux cimenter cette Charité, qui eſt le fonds de ſon Evangile, il a voulu qu'elle fût indépendante des vertus ou des vices des perſonnes que nous devons aimer, du bien ou du mal qu'elles ont pu nous faire ; & ſans exclure les différens degrés dont la Charité eſt ſuſceptible, il l'a étendue à tous les Hommes ſans diſtinction de bons ou de méchans, d'amis ou d'ennemis, de concitoyens ou d'étrangers. Lui-même a pratiqué le premier ce qu'il ordonne, par l'amour qu'il a témoigné pour ſes perſécuteurs & pour ſes bourreaux. Légiſlateur unique, Docteur incomparable, il a enſeigné la plus parfaite

de toutes les Religions, & il n'a rien exigé de ſes Diſciples, dont il ne leur ait donné l'exemple. Eſt-ce en décriant ſa Perſonne & ſa Doctrine, que les Incrédules ſe flattent de répandre parmi les Hommes cette Charité bienfaiſante, dont ils font de ſi pompeux éloges, & qui eſt en effet ſi néceſſaire à la Probité? Ne voyent-ils pas que les Maximes Evangéliques ſont les plus fermes appuis de l'amour du Prochain; & qu'en détruiſant ces Maximes, ils ouvrent un champ libre à la Cupidité, l'implacable ennemie de la Charité? Car ſi nous avons reçu de la Nature une inclination légitime pour nos ſemblables, nous portons en même-tems au fond de nous-mêmes un amour-propre, qui ſe regarde comme le centre de l'Univers, où tout doit aboutir; qui ne conſidére

les autres Hommes que comme des instrumens de son bonheur, & qui commence à les haïr, lorsqu'ils sont des obstacles à l'accomplissement de ses desirs. Cet amour-propre, que les Livres saints nomment Cupidité, ne s'attache pas dans tous les Hommes aux mêmes objets. L'Avare, idolâtre de l'Argent, loin d'employer ses richesses au soulagement des misérables, envie le bien d'autrui, & l'enleve s'il en trouve l'occasion. L'ambitieux, avide des Honneurs, travaille à écarter les Concurrens qu'il redoute, & à supplanter le possesseur d'une place à laquelle il aspire. Le voluptueux, emporté par une folle passion, n'écoute ni la voix de la pudeur, ni celle de la justice. C'est toujours la Cupidité qui sous différentes faces cherche ses propres intérêts au préjudice de

ceux d'autrui. Laiſſez ſubſiſter cette racine maudite, elle produira les plus pernicieux attentats. Il n'eſt pas poſſible qu'on aime ſincèrement ſon prochain, lorſqu'on ne peut obtenir qu'à ſes dépens ce qu'on deſire; & qu'on s'aime ſoi-même avec excès. Pour établir une Charité ſolide, il faut, comme Jeſus-Chriſt l'a fait, élever l'Homme au-deſſus de la Nature, le détacher de lui-même, lui montrer dans ſon Prochain, non ſeulement un Homme ſemblable à lui, mais Dieu-même, dont l'homme eſt la Créature & l'image, confondre ainſi dans une même Charité l'amour de Dieu & celui du Prochain, & par la ſupériorité de l'amour Divin ſur tous nos autres ſentimens, étouffer les antipathies, les haines, les jalouſies qu'enfante l'amour-propre, ſource inépuiſable de crimes & d'injuſtices.

Secondement, l'Incrédulité fait perdre aux Hommes la crainte de l'avenir, nouvelle atteinte qu'elle donne à la Probité. Il eſt des perſonnes, qui par une longue habitude de la vertu, ont moins beſoin d'être averties des châtimens que Dieu réſerve au vice. Toutefois ce ſouvenir leur eſt néceſſaire pour les retirer de l'engourdiſſement où tombent quelquefois les Ames les plus fidelles à leurs devoirs, pour les ſoûtenir contre les tentations dangereuſes où elles ſont expoſées; & il n'eſt point d'Homme ſur la terre, quelque parfait qu'il puiſſe être, qui ne doive s'appliquer perſonnellement l'avis que Jeſus-Chriſt donne à ſes Diſciples (*d*) : Ne craignez pas ceux qui n'ont de pouvoir que

(*d*) Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non poſſunt occidere. Sed

ſur le Corps, & ne peuvent faire périr l'Ame. Craignez plutôt celui qui peut condamner l'un & l'autre aux flammes éternelles. De plus, ces Ames privilégiées connoiſſent & croyent plus fermement que les autres l'Enfer avec toutes ſes horreurs, & ce n'eſt que la penſée vive & fréquente des vengeances Divines, qui les a ordinairement conduites à cet état de perfection, où le motif de la crainte leur eſt devenu moins néceſſaire & moins familier. Leur petit nombre excepté, le commun des Hommes eſt plus frappé par la crainte de l'avenir que par tout autre motif. Hé! quoi de plus capable en effet de les éloigner du crime, que cette penſée? Dieu eſt le témoin, le juge,

potiùs timere eum qui poteſt & animam & corpus perdere in gehennam. *Matth.* X. 28.

& le vengeur de leurs plus ſecrettes actions. Ils peuvent éviter ici-bas la cenſure publique & leurs forfaits les plus odieux demeureront impunis, s'ils ſont ignorés par les Hommes. Mais rien ne peut échapper aux regards perçans de cet œil qui ne s'endort jamais (e), comme parle ſouvent ſaint Chryſoſtome. Dieu voit tout, & ce qu'il voit eſt écrit en caractères ineffaçables dans les Livres de ſa Juſtice. Il citera ſans acception de perſonnes tous les Criminels à ſon Tribunal, & la ſentence qu'il prononcera contre eux, auſſi ſévère qu'irrévocable, s'exécutera par des tourmens éternels. Quels penchans & quels deſirs de pareilles réflexions ne doivent-elles pas réprimer ? Qui peut-être aſſez inſenſé pour vouloir ſe jetter

(e) ἀκοίμητος ὀφθαλμος.

dans les mains vengereſſes du Dieu Vivant, pour préferer une ſatisfaction paſſagère à un malheur ſans fin & ſans meſure ? Ce motif eſt ſi puiſſant ſur les Hommes, qu'ils ſont forcés d'en écarter le ſouvenir, pour pécher avec tranquillité. Sur le point de commettre le crime (f), ils détournent leurs yeux pour ne plus voir le Ciel dont les juſtes jugemens les rempliroient de frayeur & de confuſion : & ce n'eſt qu'après cette premiére démarche, qu'emportés par le mouvement rapide de leurs paſſions, ils ſe livrent aux plus grands excès. Si l'oubli volontaire de l'Enfer a des ſuites ſi funeſtes, quels doivent être les effets d'une Incrédulité, qui par

(f) Declinaverunt oculos ſuos, ut non viderent Cœlum, neque recordarentur judiciorum juſtorum. *Daniel.* XIII. 9.

ſyſtême

ſyſtême & par principes rejette l'Enfer ? L'aſſurance de l'impunité eſt l'amorce de tous les crimes. Le Meurtrier, l'Adultère, le Raviſſeur du bien d'autrui, n'appréhendent plus rien après leur mort. Pourquoi ſe priveroient-ils pendant leur vie des plaiſirs qu'elle leur procure ? Ces plaiſirs ſont injuſtes à la vérité ; mais outre qu'à une ame fortement épriſe d'elle-même, il faut propoſer des maux plus conſidérables, que le bien dont l'apparence l'éblouit ; que peuvent les noms de Juſtice & de Vertu, ſur celui qui n'a pas la crainte de l'avenir ? Il eſt perſuadé que les actions qualifiées d'injuſtes par les Hommes, ne ſeront point punies dans un autre monde ; il voit qu'elles réuſſiſſent ſouvent dans celui-ci. Peut-il croire bien ſérieuſement, qu'elles ſoient auſſi criminelles qu'on l'aſſure ?

Où seroit l'équité du Souverain Arbitre de la Nature, s'il souffroit que le vice triomphât sans revers, & que la Vertu fût opprimée sans ressource ? Il est moins absurde de nier la Providence, & la distinction morale du Bien & du Mal, que d'allier la croyance de ces Dogmes avec la sécurité des Incrédules sur l'avenir. Elle n'est donc propre qu'à précipiter les Hommes dans un abîme d'excès & de désordres. Elle a toute l'extravagance des pécheurs, qui s'étourdissent sur les châtimens qu'ils craignent & qu'ils méritent : & à cette extravagance, elle ajoûte une malice délibérée, qui péche avec d'autant plus de hardiesse, qu'elle ne connoît pas de Législateur qui puisse ou qui veuille la punir.

L'Incrédulité elle-même ne nous

a pas laissé ignorer le dessein qu'elle a eu en s'efforçant d'ôter aux Hommes la crainte de l'avenir. Lucrece qui a prêté à ses dogmes pervers toutes les graces de la Poësie, déclare en plusieurs endroits pourquoi il rejette la crainte des Enfers. Elle répand, dit-il, (g) sur toute notre vie, un trouble qui la rend malheureuse. Elle présente à tous momens la noire image de la mort, & ne permet pas que les Hommes puissent goûter aucune joye pure & sans mêlange. Il

(g) Et metus ille foràs præceps Acheruntis agendus,
Funditùs humanam qui vitam turbat ab imo,
Omnia suffundens mortis nigrore, neque ullam
Esse voluptatem liquidam puramque relinquit.
Lib. 3. *Proœm.*

répéte ſouvent l'éloge qu'il donne à ſon Maître Epicure, d'avoir affranchi le Genre Humain du joug peſant ſous lequel la Religion l'avoit enchaîné ; & cet Homme qui ne reconnoît ni Divinité, ni Providence, eſt ſur le point de mettre au rang des Dieux l'Inventeur d'une ſi utile Philoſophie. * L'appas le

Humana antè oculos fœdè cùm vita jaceret
In terris oppreſſa gravi ſub Religione,

Primùm Graïus homo mortales tendere contrà
Eſt oculos auſus ——— ——— ———

Quem nec fama Deûm, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compreſſit Cœlum.
Lib. 1. *Proœm.*

* Hæc igitur qui cuncta ſubegerit, ex animoque
Expulerit dictis, non armis; nonne decebit
Hunc hominem numero Divûm dignarier eſſe ?
Lib. 5. *Proœm.*

plus flatteur pour attirer des Disciples à l'Ecole d'Epicure, étoit sans doute, la promesse d'une tranquillité, que les frayeurs de la mort & celle d'une autre vie ne peuvent altérer. Mais Lucrece avoit en même-tems trop d'esprit, pour ne pas sentir, que ce qui charme les Libertins & les Impies, révolte tous ceux qui conservent quelque estime & quelque amour pour la Vertu. Dès le commencement de son Poëme *, il précautionne Memmius à qui il l'adresse, contre la crainte où il pourroit être, que les leçons qu'il va lui dicter, ne soient celles de l'impiété, & le chemin qu'il lui fraye, celui du crime. Il rejette

* Illud in his rebus vereor, ne forte reatis,
Impia te rationis inire elementa, viamque
Indegredi sceleris.
Lib. 1. *Proœm.*

adroitement cette accuſation ſur la Religion elle-même, par l'exemple des crimes que celle des Payens a fait commettre. Il ne falloit pas néanmoins que la Philoſophie d'Epicure laiſſât le vice ſans punition, ou qu'elle ſe repoſât du ſoin de le punir ſur les Hommes, qui ſouvent lui applaudiſſent & le récompenſent. C'eût été découvrir trop clairement le foible, ou pour mieux dire l'infamie de cette Doctrine. Lucrece entreprend de la juſtifier ; & dans ſon troiſiéme Livre où il combat l'Immortalité de l'Ame, il met à la place des tourmens à venir, les agitations d'une conſcience criminelle. * Voilà, ſelon lui, le véritable

* Atque ea nimirùm quæcumque Acherunte profundo
Prodita ſunt eſſe, in vitâ ſunt omnia nobis.
Lib. 3.

& l'unique ſupplice des coupables. Punis ſur la Terre par leurs propres remords, ils n'ont rien à craindre dans les Enfers.

Si ce Poëte Latin a pu faſciner quelques Lecteurs par l'élégance de ſon ſtile & la beauté de ſes vers, on ne doit plus appréhender les dangereux effets de cette douce illuſion, depuis que l'Anti-Lucrece de M. le Cardinal de Polignac a vu le jour. Ouvrage qui a rempli ſi dignement les vœux & l'attente du Public, & qui rendra le nom de ſon Auteur auſſi illuſtre dans la Poſtérité, que les importans emplois qu'il a exercés pendant ſa vie, & les Dignités Éminentes dont il a été revêtu. On peut voir dans cet excellent Poëme l'impiété Epicurienne convaincuë d'être la ruine des Mœurs & le fléau de la Vertu; la Religion

vengée de l'injuſte récrimination, que Lucrece n'employe contre elle, qu'en la confondant avec la Superſtition ; la Providence de Dieu, la Création du Monde, la Spiritualité de l'Ame & ſon Immortalité, établies par des preuves invincibles, & une Philoſophie auſſi abſtraite que ſublime, habillée des plus riches ornemens de la Poéſie.

La réfutation des erreurs de Lucrece, inutile après un tel ouvrage, eſt encore étrangere au ſujet que je traite. Il me ſuffit d'obſerver, que c'eſt ne rien faire contre le crime, que de ne lui oppoſer avec Epicure & ſon Défenſeur, d'autre barrière que les remords d'une Ame criminelle. Si ces remords ne ſont pas fondés ſur la perſuaſion de l'Exiſtence de Dieu, & ſur la crainte de ſes jugemens, l'Incrédule

eſt en droit de les regarder comme des chimères que les préjugés de l'enfance, ou les noires vapeurs d'une imagination troublée, font naître dans ſon eſprit.. Il n'y a point de Loi Eternelle ſans un Dieu Légiſlateur; & quelques mouvemens que les Epicuriens donnent à leurs Atômes dans ce Vuide immenſe, où le haſard ſeul les aſſemble, ou les diviſe, il n'en réſultera jamais une règle invariable de nos devoirs. Ce même haſard qui a formé ſelon eux le Monde avec toutes ſes parties, pouvoit rendre juſte ce qui ne l'eſt pas; criminel, ce qui eſt vertueux: & comme dans leur Syſtême rien n'eſt eſſentiellement vrai ou faux, ils ne peuvent auſſi admettre entre le Bien & le Mal, qu'une diſtinction fortuite, s'ils n'aiment mieux l'attribuer avec Hobbes, aux conventions que les Hommes firent

enſemble, lorſqu'ils commencerent à vivre en Société. Ainſi Epicure & ſon ingénieux Interprète, retirent d'une main ce qu'ils offrent de l'autre. Ils puniſſent le crime par les remords qui en ſont inſéparables ; & en dépouillant la Divinité de ſon Intelligence & de ſa Juſtice, ils éteignent tous les remords. Je veux même, que l'Athéiſme laiſſe ſubſiſter ce Ver rongeur de la Conſcience. Comment oſe-t'on avancer, qu'il eſt l'unique punition des Coupables ? La Loi de l'équité proportionne le châtiment au crime. Cependant l'expérience prouve que plus la malice & l'endurciſſement du pécheur augmentent, moins il éprouve de remords. Ainſi dans la Philoſophie d'Epicure, la peine diminue à meſure qu'on devient plus coupable & plus digne d'être puni. Il eſt égal, pour éviter la

punition du crime, ou de l'expier par un repentir ſincère, ou de calmer ſes remords par une vie plus licentieuſe. Ces deux voies conduiſant au même terme, la ſeconde, comme plus favorable aux paſſions, ſera ſans doute préférée; & tous les efforts de Lucrece, pour borner le ſupplice des Ames criminelles aux remords qui les déchirent dans ce Monde, aboutiront enfin à rendre le vice plus commun, & à peupler la Térre de ſcélérats.

Nous ne ſommes diſciples, diront les Incrédules modernes, ni de Lucrece ni d'Epicure. Ils enſeignoient l'Athéïſme; nous le rejettons. On pouvoit leur reprocher, comme une conſéquence de leur doctrine, qu'ils détruiſoient la Loi Naturelle. Nous ſommes à couvert de ce reproche. Nous ferons plus.

Car s'il eſt néceſſaire que les infracteurs de cette Loi ſoient punis dans une autre vie, nous l'avouërons. Perſuadés par les raiſonnemens de Locke, que la Matière eſt ſuſceptible de la penſée, nous n'en dirons pas moins que l'Ame ſurvit au Corps. Des Auteurs Chrétiens ont penſé comme nous ; & ſi dans les premiers Siècles de l'Egliſe, on a pu ſoûtenir que l'Ame eſt corporelle, ſans nier ſon Immortalité, nos doutes ſur la diſtinction de l'Ame & du Corps ne doivent pas rendre notre créance ſuſpecte ſur les peines que Dieu prépare aux Méchans.

L'Incrédulité déſavoue aujourd'hui la Doctrine de ſes premiers & de ſes plus célèbres défenſeurs. Elle rougit des excès, où l'intérêt d'une mauvaiſe cauſe les a entraînés.

La

La Raiſon inſtruite & perfectionnée par la Religion Chrétienne, a deſſillé ſes yeux. Elle ne ſe croit plus permis de réſiſter à l'évidence qui force tous les Hommes à reconnoître la Divinité. Sûre d'être l'objet de l'exécration publique, ſi elle combattoit ouvertement les principes de la Loi Naturelle, elle rend hommage à l'autorité de cette Loi. Elle n'oſe promettre l'impunité à ceux qui la violent; & ſoit politique, ſoit conviction, elle a enfin mitigé ſes Dogmes pour les rendre plus ſupportables. Mais l'erreur, quelque forme qu'on lui donne, ne peut tenir lieu de la Vérité. Le Syſtême de nos Déiſtes, pour être moins affreux que celui des Athées, eſt encore trop dangereux pour la Probité.

Je remarque d'abord, que le

déſaveu des Incrédules modernes ne détruit pas le fait avancé par Lucrece ſur l'origine de l'Incrédulité. Il aſſure poſitivement, que ſon Maître Epicure n'a dogmatiſé que dans la vue de mettre en liberté les Hommes captifs ſous le joug de la Religion. La crainte, ſi l'on veut l'en croire (*h*), a fait les Dieux. Mais c'eſt auſſi l'envie de ne plus les craindre, qui, ſelon lui, a fait les Incrédules. Quoi qu'en diſent les Déïſtes, ils ſont entés ſur les Athées du Paganiſme; moins excuſables, ſans doute, en ce que ceux-ci attaquoient avec quelque avantage la Religion obſcurcie alors par mille Superſtitions, au lieu qu'elle eſt ſi pure dans le Chriſtianiſme, que la Raiſon dégagée des paſſions ne peut lui refuſer ſon ſuffrage.

(*h*) Primus in orbe Deos fecit timor.

C'eſt donc en vain que l'Incrédulité veut ſe défendre d'un projet qui a été viſiblement celui de ſes Fondateurs. Il demeure établi par un témoignage qu'elle ne ſçauroit récuſer, qu'on n'a commencé à combattre la Réligion, que pour raſſurer les Hommes contre ſes menaces, & pour les délivrer d'un frein qui gênoit leurs deſirs. Cette tradition s'eſt conſervée parmi les Incrédules. S'ils ont corrigé en quelques points la Doctrine de leurs anciens Maîtres, ils ne ſont pas moins jaloux de leur indépendance & de leur repos; & il eſt vrai maintenant, comme il l'a toujours été, qu'on n'eſt incrédule, que pour ne pas craindre l'avenir.

Les embarras même & les incertitudes des Incrédules ſur la vie future, manifeſtent leur véritable

deſſein. S'ils n'en vouloient pas à l'Immortalité de l'Ame, pourquoi mettre en doute ſa Spiritualité ? Les raiſonnemens de Locke ne ſéduiront jamais ceux qui examineront ſérieuſement & de bonne-foi la nature de l'Ame. Indépendamment de tout Syſtême Philoſophique, il eſt démontré que la penſée & le ſentiment ſont deux choſes indiviſibles ; que la ſubſtance à qui elles appartiennent, eſt un Etre ſimple & ſans parties, & par conſéquent incorporel, puiſque la Matière eſt eſſentiellement diviſible & compoſée de parties. Ceux qui ſont moins accoûtumés à des ſpéculations abſtraites, n'ont pas même beſoin de cette preuve métaphyſique. Un ſentiment, qui porte avec ſoi la conviction, leur apprend qu'il y a en eux un principe plus noble & plus durable que le Corps.

Des Hommes que la paſſion n'aveugle pas, comprendront aiſément, que les objections qu'on oppoſe à un ſentiment ſi vif & ſi lumineux, ne peuvent être que des Sophiſmes. Quand les Incrédules nous citent quelques Auteurs Eccleſiaſtiques, qui ont paru ne reconnoître que Dieu pour un pur Eſprit, veulent-ils que la queſtion de la Spiritualité de l'Ame ſoit décidée par le conſentement des Chrétiens ? On leur prouvera que ces anciens Ecrivains, qui ſur ce point ont abandonné la créance commune, ſont décriés dans le Chriſtianiſme par les erreurs où ils ſont tombés : que l'Egliſe a toujours cru l'Ame ſpirituelle, & quelle a confirmé par des déciſions expreſſes ce Dogme important, puiſé dans les Livres Saints. Mais les Incrédules n'ont garde de prendre l'Egliſe Catholique pour

juge dans une dispute, où ils ne veulent pas même se soumettre à la Révélation. Ils avoueroient la Spiritualité de l'Ame, s'ils étoient Chrétiens; ils ne la conteſteroient pas, s'ils étoient Philoſophes. Ce ne peut être que par averſion pour ſon Immortalité, qu'ils lui envient une prérogative, que la Religion & la Raiſon lui attribuent de concert.

Quelque opinion qu'ils ayent de l'Immortalité de l'Ame, il eſt conſtant du moins qu'ils rejettent l'Eternité des peines. C'eſt aujourd'hui l'argument, qu'ils preſſent avec le plus de force, contre la Religion Chrétienne. Il leur paroît contraire à l'idée d'un Dieu juſte & plein d'amour pour ſes Créatures, de les rendre éternellement malheureuſes pour des péchés qui n'ont

duré que quelques momens. On voit bien quels ſont ces péchés qui excitent la compaſſion des Incrédules, & qu'ils veulent ſouſtraire à une punition éternelle. Mais leur raiſonnement porte plus loin; & avec les péchés qui plaiſent aux Sens & à la Nature, il comprend toutes les injuſtices, toutes les cruautés, toutes les perfidies qui ſont en horreur dans la Société. Voilà les crimes, que Dieu, ſuivant les Incrédules, ne peut ſans déroger à ſes perfections, punir éternellement. Je n'entreprends point ici l'Apologie de la Foi Chrétienne. Les Payens eux-mêmes ont reconnu, qu'elle ne choque point la Raiſon; & quoiqu'ils n'euſſent pas ſur la grièveté du Péché les lumières que le Chriſtianiſme nous donne, ils ont cru, que les Méchans devoient ſouffrir dans les Enfers

des peines éternelles (*i*). Je demande seulement si cette indulgence des Incrédules pour les criminels, n'est pas propre à multiplier les crimes? Ce qu'il y a de plus terrible dans les châtimens dont Dieu nous menace, c'est leur éternité. Qui peut considérer sans frémir, une condamnation qui ne laisse ni espoir, ni ressource; un supplice jamais interrompu, jamais terminé; un malheur, qui après des siècles innombrables, ne fait encore que commencer? Les plus cuisantes douleurs, & les feux dévorans ne sont rien auprès de cette Eternité. Laissez espérer une fin aux misères des Réprouvés; marquez aux Criminels un terme après lequel ils n'auront plus à souffrir, vous

(*i*) ——— Sedet, æternumque sedebit
Infelix Theseus ——— ——— ———
Virg. Æneid. 6.

trouverez des Hommes assez hardis pour courir volontairement le risque des maux que vous leur prédisez. Ils les compareront aux plaisirs que leur offre la vie présente, & à la joie qu'ils peuvent goûter en suivant la pente de leurs passions. Cette joie est courte, à la vérité : mais la douleur qui doit lui succéder, passera aussi. Entre le plus & le moins la différence n'est pas essentielle. Ils se résoudront à être malheureux quelque tems, puisqu'ils ne peuvent acheter qu'à ce prix la douceur de se satisfaire. Ce choix, j'en conviens, seroit imprudent : mais il est presque inévitable, dès qu'à un desir violent on n'opposera que la crainte d'un mal qui doit finir. L'Eternité, qui dans les maximes de la Religion n'est pas trop longue, pour punir le péché, est nécessaire pour épouvanter utilement le pécheur. Il

eſt vrai qu'elle l'importune, qu'elle l'afflige, qu'elle le captive : mais ſa confiance & ſa liberté lui ſont funeſtes ; & les Incrédules lui facilitent le crime, lorſqu'ils travaillent à diminuer ſes frayeurs, & à rendre ſes chaînes plus légères.

Et que peut craindre après la mort, un homme inſtruit par l'Incrédulité à ſe moquer des Anathêmes que l'Evangile lance contre les pécheurs ? La Raiſon, direz-vous, lui demeure après que ſa Foi eſt éteinte. Il ne lui en faut pas davantage, pour connoître les peines à venir & l'immortalité de l'Ame. Oui, la Raiſon fidèlement conſultée, lui apprendroit à reſpecter un Dogme ſi néceſſaire aux mœurs. Mais peut-on preſcrire à ſon gré des bornes à la liberté de penſer ? Et quand une fois les

Hommes ont ſecoué le joug de l'Autorité, y a-t'il parmi eux ſur la Religion quelque règle fixe & immuable? Ils révoquent en doute les Miracles les mieux atteſtés. Ils ne ſe rendent pas aux Prophéties les plus claires. Le témoignage d'un nombre infini de Martyrs de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition, ne les perſuade pas. Ils ſont inſenſibles au prodige de l'établiſſement du Chriſtianiſme. Pleins de mépris pour une Religion ſi reſpectable, intrépides contre ſes menaces, incrédules à ſes Oracles, ils mettent au rang des Fables l'Enfer que décrit l'Evangile. Après avoir foulé aux pieds l'autorité de la Révélation, ſeront-ils plus ſoumis à celle de la Raiſon? Croiront-ils ſur des preuves naturelles, ce qu'ils ne croyent pas ſur la foi d'un Livre, dont ils ont eux-mêmes

reconnu la Divinité, & qui en a effectivement des marques si sensibles ? L'avenir n'a rien d'assuré pour quiconque a renoncé à la Religion Chrétienne. Que dis-je ? Est-il sur la nature de Dieu & sur les devoirs de l'Homme quelque vérité à laquelle un Incrédule puisse se dire invariablement attaché ? Que voit-il devant lui qui soit plus certain & plus inconteſtable, que ce qu'il a laissé derrière lui ? Il prétend s'être détrompé des Mystères que propose le Christianisme, & il assure en même-tems qu'il croit l'Existence de Dieu, son Unité, ses Perfections ineffables, la Création du Monde, le Libre-Arbitre de l'Homme, la Loi Naturelle, les Peines & les Récompenses d'une autre vie. Mais si un Athée, tournant contre lui les armes qu'il emploie contre la Religion Chrétienne,

tienne, attaque les vérités qu'il professe, sera-t'il en état de les défendre? Ces obscurités incompréhensibles, que le Déiste regarde comme des preuves victorieuses contre la Révélation; ne manqueront pas à son Adversaire. Il lui montrera dans les dogmes qu'il retient, des difficultés aussi fortes que dans ceux qu'il abandonne; & prenant droit de sa propre Doctrine, il le forcera, ou à tomber avec lui-même dans une contradiction manifeste, ou à passer, comme ses principes l'exigent, du Déisme au plus pur Athéisme. Foible Dialecticien, qui affirme & qui nie tour-à-tour les mêmes choses; qui choisit une méthode, & la condamne ensuite, quoiqu'il continue à s'en servir; qui n'a pas & ne peut avoir de Système, dont les parties ayent entre-elles

une liaiſon ſolide. Placé entre le Chriſtianiſme dont il eſt déſerteur, & l'Athéiſme dont il ne peut ſe réſoudre à être partiſan, il cherche inutilement ce qu'il pourra croire avec certitude, ſans être ni Athée ni Chrétien. La force de la vérité lui fait admettre le Dieu que l'Athéiſme rejette. Mais effrayé des conſéquences que le Chriſtianiſme tire d'un tel aveu, il eſt ſur le point de le rétracter. Il tourne, ſuivant l'expreſſion de S. Paul (k), à tout vent de Doctrine, parce qu'il n'a rien qui l'arrête, ou qui le conduiſe ſûrement. Indécis ſur ſa Créance, tous les jours il y ajoûte, ou il en retranche quelque nouvel article; & ſi un Homme auſſi

(k) Ut non ſimus parvuli fluctuantes, & circumferamur omni vento doctrinæ. *Epheſ.* IV. 14.

ſçavant que Bayle dans l'art de former des objections, le preſſe & l'embarraſſe, il conviendra avec lui, que les deux Religions, Naturelle & Révélée, dont la première ſert d'introduction à la ſeconde, ſont également problématiques. Voilà où ſe terminent tous les raiſonnemens de nos Déiſtes modernes, ſi zélés en apparence pour la Probité; Dieu, l'Homme, l'Univers, la Vertu, le Vice, la Vie préſente, la Vie future, deviennent par leur méthode un Cahos qu'il n'eſt pas poſſible de débrouiller, un Labyrinthe dont on ne ſort jamais quand on y eſt engagé, & dont il eſt plus ſage par conſéquent d'éviter les approches avec les Pyrrhoniens, en laiſſant, comme eux, toutes ces queſtions dans le doute & dans l'incertitude. Où trouver au milieu de ces ténèbres les motifs

qui maintiennent la Probité parmi les Hommes? Où eſt l'amour & le reſpect de la Divinité? Où eſt la crainte des maux & l'eſpérance des biens à venir? Où eſt le ſentiment de notre excellence, & celui de notre Libre-Arbitre? L'Incrédulité n'épargne aucun de ces motifs, ſoit en les contrediſant ouvertement, comme font les Athées, ſoit en fourniſſant, comme les Déiſtes, des armes pour les combattre.

Il n'eſt plus douteux, après tout ce que je viens de dire, que l'Incrédulité ne porte, par ſes principes, des atteintes mortelles à la Probité. Bayle répond pour elle, qu'on auroit tort de la charger de tous les crimes que peuvent commettre ſes Sectateurs. Ce n'eſt point, dit-il, dans la Doctrine dont les Hommes ſont perſuadés;

qu'il faut chercher le véritable motif de leurs actions. On ne le trouvera que dans les goûts qui les dominent, dans les penchans qui les entraînent, dans les passions qui sont nées avec eux, & que l'habitude a fortifiées. Tout cela est indépendant de la Religion qu'ils croyent & qu'ils professent. La foi aux Vérités Chrétiennes n'exclut pas les passions les plus vives, & l'on peut être incrédule sans aucune inclination vicieuse. Aussi voyons-nous, continue Bayle, des personnes convaincues de tout ce qu'on leur enseigne de plus effrayant, fidelles même à certaines pratiques de leur Religion, plongées néanmoins dans le crime & dans la débauche; tandis que des Déistes, des Athées même, ont des mœurs réglées, & s'abstiennent des excès, que des Chrétiens se permettent.

& l'Impiété ſont également ſans conſéquence pour les mœurs. On va voir qu'une Cenſure auſſi ſévère, n'eſt dictée, ni par la paſſion, ni par le préjugé.

J'avoue que la Doctrine dont les Hommes ſont perſuadés, n'eſt pas la cauſe de leurs déſordres, lorſqu'elle les condamne, & que dans ſes Loix, dans ſa Morale, dans ſes menaces, elle oppoſe des digues au débordement des paſſions. Suivant ce principe indubitable, la Religion Chrétienne ne doit pas répondre des vices de ceux qui la croyent. Elle a tout l'honneur des vertus que ſes Diſciples pratiquent, parce que c'eſt elle qui les leur inſpire, en leur enſeignant une perfection, où ſans elle, ils ne ſçauroient atteindre. Le tempérament n'eſt pas le principe de ces vertus. Souvent on ne

les a acquiſes qu'après avoir vaincu par de longs & de pénibles combats, le goût, l'humeur, & les penchans. S'il ſe trouve des tempéramens plus propres aux Vertus Chrétiennes, elles ſont néanmoins ſi ſupérieures à la Nature, qu'il n'eſt pas poſſible de les lui attribuer. Une Religion Divine peut ſeule les former dans le cœur de l'Homme. Mais à Dieu ne plaiſe qu'on impute à cette Religion les crimes commis par des Chrétiens. Elle les défend par les préceptes les plus énergiques. Elle propoſe les motifs les plus forts, pour en faire concevoir une juſte horreur. Elle dénonce les plus affreux ſupplices à ceux qui les commettent. Que pouvoit-elle faire de plus pour affermir le régne de la Vertu? Si, comme il n'eſt que trop ordinaire, on voit des Hommes attachés à une Religion auſſi ſainte,

coupables de bien des crimes, c'eſt alors qu'il faut en chercher le principe, non dans la Doctrine qui les réprouve, mais dans les paſſions de ces indignes Chrétiens ; & voilà le vrai ſens de cette maxime, que Bayle, par un abus manifeſte, applique à l'Incrédulité.

Il ne lui étoit pas permis de tranſporter à une Doctrine qui favoriſe les paſſions, ce qui ne doit s'entendre que d'une Religion qui les captive. Envain prétend-on diſculper l'Incrédulité des déſordres où tombent ſes Partiſans. Elle en doit porter toute l'ignominie, puiſqu'ils ont agi conſéquemment à ſes principes. C'eſt elle qui les a révoltés contre une Loi qui les détournoit du vice par l'autorité ſuprême du Légiſlateur. Elle les a détachés des Myſtères du Chriſtianiſme, qui étoient de

puissantes exhortations à la Vertu. Elle les a dégoûtés des récompenses promises à l'observation fidelle de leurs devoirs. Elle leur a fait perdre la crainte salutaire des châtimens éternels. Elle leur a enseigné, que l'Homme ne différe de la Bête que du plus au moins ; & par une si étrange leçon, elle a obscurci dans leur esprit toutes les idées du Bien & du Mal, de la Spiritualité, de l'Immortalité, & du Libre-Arbitre de l'Ame. Il n'en falloit pas tant pour applanir le chemin du crime, à des Hommes qui n'étoient déja que trop disposés à y entrer. Cette Doctrine ajoûtée à leurs penchans naturels, a rompu les barrières qui pouvoient en arrêter la violence. Car qui doute qu'on ne péche avec plus de facilité, lorsque le péché qui flatte le Cœur Humain, cesse de lui paroître & odieux en lui-

même, & dangereux dans ſes ſuites? L'Evangile en peint l'énormité avec les couleurs les plus vives : il le repréſente comme un outrage à la Majeſté infinie de Dieu, comme une déſobéiſſance à ſa Loi, comme une ingratitude aux Bienfaits ineſtimables dont il nous a comblés, comme une infraction des promeſſes que nous lui avons faites. Le même Evangile ouvre ſous les pieds de l'Impie les gouffres de l'Enfer. Il lui ferme l'entrée du Paradis. Avec tous ces motifs, on voit encore des Fidèles vicieux. Que ſeroient-ils, ſi ces motifs leur manquoient? & que doivent être les Incrédules, qui n'ont pas les mêmes raiſons de fuir le vice & de pratiquer la vertu? S'ils péchent, c'eſt par une juſte application des maximes qu'on leur a inſpirées; & leur conduite, quelque criminelle qu'elle puiſſe être, n'eſt

n'eſt jamais que leur Théorie réduite en pratique. Pernicieuſe & déteſtable Théorie, dont les conſéquences anéantiſſent la Probité, & que tout Honnête-Homme réfute néceſſairement par ſes mœurs.

Cette derniere réflexion enleve à l'Incrédulité tout l'avantage qu'elle voudroit tirer des qualités eſtimables de quelques-uns de ſes Sectateurs. Au commencement de cette Queſtion, j'ai promis aux Incrédules qu'ils auroient lieu d'être contens de ma modération. Je leur tiens volontiers parole, & j'avoue ſans héſiter, qu'on remarque parmi eux des actions non-ſeulement exemptes de blâme, mais, pour me ſervir des termes de ſaint Auguſtin (*l*), dignes d'être

(*l*) Impiorum quædam facta vel legimus, vel novimus, vel audimus, quæ ſecundùm juſticiæ regulam non ſolùm vituperare non

louées, ſi on les compare à la règle de la Juſtice. Ces actions louables, ajoûte ce Pere, qui parle à la vérité des Idolâtres, mais ſon raiſonnement peut s'étendre juſqu'aux Incrédules; ces actions louables (*m*) ſont comme les derniers traits de l'Image de Dieu, que les paſſions n'ont pas entièrement effacée dans le cœur des Impies. Ils ſont hommes, & ils conſervent cette force naturelle qui inſpire à une ame raiſonnable des

poſſumus, verùm etiam meritò rectèque laudamus. *S. Aug. de Spir. & Litt. c.* 27.

(*m*) Non uſque adeò in animâ humanâ imago Dei terrenorum affectuum labe detrita eſt, ut nulla in eâ velut lineamenta extrema remanſerint; unde meritò dici poſſit etiam in ipſa impietate vitæ ſuæ facere aliqua legis vel ſapere.

Ibid. cap. 28. Nam & ipſi homines erant, & vis illa naturæ inerat eis quâ legitimum aliquid anima rationalis ſentit & facit.

ſentimens & des actions conformes à la Loi. C'eſt par ces reſtes précieux de la pureté primitive de leur Etre, c'eſt par cette force naturelle, plus grande en quelques Hommes qu'en d'autres, que des Incrédules ſe montrent généreux, équitables, compatiſſans. Qu'on ne croye pas qu'ils ſuivent alors les principes de l'Incrédulité. Elle leur apprend à confondre tous les devoirs, ou plutôt à n'en reconnoître aucun, en ne ſe propoſant d'autre fin que leur propre ſatisfaction. Ils agiſſent mieux qu'ils ne penſent, & la droiture de leur cœur l'emporte ſur la perverſité de leur Doctrine. S'ils étoient d'accord avec eux-mêmes, & ſi la Nature n'étouffoit quelquefois les impreſſions d'une Philoſophie protectrice du crime, on ne verroit en eux, ni amitié, ni juſtice, ni libéralité, ni l'exercice d'aucune vertu morale. C'eſt là

reproche que fait Cicéron (*n*) à l'Ecole d'Epicure & de Pyrrhon, & il convient également à l'Incrédulité de nos jours. Il faut que ſes Partiſans la condamnent, lorſqu'ils veulent être vertueux. Ils deviendroient des monſtres, s'ils étoient conſéquens; & le comble du malheur pour eux ſeroit que leur Doctrine paſſât dans leurs mœurs. Des actions eſtimables, qui loin d'être les fruits de l'Incrédulité, ſont des exceptions de ſes maximes, ne prouvent rien en ſa faveur. Elle n'en eſt pas plus innocente, parce qu'elle a des Sectateurs, qui, pour n'être pas des ſcélérats, ſont forcés de ſe contredire; & malgré les raiſonnemens captieux de Bayle, il y aura toujours entre

(*n*) Si ſibi ipſe conſentiat, & non interdùm Naturæ bonitate vincatur, neque amicitiam colere poſſit, nec juſtitiam, nec liberalitatem. *De Offic. lib.* 1. c. 2.

la Religion Chrétienne & l'Incrédulité, une différence auſſi flétriſſante pour l'une, que glorieuſe pour l'autre, C'eſt que le Chriſtianiſme a le mérite de toutes les vertus des Chrétiens, ſans être reſponſable de leurs vices; au lieu que l'Irréligion eſt coupable de tous les crimes des Incrédules, & ne peut ſe prévaloir de leurs bonnes actions.

Vous ne nous échapperez pas par cette réponſe, répliqueront les Défenſeurs de l'Incrédulité. De quelque manière que des Incrédules ſoient honnêtes-gens, pluſieurs d'entre-eux le ſont de votre aveu. Ce ſeul fait décide la queſtion pour nous, & quoi que vous ayez pu dire juſqu'à préſent, l'Incrédulité n'eſt pas incompatible avec la Probité. Je pourrois répondre que la Queſtion dans le ſens que je l'ai propoſée, regarde

uniquement la Doctrine, & ne touche pas les Perſonnes. C'eſt en examinant l'Incrédulité en elle-même, & dans les ſuites qu'elle doit naturellement avoir, que j'ai montré qu'elle eſt contraire à la Probité. Je ne crois pas qu'on oppoſe rien de ſolide à mes raiſons, lorſqu'on les attaquera directement. Mais ſi les Incrédules veulent m'engager malgré moi dans une conteſtation perſonnelle, s'ils me preſſent de m'expliquer ſur leur Probité, je dirai hardiment, que je n'en connois pas de véritable dans un Homme ſans Religion.

La Probité n'eſt pas ſeulement une inclination particulière à faire du bien aux autres Hommes, & à remplir certains devoirs de la Société. C'eſt un aſſemblage ſolide des vertus civiles & morales. Celui qui

eſt charitable & libéral, mais qui ne paye pas ſes dettes, ou s'enrichit par des moyens illégitimes ; qui eſt tendre & fidèle pour ſes amis, mais implacable & furieux dans ſes reſſentimens ; qui reſpecte les Loix de la Juſtice, lorſqu'il s'agit des biens de la Fortune, mais ne craint pas d'attenter à l'honneur & à la réputation du Prochain ; celui-là n'a pas même les apparences de la Probité. Il n'eſt pas moins éloigné d'en avoir le fond, s'il ne fait d'autres actions vertueuſes que celles qui ſont conformes aux penchans de ſon cœur, & s'il eſt prêt à commettre le crime qui ſe préſente à lui ſous des dehors flatteurs. La Probité, pour être véritable, doit ſe ſoûtenir dans les occaſions les plus délicates, s'élever au-deſſus du reſpect humain, fouler aux pieds, quand le devoir l'ordonne, l'intérêt & le

plaiſir. Or la Probité ne peut avoir toutes ces conditions, ſi elle n'eſt fondée ſur des principes qui puiſſent lui ſervir, & d'un motif univerſel pour n'obmettre aucune de ſes obligations, & d'une défenſe aſſurée contre les tentations dont elle eſt combattuë. Ces principes manquent aux Incrédules. Ils les avoient puiſés dans la Religion Chrétienne; mais en renonçant à cette Religion, ils ſe ſont privés des ſecours les plus néceſſaires pour ſe fixer dans l'amour & dans la pratique de la Vertu. La Nature heureuſement formée en quelques-uns d'entre-eux, aidée par une bonne éducation & par le commerce des honnêtes gens, les préſerve de pluſieurs crimes, & les excite à des actions juſtement applaudies. Mais qui peut compter ſur une inclination naturelle dépourvuë de règle, de lumière, & d'appui?

Elle a conduit pendant quelque tems l'Incrédule. Le conduira-t'elle toujours ? Il n'a été vertueux que par inſtinct. Un inſtinct contraire ne peut-il pas le rendre vicieux ?

Je ne me départs pas de l'eſtime que je crois devoir à ce qu'il y a de bon dans quelques Incrédules ; mais cette eſtime ne m'aveugle pas ſur les défauts eſſentiels de leur Probité. Quand je conſidère leurs ſentimens ſur la Providence de Dieu, ſur ſes bienfaits, ſur ſes châtimens, ſur la nature de leur Ame, ſur ſa Liberté, & ſur la durée de ſon Etre, je ne puis m'empêcher de craindre pour eux les effets d'une ſi affreuſe Doctrine. Je tremble que la corruption de leur eſprit n'infecte entièrement leur cœur, & que s'appercevant de la liaiſon que tous les crimes ont avec les principes

de l'Incrédulité, ils ne ſe déterminent enfin à raiſonner & à vivre conſéquemment. L'origine de leur Incrédulité redouble mes alarmes ; & je ne doute pas que des paſſions, qui ont pu leur faire abandonner la Religion Chrétienne, dans laquelle ils avoient été élevés, n'ayent aſſez de force, ſi leur intérêt l'exige, pour les ſéparer de la Loi Naturelle. Une Probité ſi fragile & ſi chancelante peut être vantée par les Incrédules. Elle peut éblouir le Vulgaire ignorant. Mais la Raiſon qui ſçait l'apprécier, ne lui accordera jamais le titre ni les honneurs de la véritable Vertu.

Ce ſeroit ici le lieu de convaincre les Incrédules, qu'ils n'ont ſur la Probité que des idées imparfaites, & que la Loi Naturelle eſt défigurée dans ces ouvrages clandeſtinement

répandus, où, pour exclure la Foi, on s'attache uniquement aux *Mœurs*, comme ſi les mœurs pouvoient être mieux fondées que ſur la Foi. Parmi les vices contre leſquels on déclame dans ces ouvrages, on inſiſte ſur l'Adultère, & on laiſſe aſſez entrevoir, que tout ce qui ne donne pas d'atteinte aux droits de l'union conjugale, eſt légitime, ou du moins pardonnable. Si l'on s'étoit contenté de témoigner plus d'horreur pour l'Adultère, que pour les autres crimes qui bleſſent la pureté des mœurs, on auroit parlé comme l'ont fait les plus ſages Payens, & c'eſt auſſi la Morale de l'Evangile. Mais permettre dans ce genre tout ce qui n'a pas la malice de l'Adultère, c'eſt d'abord mettre en évidence le vrai motif de la guerre qu'on déclare à la Religion Chrétienne; &, ce qui a plus de rapport à la matière

que nous traitons, c'eſt s'écarter groſſièrement de la Loi Naturelle. Il s'en faut beaucoup qu'elle n'approuve tout ce qu'inſpire une Nature corrompuë. La règle que les Incrédules donnent pour diſcerner le Bien d'avec le Mal, dans l'avantage ou le préjudice qu'une action peut cauſer au Prochain, eſt inſuffiſante & manifeſtement fauſſe. La Vérité Eternelle qui parle intérieurement à tous les Hommes, ſoumet leurs deſirs à l'empire de la Raiſon. Si ces deſirs n'ont pas une fin plus honnête & plus noble que la Volupté, la Raiſon oblige les Hommes à les réprimer. Le tort que le Prochain peut en ſouffrir, eſt une circonſtance qui les rend plus criminels. Mais indépendamment de cette circonſtance, ces deſirs ſont injuſtes en eux-mêmes, parce que la Raiſon les déſavoue. Ils renverſent l'ordre établi

établi dans l'union de l'Ame & du Corps. Celui-ci eſt eſclave par ſa nature. Celle-là doit être ſouveraine ; & lorſque par une baſſe & honteuſe complaiſance elle obéït, au lieu de commander, elle ſe dégrade elle-même, & viole la Loi Naturelle. Il y a plus. C'eſt que la règle propoſée par les Incrédules, rentre néceſſairement dans l'injuſtice qu'ils veulent éviter. Une paſſion foible, un deſir médiocre, cédera dans une ame bien née à la crainte de cauſer à autrui un dommage qu'elle ne voudroit pas en recevoir. Mais ſi la paſſion eſt ardente, ſi le deſir eſt extrême, ſi l'objet n'en paroît que plus aimable par les droits qu'un autre a ſur lui, & ſi enfin on eſt bien convaincu qu'il ne faut pas chercher hors de la vie préſente la félicité pour laquelle on eſt né, je demande

aux Incrédules eux-mêmes, quelle impreſſion doit faire la crainte de commettre une injuſtice ? Cette crainte ne paroîtra-t'elle pas un préjugé ? & l'injuſtice attachée par l'opinion commune à des plaiſirs ſi doux & ſi touchans, une injuſtice imaginaire ? Les paſſions ont beſoin d'être retenuës par un frein plus puiſſant, ſi l'on veut prévenir leurs ravages. L'Homme ne doit pas être abandonné à ſes propres deſirs ; & pour qu'ils ne ſoient jamais nuiſibles à la Société, il faut, ou les déraciner de ſon cœur, ou n'y laiſſer que ceux qui ſont aſſujettis à la Raiſon. Il ne me ſeroit pas difficile d'alléguer d'autres exemples de l'aveuglement des Incrédules ſur les devoirs de la Probité. Mais je n'en veux pas davantage pour confondre ces prétendus Philoſophes, qui ſe vantent de n'avoir quitté le Chriſ-

tianiſme, que pour s'attacher plus étroitement à la Loi Naturelle. Ils l'altèrent juſques dans les ouvrages où ils entreprennent de l'éclaircir. Ils ſe diſpenſent de ſes préceptes, lorſqu'ils les trouvent trop pénibles: auſſi mauvais interprètes de cette Loi, qu'ils en ſont infidèles Obſervateurs.

Que ſert à l'Incrédulité de chercher une excuſe aux crimes de ſes Partiſans, dans la comparaiſon qu'elle en fait avec les crimes des Chrétiens? On n'en eſt pas moins coupable, pour avoir des imitateurs & des complices. J'adopte tout ce qu'on peut dire de plus fort contre les mœurs des Fidèles, qui renoncent par leurs œuvres le Dieu qu'ils font profeſſion de connoître; & j'accorde aux Incrédules, que les prévaricateurs d'une Loi dans

ils réverent la Divinité, donnent un juſte ſujet de croire qu'ils n'accompliront pas mieux la Loi Naturelle. Mais puiſque l'Incrédule veut être comparé avec le Chrétien vicieux, j'ajoûte, ſur ce parallèle, une remarque qui ne laiſſera rien à déſirer pour l'éclairciſſement de notre Queſtion.

Quelque inexcuſable que ſoit le vice dans un Homme qui a conſervé la Foi, on doit moins ſe défier de ſa probité que de celle d'un Incrédule, ſujet aux mêmes paſſions. Dans le premier, le vice eſt une foibleſſe contre laquelle ſa foi réclame. La perſuaſion où il eſt que ſa conduite eſt criminelle & dangereuſe pour lui, eſt un motif d'eſpérer, ou qu'il la réformera quelque jour, ou du moins qu'il évitera d'autres crimes que ſa Reli-

gion condamne avec plus de sévérité. Il a toujours une règle sûre, qui le guide dans les jugemens qu'il porte sur ce qui est bon & sur ce qui est mauvais ; & si la force des passions l'empêche de suivre cette règle en des points importans, on ne doit pas présumer qu'il s'en éloignera de même dans tous les autres. L'Incrédule au contraire n'apperçoit dans le vice qu'il aime, qu'une suite de sa Doctrine. Les passions ont donné naissance à l'Incrédulité ; & l'Incrédulité à son tour autorise & enflamme les passions. Libres dans leur cours, on ne peut prévoir jusqu'où elles iront ; & tout ce qu'on sçait avec certitude, c'est qu'il n'est point d'excès où elles ne doivent entraîner un Incrédule, si toutes ses démarches sont exactement mesurées sur ses principes. Sa droiture & sa

bonté naturelle ſont l'unique appui de ſa probité : mais ces ſentimens, on ne peut trop le redire, avoient eux-mêmes beſoin d'être appuyés ſur les maximes de la Religion. Sans ce fondement, l'édifice n'a aucune ſolidité ; & le moindre ſouffle des paſſions eſt capable de le renverſer. Tel eſt le précieux avantage de la Foi. Elle éleve ceux qui lui obéiſſent à une haute Sainteté. Elle peut au moins dans une ame vicieuſe, ſauver la probité du naufrage des mœurs ; il eſt réſervé à l'Incrédulité de ne laiſſer aucune reſſource aux Vertus Morales après la perte des Vertus Chrétiennes.

QUESTION V.

L'Incrédulité eſt-elle pernicieuſe à l'Etat ?

LEs plus célèbres Légiſlateurs ont été perſuadés qu'il n'eſt rien de plus contraire au bonheur & à la tranquillité d'un Etat, que les Nouveautés en matière de Religion. Ces Hommes ſages, mais dont les vûës ne s'étendoient pas au-delà d'une Politique humaine, ne conſidéroient dans ces Nouveautés que les troubles qu'elles peuvent exciter. Ils connoiſſoient l'Empire de la Religion ſur les Hommes, l'attachement que la plûpart d'entre-eux ont pour le Culte qu'ils ont appris de leurs

Peres, l'avidité de quelques autres pour les nouvelles opinions, & ils ne douroient pas que le partage des sentimens sur une matière si intéressante n'allumât des haines, & peut-être des guerres funestes à la République.

Cette maxime, vraie en elle-même, a cependant besoin d'un correctif. L'intérêt de la Religion est supérieur à celui de l'Etat; & si ces deux intérêts pouvoient se trouver opposés l'un à l'autre, il est incontestable que le premier devroit l'emporter sur le second. C'étoit donc dans les Empereurs Romains & dans leur Sénat une fausse Politique, que de persécuter avec fureur les Chrétiens, pour étouffer le Christianisme dans sa naissance. L'accusation de Nouveauté étoit évidemment calomnieuse, puisque

la Religion de Jesus-Christ est le terme & l'accomplissement de celle des Juifs plus ancienne que le Paganisme, & déja tolérée dans l'Empire Romain. Mais quand le Christianisme eût été une de ces Nouveautés proscrites par les Loix Romaines, ces Loix devoient céder à la Divinité d'une Religion qui ne pouvoit être combattuë sans crime. La Politique ne s'opposoit pas aux progrès du Christianisme. Elle étoit plutôt intéressée à le soûtenir & à l'étendre. La Religion Chrétienne consacroit la Majesté des Souverains & l'Autorité de leurs Loix. Elle faisoit un devoir de conscience d'aimer & de servir sa Patrie. Une Doctrine si salutaire à l'Etat, & la gloire d'être le centre de la vraie Religion, n'étoient-elles pas préférables à la chimérique protection que Rome attendoit de

ſes Faux Dieux ? On lui démontroit (a) que ſa grandeur & ſon élévation avoient des fondemens plus ſolides qu'un Culte extravagant & impie, & qu'elle ne pouvoit, ſans injuſtice, attribuer les malheurs qui affligeoient ſon Empire au ſilence des Oracles & au renverſement des Idoles.

C'eſt ainſi que nos ſçavans Apologiſtes établiſſoient contre les Payens, que le Chriſtianiſme n'eſt pas ſeulement néceſſaire au ſalut éternel des Ames, mais qu'il l'eſt encore à la proſpérité temporelle des Etats. Par des raiſons ſemblables on pourroit prouver aujourd'hui aux Princes Idolâtres, Mahométans, Hérétiques, qu'ils ne doivent pas fermer aux Prédicateurs de la Foi

(a) S. Aug. de la Cité de Dieu.

l'entrée des pays soûmis à leur domination. Le frivole prétexte d'une nouveauté apparente est emporté par l'indispensable nécessité d'admettre la seule Religion qui soit véritable, digne de Dieu, & avantageuse à l'Homme. Si l'établissement de cette Religion occasionne des troubles, si l'erreur, furieuse de se voir bannie des lieux où elle régnoit, livre des combats pour s'y maintenir; c'est à elle, & non pas à la Vérité qui réclame ses justes droits, que ces troubles doivent être imputés. La crainte d'une division parmi les Citoyens, & d'un ébranlement dans l'Etat, n'est alors qu'un motif humain, qui doit disparoître auprès d'un motif plus noble & plus important. Le premier devoir est d'obéir à Dieu, de croire les Dogmes qu'il révèle, de lui rendre le Culte qu'il

exige. En rempliſſant ce devoir eſſentiel, un Souverain, qui protège dans ſes Etats la vraie Religion, travaille à leur félicité. Qu'il obſerve les ménagemens qu'une ſaine Politique lui preſcrit, & que le zèle le plus pur approuve : Qu'il ne prétende pas uſurper ſur la Croyance de ſes Peuples, un pouvoir deſpotique : Qu'il donne à la Vérité le tems & les moyens de s'inſinuer dans des eſprits qui ne ſont révoltés contre elle, que parce qu'ils la méconnoiſſent : Qu'il témoigne ſur toutes choſes un attachement inviolable à la forme de Gouvernement, établie dans ſon Royaume : Avec de telles précautions il peut, & il doit même entreprendre la converſion de ſes Sujets. Les ſuites qu'il prévoit & qu'il appréhende, ne le diſpenſent pas, d'une entrepriſe où la gloire de Dieu & la défenſe

défenſe de ſa Loi ſont intéreſſées. C'eſt de lui qu'il tient ſa puiſſance ; c'eſt pour lui qu'il doit l'employer.

La maxime des Politiques, ſans cette modification, juſtifieroit l'opiniâtre incrédulité, ou l'indifférence criminelle des Princes & des Peuples, ennemis de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe. Mais en aſſurant à la Religion la préférence qui lui eſt duë ſur tout intérêt temporel, on peut parler ſans crainte le langage des Politiques. Le repos & la ſûreté d'un Etat exigent qu'il ne ſoit rien innové dans la Religion dominante ; & ce que des Légiſlateurs Idolâtres ne conſeilloient que par des vûes humaines, un Prince Catholique doit le faire par le double motif, & d'amour pour ſes Peuples, & de zèle pour la Vérité.

TAYLOR INSTI... OXFO...

Les seules lumières de la Raison ont appris aux Grands Hommes qui les ont consultées, qu'il ne falloit qu'une Religion dans un Etat, mais qu'il en falloit une. Qu'on ne dise pas que les premiers Fondateurs des Monarchies ou des Républiques ont inventé la Religion, pour attacher par ce motif les Peuples qu'ils poliçoient à l'observation de leurs Loix. Le sçavant Abadie a réfuté sans replique (*b*) cette vaine allégation des Incrédules par rapport à l'Existence de Dieu; & les preuves qu'il emploie peuvent être appliquées à la Religion. Elle a été, sans doute, un des principaux moyens mis en œuvre par les Législateurs pour assurer l'exécution de leurs Loix. Mais c'est parce qu'elle étoit plus ancienne que ces

(*b*) Tom. 1. Sect. 1. Chap. 2.

Loix, & que déja en poſſeſſion de ſon Empire ſur les Hommes, elle ſeule pouvoit les ſoumettre au joug qu'on vouloit leur impoſer. D'adroits Impoſteurs ont pu perſuader à une multitude aveugle & ſéduite, que les Dieux, objet de ſon Culte, leur avoient dicté les Loix qu'ils lui preſcrivoient. Quelques-uns ont pu engager les Hommes à reconnoître & à invoquer de nouvelles Divinités. D'autres ont pu ajoûter à la Religion établie de nouveaux rites, & de nouvelles ſuperſtitions. Tous enfin ont poſé pour fondement de leurs Loix la crainte & l'adoration des Dieux. Mais ce que leurs enſeignemens politiques contenoient de raiſonnable & de vrai ſur la Religion, ce qu'ils y ajoûtoient de faux & d'impie, ſuppoſoit également dans les Hommes une diſpoſition naturelle à croire & à

honorer la Divinité. Ils trouvoient leurs Peuples attachés à la Religion, comme ils les trouvoient persuadés, par un ſentiment invincible de la Nature, de la différence eſſentielle qui eſt entre le Bien & le Mal ; & ils ſe ſervoient de ces notions primitives & univerſelles dont ils n'étoient pas les auteurs, pour établir des Loix, que ces Peuples n'auroient jamais reçuës, ſi la Loi Naturelle, dont la Religion fait une partie, n'avoit précédé dans leurs cœurs les inſtructions des plus habiles Maîtres.

La conduite des *Légiſlateurs*, loin de rendre la Religion ſuſpecte, eſt une preuve de ſa néceſſité. S'ils recommandoient avant toutes choſes le Culte de la Divinité, c'eſt qu'ils ſentoient que le premier devoir des Créatures raiſonnables eſt de recon-

noître la dépendance où elles ſont de l'Etre Suprême, de lui rendre de continuelles actions de graces pour les bienfaits dont il les a comblées, d'implorer ſon ſecours dans leurs beſoins, d'appaiſer ſa juſtice offenſée par leurs crimes. Ces devoirs des Enfans envers leur Pere, des Sujets envers leur Souverain, des coupables envers leur Juge, ceſſeroient-ils d'être des devoirs envers Dieu qui réunit tous ces titres à l'égard des Hommes dans le dégré le plus éminent? Si les Légiſlateurs exhortoient les Peuples qu'ils inſtruiſoient, à manifeſter par des ſignes extérieurs leurs ſentimens pour la Divinité, c'eſt que la nature de l'Homme & l'intérêt de la Société exigent cette manifeſtation. Il n'eſt pas poſſible que des ſentimens auſſi vifs que ceux qu'inſpire la Religion, demeurent cachés dans l'Ame qui.

les conçoit. Elle les répand néceſſairement au dehors. L'Homme entier s'explique ſur ce qu'il doit au plus grand & au meilleur de tous les Maîtres. La parole & l'action, interprètes des penſées de l'eſprit & des mouvemens du cœur, deviendroient-elles tout-à-coup muettes ſur les devoirs de la Religion ? Mais ce Culte extérieur doit être le même en des Hommes, qui doivent à la Divinité les mêmes ſentimens. La Religion devient pour eux un devoir de Société d'autant plus indiſpenſable, que c'eſt le ſeul où ils puiſſent tous concourir indiſtinctement. Partout ailleurs la diſproportion des âges, la diverſité des emplois, l'inégalité des biens & des conditions, les ſéparent & les diviſent. Ce n'eſt que dans le Culte qu'ils rendent à Dieu qu'ils ſont parfaitement réunis. Ils ont tous, ſans

exception, des motifs de l'honorer, de le remercier, de l'invoquer, de le fléchir : quatre Hommages qui comprennent tous les exercices de la Religion, & ſont en même-tems, lorſqu'ils deviennent publics, les plus inviolables liens de la Société.

Enfin, ſi les Légiſlateurs ont regardé la Religion comme le rempart le plus aſſuré de leurs Loix, c'eſt qu'ils ſçavoient que tout autre motif eût été pour elles une foible défenſe. En effet, ſans la Religion, quel frein peut retenir les Hommes dans les bornes de l'obéiſſance qui eſt duë aux Loix ? Eſt-ce l'attachement au Bien public ? Mais des Hommes groſſiers, ſauvages, dominés par leurs paſſions, tels que l'étoient ſur tout les premiers Peuples qu'il a fallu civiliſer,

ſont-ils capables de préférer un intérêt général à leur ſatisfaction particulière ? Un parfait Citoyen eſt un prodige dans les Siècles les plus inſtruits, & parmi les Ames qui ſe piquent des ſentimens les plus élevés. A plus forte raiſon ne le trouve-t'on pas dans le commun des Hommes ; & il falloit encore moins le chercher au milieu d'un Peuple, dont l'ignorance & la brutalité faiſoient le caractère. La crainte des peines infligées par les Loix, peut-elle ſuppléer à l'amour du Bien public ? Mais ces Légiſlateurs étoient trop habiles pour ne pas reconnoître l'inſuffiſance de ce motif. Combien de crimes qui échappent à la connoiſſance du Magiſtrat ? Combien de criminels trop puiſſans & trop accrédités pour être punis ? Ne donner pour appui aux Loix les plus ſages que la vigi-

lance ſouvent trompée, le zèle quelquefois équivoque ou impuiſſant des Juges exécuteurs de ces Loix, c'eſt les expoſer à des infractions continuelles. Il eſt néceſſaire que la Religion faſſe aimer & reſpecter ces Loix; qu'elle montre aux Hommes un Etre Suprême jaloux de leur exécution, témoin inévitable de la manière dont elles ſont obſervées, vengeur inflexible du mépris que l'on en fera.

Juſqu'ici les Légiſlateurs n'ont rien enſeigné que de vrai ſur la Religion. Quelques-uns d'entre-eux, je l'avoue, ont noyé cette précieuſe Doctrine dans un abîme d'erreurs & de menſonges, dont ils inventoient une partie pour faciliter le ſuccès de leurs deſſeins, & dont ils autoriſoient l'autre pour s'accommoder au génie de la Nation

on mettoit devant leurs yeux la diſtance infinie qui ſe trouve entre les enſeignemens donnés aux Iſraëlites & aux Chrétiens, & ceux que les Idolâtres & les Mahométans ont reçus; ces Hommes, ſi hardis & ſi déciſifs, ſeroient-ils en état, je ne dis pas, de prouver la juſteſſe de leurs comparaiſons, mais de les ſoûtenir contre les raiſonnemens invincibles qui en démontrent la fauſſeté? C'eſt toujours un argument vicieux, que de tirer, en matière de faits & de perſonnes, une conſéquence générale des exemples particuliers. La méchanceté d'un grand nombre d'Hommes ne conclut rien contre la vertu avérée de quelques autres; & le même principe de juſtice qui nous fait déteſter la fraude des Séducteurs, doit nous rendre chere & ſacrée la mémoire de ces Légiſlateurs Auguſtes

guſtes qui ont conduit les Hommes dans les ſentiers de la Vérité.

Les Incrédules eux-mêmes conviennent que la Religion eſt néceſſaire dans les pays où elle regne. C'eſt, ſelon eux, un préjugé utile, qu'il n'eſt pas permis d'attaquer ouvertement, & auquel il faut ſe conformer au moins dans ſa conduite extérieure. Ils diront peut-être, que la Société n'avoit pas beſoin de la Religion pour ſe former & pour s'entretenir. Mais ſans entrer dans une diſcuſſion où je ſerois bien éloigné de penſer comme eux, leur aveu me ſuffit pour réſoudre le problême que j'ai propoſé, & pour déclarer l'Incrédulité pernicieuſe à l'Etat.

Les Incrédules promettent vainement un ſilence qu'ils ne garderont

jamais. La Religion, à les entendre, doit être respectée au dehors. Mais à quoi se réduit le prétendu respect qu'ils lui témoignent ? Les empêche-t'il de parler & d'écrire contre elle ? Leurs discours & leurs écrits en font foi. Quel siècle, quel pays a enfanté des Incrédules, & n'a pas en même-tems vu éclorre des ouvrages favorables à l'Impiété ? Notre Siècle, je l'ai déja dit, a enchéri sur ceux qui l'avoient précédé : & l'Incrédulité, qui se vante d'être aujourd'hui plus délicate & plus éclairée qu'elle ne l'étoit autrefois, n'a jamais livré à la Religion de plus vives & de plus fréquentes attaques. Je ne demande pas jusqu'à quel point les Incrédules pratiquent extérieurement cette Religion qu'ils mépriſent dans leur cœur. Ils en négligent avec une affectation scandaleuse les plus

indispensables devoirs. Ses Mystères, son Culte, sa Discipline, sont l'objet éternel de leurs railleries ; & si tous n'ont pas la même ardeur pour acquérir des Prosélytes à l'Irréligion, il en est peu qui ne déclarent assez leurs sentimens, pour qu'on n'apperçoive l'envie qu'ils auroient de les communiquer & de les répandre.

Les Incrédules, condamnés par leur propre bouche, ne peuvent se défendre d'être des perturbateurs de l'Etat, & des fléaux de la Société. La Religion, selon eux, a pour elle une possession trop ancienne & trop établie, pour entreprendre de l'en dépouiller. Ils avouent encore que ce Préjugé, quelque faux qu'il leur paroisse, est nécessaire à la Multitude, & conséquemment avantageux aux Sou-

verains qui la gouvernent. Ils travaillent donc à la ruine de l'Etat, lorſqu'ils combattent la Religion qui en eſt le plus ſolide fondement. Car c'eſt la combattre en effet, que de lui inſulter dans ſes diſcours, dans ſa conduite, & dans ſes écrits. Les violences, & des guerres ſanglantes, ſont des moyens que les Incrédules ne pourroient emploier; & ils ne veulent pas, ſans doute, qu'on leur ſçache gré de n'avoir pas pris les armes juſqu'à préſent, pour détruire la Religion. Ils lui font tout le mal qu'ils peuvent lui faire, en déclamant contre elle, en la tournant en dériſion, en publiant des ouvrages où ils s'efforcent de la réfuter, en découvrant par la ſuite de leurs actions leur penchant pour l'Incrédulité. Il ne tient pas à eux de s'attirer par de telles voies des Diſciples & des Imita-

teurs. Si leur exemple étoit auſſi contagieux, & leurs raiſons auſſi ſéduiſantes qu'ils le deſirent, bientôt la Religion ſeroit anéantie. Les Temples & les Autels ſeroient déſertés, les Sacrifices abolis, toutes les Loix Eccléſiaſtiques abrogées; & l'Univers entier, affranchi du joug de la Religion, ne ſeroit peuplé que de Déiſtes ou d'Athées. Que les Incrédules interrogent leur cœur: ne verroient-ils pas avec complaiſance ce funeſte effet de leur acharnement contre la Religion? Ou, ſi l'idée ſeule, que tous les Hommes penſent & agiſſent comme eux, doit les faire frémir, qu'ils confeſſent dès-lors que leurs ſentimens, leur langage, leur conduite, & leurs écrits, ſont autant d'attentats contre le bonheur & le repos de la Société.

On ſent aſſez que pour que ce raiſonnement ait toute ſa force, il n'eſt pas néceſſaire que chaque Incrédule en particulier ne garde aucunes meſures ſur la Religion. Il eſt des Incrédules, je le ſçais, qui, plus circonſpects & plus modérés que les autres, ne s'écartent jamais en public du reſpect qui eſt dû à la Religion. Soit politique, ſoit attachement aux bienſéances, ils ne paroiſſent pas ſe diſtinguer du commun des Fidèles. Quelques amis, dépoſitaires de leurs plus ſecrettes penſées, connoiſſent ſeuls les ſentimens ſinguliers qu'ils ont ſur la Nature & ſur le Culte de Dieu.

Des Hommes de ce caractère ſont moins dangereux pour l'Etat, dont les intérêts ſont inſéparables de ceux de la Religion. Mais

l'Incrédulité conduit-elle naturellement à tant de réſerve ? Faut-il attendre d'elle cette indifférence à multiplier ſes Sectateurs ? Il y a long-tems que ſon nom ſeroit effacé ſur la Terre, ſi tous ſes adhérens avoient eu pour maxime de ne parler, ni d'écrire contre la Religion. Cette maxime, qui paroît plauſible dans la théorie, & qui peut être obſervée par quelques Incrédules, eſt impraticable dans le cours ordinaire. L'Homme, amoureux de lui-même, & idolâtre de ſes penſées, ne ſe réſout pas communément à les enſevelir dans le ſilence. Regner ſur les eſprits par la voie de la perſuaſion, eſt le plus flatteur de tous les empires. La paſſion de dogmatiſer s'irrite par la hardieſſe des ſentimens qu'on a dans le cœur. Les maux que cette paſſion a produits, ne

ſont que trop connus. Mere de toutes les Héréſies, elle a été le principe de leurs progrès. L'Incrédulité ne s'eſt conſervée, ne s'eſt accrue que par elle; & tant qu'il y aura des Incrédules dans le Monde, il y aura toujours des Hommes, qui, pour le malheur de la Société, s'éleveront contre la Religion.

Après-tout, que faudroit-il penſer de l'Incrédulité, ſi elle ne pouvoit éviter le reproche d'être pernicieuſe à l'Etat, que par le plus honteux & le plus coupable déguiſement? Qu'eſt-ce, à l'examiner de près, que cette circonſpection louée dans quelques Incrédules? Je conſens qu'ils ſe taiſent ſur ce qu'ils n'approuvent pas. C'eſt une liberté dont ils rougiroient eux-mêmes, s'ils connoiſſoient mieux tous les

droits de la Vérité. Les erreurs qui doivent être tolérées, ne ſont pas celles, ſans doute, qui défigurent aux yeux des Hommes l'idée de Dieu & la connoiſſance d'eux-mêmes. Mais n'exigeons pas de ces prétendus Zélateurs de la Loi Naturelle un accompliſſement trop exact des devoirs qu'elle impoſe. Laiſſons-les s'applaudir du ſilence qu'ils gardent ſur la Religion. Leur déférence pour ce Préjugé populaire ne s'étend-elle pas plus loin ? L'ordre public & le repos de la Société n'en demandent-ils pas davantage ? Ne faut-il pas prendre part aux exercices de cette Religion qu'ils mépriſent & qu'ils déteſtent ? Et n'eſt-ce pas effectivement la conduite de ce petit nombre d'Incrédules qui renferment l'Incrédulité dans leur cœur ? Leur ſilence ne remédieroit pas au ſcandale d'une excom-

munication volontaire, & conſtamment ſoûtenuë. Ils entrent aux jours preſcrits dans ces Temples bâtis par l'Ignorance & la Crédulité. Ils ſe mêlent dans ces aſſemblées où l'Erreur & la Superſtition dictent leurs Oracles trompeurs. Ils fléchiſſent le genou devant une Idole à qui l'Impoſture a érigé des Autels. Ils obſervent des uſages, qu'une Politique intéreſſée a mis au rang des Loix, & ils ſoûmettent à un joug odieux & tyrannique cette Liberté qu'ils regardent comme le plus noble appanage de l'Humanité. Tous ces devoirs ſont indiſpenſables pour quiconque veut paroître Chrétien; & la tranquillité de l'Etat eſt tellement liée à leur obſervation, que les Incrédules les plus déclarés ſont ſouvent obligés de s'y conformer. Des circonſtances plus fortes que la paſſion qu'ils ont de ſe

montrer Incrédules, leur arrachent des Hommages à la Religion : Hommages dont elle n'a garde de ſe prévaloir. Le motif en eſt trop criminel, le déſaveu trop fréquent & trop public ; & ils ne prouvent que contre ceux qui les rendent. Les Incrédules plus ſincères & plus audacieux, ne ſont ſupportables dans la Société, que parce qu'ils démentent quelquefois leur audace par une profeſſion forcée du Chriſtianiſme, & les Incrédules plus retenus & plus ſages ne ſont moins pernicieux à la République, que parce qu'ils ſçavent mieux ſoûtenir la diſſimulation & le menſonge.

L'Etat ne peut ſe paſſer de la Religion. Mais comme la fauſſeté n'eſt jamais néceſſaire, la néceſſité d'un Culte public démontre la néceſſité de croire & de reſpecter

la Religion. Loin de nous ces baſſes ſupercheries introduites dans le Monde ſous le ſpécieux titre de bienſéances. La ſaine Morale les exclut d'un commerce où regnent la droiture & la ſincérité. Combien plus doivent-elles être proſcrites dans la Religion ? Quoi ! me dira-t-on, aimeriez-vous mieux que les Incrédules abjuraſſent pour toute leur vie l'exercice du Chriſtianiſme, & que par une franchiſe portée à l'excès, ils rempliſſent la Société de trouble & de confuſion ? Il le faudroit, ſans doute, ſi le Chriſtianiſme étoit une Fable, & le Parti des Incrédules, celui de la Vérité. Mais c'eſt cet excès même qui juſtifie les ſuites affreuſes que devroit avoir l'Incrédulité. En eſt-elle moins reſponſable, parce que l'artifice de ſes Sectateurs épargne à l'Etat une partie des maux qu'ils pourroient lui

lui cauſer ? Si ce déguiſement méritoit des louanges, elles ſeroient toutes pour eux. Le poiſon qu'ils n'oſent diſtribuer au gré de leurs deſirs, ne perd rien dans leurs mains de ſa malignité.

Qu'oppoſent les Incrédules à des preuves ſi déciſives ? La multiplicité des Religions. Il n'en eſt aucune, diſent-ils, qui ne s'attribue la Vérité comme une prérogative qui la diſtingue des autres. Dans l'embarras du choix, le meilleur parti eſt de les regarder toutes comme indifférentes, & de ſe déterminer pour celle qu'on trouve établie dans le pays qu'on habite. Ainſi l'on ſuit toujours les lumières de la Raiſon, ſoit qu'on s'élève par ſa Croyance au-deſſus des Préjugés du Vulgaire, ſoit qu'on ſe confonde avec lui par la pratique

d'un Culte que les Loix de l'Etat autorisent.

Avec de telles maximes les Incrédules se croyent & des Philosophes d'un ordre supérieur, & de parfaits Citoyens. Je ne leur dispute maintenant que cette dernière qualité. Il n'a que trop paru dans les questions précédentes combien ils sont indignes de la première. En vain se flatte-t-on de remplir tout ce qu'on doit à la Religion par rapport à l'Etat, lorsqu'on la méprise intérieurement. Il n'est pas possible que ce mépris n'éclate dans le plus grand nombre des Incrédules, naturellement disposés à publier leurs sentimens, & à leur chercher des Sectateurs. Dès-lors ce Système, si utile en apparence à la Société, s'écroule par les fondemens. On ne ménage pas les opinions de la

Multitude, lorſqu'on les combat manifeſtement. On ne ceſſe de décrier un culte qu'on avoue néceſſaire à la tranquillité publique. On ne prend d'autre part à ce Culte, que celle dont on ne pourroit s'abſtenir, ſans s'expoſer à de trop grands dangers ; & c'eſt moins par zèle pour le bien général, que par attachement à ſes propres intérêts, qu'on conſerve quelques foibles dehors de Religion. Quelle étrange conduite pour des Hommes qui ſe vantent d'aimer & de ſervir la République ! Elle n'a garde d'avouer de pareils Citoyens : elle n'approuve ni la témérité de ceux qui voudroient lui enlever ce qu'elle a de plus inviolable, ni la fauſſe prudence de ceux qui ne reſpectent ſes Loix, qu'en ſe ſouillant par une lâche hypocriſie. Il faut ou pratiquer ce Culte religieux par le motif d'une

d'un Culte que les Loix de l'Etat autorisent.

Avec de telles maximes les Incrédules se croyent & des Philosophes d'un ordre supérieur, & de parfaits Citoyens. Je ne leur dispute maintenant que cette dernière qualité. Il n'a que trop paru dans les questions précédentes combien ils sont indignes de la première. En vain se flatte-t-on de remplir tout ce qu'on doit à la Religion par rapport à l'Etat, lorsqu'on la mépriſe intérieurement. Il n'est pas possible que ce mépris n'éclate dans le plus grand nombre des Incrédules, naturellement disposés à publier leurs sentimens, & à leur chercher des Sectateurs. Dès-lors ce Système, si utile en apparence à la Société, s'écroule par les fondemens. On ne ménage pas les opinions de la

Multitude, lorſqu'on les combat manifeſtement. On ne ceſſe de décrier un culte qu'on avoue néceſſaire à la tranquillité publique. On ne prend d'autre part à ce Culte, que celle dont on ne pourroit s'abſtenir, ſans s'expoſer à de trop grands dangers; & c'eſt moins par zèle pour le bien général, que par attachement à ſes propres intérêts, qu'on conſerve quelques foibles dehors de Religion. Quelle étrange conduite pour des Hommes qui ſe vantent d'aimer & de ſervir la République! Elle n'a garde d'avouer de pareils Citoyens: elle n'approuve ni la témérité de ceux qui voudroient lui enlever ce qu'elle a de plus inviolable, ni la fauſſe prudence de ceux qui ne reſpectent ſes Loix, qu'en ſe ſouillant par une lâche hypocriſie. Il faut ou pratiquer le Culte religieux par le motif d'une

l'autoriſent pas à trahir ſa conſcience. La Vérité ſeule a droit de captiver ſon cœur, d'inſpirer ſon langage, & de régler ſes actions. Il la trouve dans l'Evangile de Jeſus-Chriſt ; & ſi l'intérêt de l'Etat eſt joint à celui de ſon ſalut ; c'eſt un ſecond motif, dont il doit être touché, mais qui n'a de force qu'autant qu'il eſt ſubordonné au premier.

Le projet d'anéantir la Religion n'eſt pas le ſeul crime d'Etat, dont on puiſſe accuſer l'Incrédulité. Ses principes ſont diamétralement oppoſés à la ſûreté du Gouvernement & à la félicité des Peuples. Pour commencer par les Souverains, quel monſtre plus odieux qu'un Prince, dont l'humeur ſanguinaire ne ſeroit pas modérée par la Religion ? Virgile (*c*) remarque dans

(*c*) Contemtor Divûm Mezentius. *Æneid. lib. 7.*

un Tyran abhorré de ſes Sujets le mépris des Dieux, comme la cauſe ou la ſuite de ſon orgueil inſolent & de ſa cruauté inouïe. J'avoue que l'Impiété ne ſuffiroit pas pour rendre inhumain & barbare un Prince qui ſeroit né avec des ſentimens plus doux. Mais que ne doit-on pas craindre pour un Etat, de la férocité naturelle du Maître qui le gouverne, ſi ce penchant, ou d'autres auſſi funeſtes à ſes Peuples ſe réuniſſent dans ſon cœur avec l'Irréligion.

Un Roi inſtruit par le Chriſtianiſme, ſçait que la puiſſance qu'il exerce eſt une puiſſance empruntée; que Dieu, dont il eſt l'image, ne l'a élevé au-deſſus des autres Hommes, que pour les rendre heureux par ſes Bienfaits, vertueux par ſes Loix & par ſes Exemples; que la

mort l'égalera au dernier de ſes Sujets, & qu'il ne ſera grand ou humilié dans l'autre Monde, qu'à proportion de ce qu'il aura été juſte ou criminel dans celui-ci. L'Univers entier n'auroit pas aſſez de voix pour bénir le Régne d'un Souverain qui ne s'écarteroit jamais de ces ſalutaires maximes.

Les Incrédules diront, ſans doute, que l'Hiſtoire fournit peu d'exemples de Princes Chrétiens, qui ayent été véritablement pénétrés de ces maximes. On ne le ſçait que trop. Les Paſſions parlent plus haut que la Foi dans le cœur de la plûpart des Hommes. Faut-il être ſurpris qu'elles exercent le même pouvoir ſur les Maîtres du Monde ? Ils naiſſent avec les mêmes penchans qui ont corrompu la ſource de notre origine. Tout ce qui eſt

autour d'eux conspire contre leur innocence. On seme de fleurs sous leurs pas le chemin qui les conduit au crime. Les prestiges de l'adulation leur dérobent la connoissance d'eux-mêmes, & celle de leurs devoirs. Des tentations si dangereuses, inséparables de la Souveraineté, n'excusent pas les vices des Princes ; mais elles justifient la Religion, qui peut seule leur fournir des armes pour vaincre ces tentations. La gloire du Christianisme est de former les Hommes à la vertu par l'excellence de ses préceptes, & d'enseigner aux Grands une Doctrine capable d'assurer le bonheur de ceux qui leur sont soumis. Si des passions inutilement réprimées par la sévérité de l'Evangile, rendent malheureux & les Princes qui en sont les esclaves, & leurs Sujets qui en sont les victimes ; est-ce à la Religion

Chrétienne que ces maux doivent être imputés ? Et n'eſt-ce pas elle au contraire qu'il faut admirer dans ce petit nombre de Souverains, qui, fidèles obſervateurs de ſes Loix, ont mérité l'amour & la vénération de leurs Sujets ?

Mais que les Incrédules nous diſent, s'ils veulent parler avec ſincérité, les effets que ces mêmes paſſions, qu'ils reprochent avec tant d'aigreur aux Princes Chrétiens, doivent produire dans un Souverain ſans Religion. Il ne croit pas qu'il y ait un Dieu au-deſſus des Rois, ou, ſi ce Dieu exiſte, qu'il exige l'hommage de ſes Créatures. Plein de ces déteſtables idées, ce Monarque impie s'enyvre de ſa fauſſe grandeur & de ſa prétendue indépendance. Ses Sujets ne ſont plus à ſes yeux des Hommes égaux

à lui par leur nature, immortels comme lui, appellés à une Royauté plus auguſte que la ſienne. Ce n'eſt plus une Société dont il eſt le Chef, un troupeau dont il eſt le Paſteur, une famille dont il eſt le Pere. Des idées ſi pures ne s'accordent pas avec le ſyſtême de l'Irréligion. Point d'Etre Suprême dont il craigne le jugement. Point de vie future où il eſpère un bonheur plus ſolide que dans celle-ci. Que peuvent donc être les Hommes que le hazard lui a ſoûmis, que d'aveugles exécuteurs de ſes volontés arbitraires, & de vils inſtrumens de ſes paſſions ? Faut-il attendre qu'un Prince, qui loin de ſe regarder comme le Miniſtre de la félicité publique, n'a d'autre principe que de rapporter tout à lui-même, qui ne penſe pas être fait pour ſervir les Hommes, mais

qui prétend au contraire que les Hommes ſont faits pour lui ; faut-il attendre, dis-je, qu'il ſe livre tout entier aux ſoins laborieux d'un ſage gouvernement ? Il lui en coûteroit trop pour diſcerner le mérite, pour châtier le crime, pour réprimer les abus, pour bannir l'indigence & la miſère, pour faire fleurir les Arts utiles à la Société. Sa Couronne lui deviendroit odieuſe, ſi elle l'aſſujettiſſoit à des devoirs ſi pénibles. Que ceux-là les obſervent, qui reconnoiſſent des Loix ſupérieures à leurs deſirs. Pour lui qui a ſecoué le joug des opinions communes, il ne regne que pour ſe ſatisfaire. Il n'aime dans ſa grandeur que l'abondance des biens dont elle l'enrichit, la facilité des plaiſirs qu'elle lui préſente, l'impunité des entrepriſes dont elle lui aſſure le ſuccès. Toutes les obligations

tions qu'elle lui impoſe, ſont autant de fardeaux qui le gênent, qui le fatiguent, qui l'accablent, & dont l'Irréligion qu'il profeſſe, l'autoriſe à ſe débarraſſer.

Quels motifs cette Irréligion peut-elle lui ſuggérer pour combattre & pour détruire une malheureuſe diſpoſition à la colère, à la vengeance, à la cruauté ? S'il eſt né pour devenir quelque jour un Néron & un Domitien, la Doctrine des Incrédules en formera-t'elle un Titus & un Antonin ? De pareils prodiges ſont réſervés à la Religion Chrétienne. Elle a changé en agneaux des loups raviſſans ; & pour parler ſans figure, d'un caractère altier, intraitable, farouche, elle a fait ſouvent, dans les Princes dociles à ſes leçons, un caractère humain, tendre, bien-

faiſant. C'eſt qu'il n'y a qu'elle qui ſçache retrancher dans les penchans naturels ce qu'ils ont d'exceſſif, tourner vers d'autres objets ce qui leur reſte de bon & d'innocent, & quelquefois même les déraciner pour leur ſubſtituer des inclinations oppoſées. Mais ce n'eſt pas aſſez de dire que ces changemens extraordinaires ne peuvent être l'ouvrage de l'Incrédulité. Elle y met par ſes principes un obſtacle invincible. Elle ne propoſe aux Rois, comme aux autres Hommes, d'autre fin dans leurs actions, que le plaiſir qu'ils peuvent en retirer. Si la juſtice, la clémence, la libéralité ont des charmes pour eux, elle leur permet de s'attacher à ces vertus. Mais s'ils ne ſont contens que par les troubles qu'ils excitent, par les violences qu'ils exercent, par les larmes qu'ils font couler, elle ne les oblige pas

à sacrifier leurs goûts au bonheur de la Société. L'infortune d'autrui n'est pas, si l'on veut, l'objet de leurs desirs. Instruits par l'Incrédulité à s'accorder tout ce qui peut leur plaire, ils ne cherchent que leur propre satisfaction, & malheureusement ils la trouvent en des projets, dont l'exécution sera pernicieuse. Catilina, & l'on peut dire la même chose des Tyrans les plus barbares, Catilina n'étoit pas méchant dans la seule vue de l'être, & de nuire à sa Patrie. Il vouloit, dit saint Augustin (*d*), se rendre Maître de Rome, & par la prise de cette ville, acquérir des honneurs, amasser des richesses, s'élever à l'Empire.

(*d*) Ut scilicet.... captâ urbe, honores, imperia, divitias, assequeretur.... nec ipse igitur Catilina amavit facinora sua, sed utique aliud propter quæ illa faciebat. *Confess. lib.* 2. c. 5.

Il n'aimoit pas le crime qui n'a rien d'aimable par lui-même : mais il aimoit les biens que son crime pouvoit lui procurer. Combien d'autres passions moins tumultueuses & moins meurtrières, mais presque également funestes à un Etat ! Elles sont irrémédiables dans les Princes qui réglent leur conduite sur les Dogmes de l'Impiété. Ils ne jugent de ce qu'ils doivent faire ou éviter, que par le penchant qui les entraîne. Leur Grandeur les met au-dessus de la crainte des châtimens, & du respect humain, ces motifs si puissans sur le reste des Hommes. Laissez-leur croire qu'ils ne dépendent pas d'un Maître qui doit être leur Juge ; persuadez-leur qu'il n'y a pas dans le Ciel de Couronne préférable à la leur, ni dans l'Enfer des tourmens plus terribles pour eux que pour leurs Sujets ;

vous rompez l'unique barrière qui pût arrêter l'impétuosité de leurs passions ; vous livrez la destinée des Peuples qu'ils gouvernent à d'injustes caprices, à des emportemens furieux, à un amour insensé, à une ambition sans mesure, à une avarice sordide, enfin à tous les vices dont ils peuvent être dominés.

Il n'est point de maux que ne puissent causer à un Etat les passions d'un Prince enhardies par l'Impiété. Mais que deviendroit l'Autorité Royale & celle des Magistrats, si tous les esprits étoient infectés du venin de l'Irréligion ? C'est ici que triomphe le Christianisme, & que la cause des Incrédules paroît aussi foible qu'elle est odieuse.

Les Rois, dans le langage des

Livres Saints (e), ſont des Dieux viſibles ſur la Terre. Ce n'eſt ni la ſuperſtition, ni une ſervile flatterie qui a dicté ce langage. L'Ecriture, en parlant ainſi des Rois, a conſidéré la ſource de la Royauté, & le caractère qu'elle imprime aux Souverains. Que des Hommes, qui outrent l'amour de la liberté, traitent tous les Rois d'uſurpateurs; que d'autres moins emportés, mais fauſſement prévenus contre la Monarchie n'accordent aux Rois que l'exercice d'une puiſſance dont la propriété demeure au Corps entier de la République, avec le droit inaliénable de la reprendre, & de la dépoſer en d'autres mains: la Religion Chrétienne, loin d'adopter cette ſéditieuſe Doctrine, établit ſur des fondemens inébranlables

(e) Pſ. 41. 49. 81.

l'Autorité des Souverains. Il ne s'agit point ici d'examiner la première fondation des Empires, ni par quels degrés plusieurs Maisons Souveraines sont montées sur le Thrône. On trouveroit dans cet examen des brigandages déguisés sous le nom de Conquêtes, des Révolutions projettées par la vengeance, par l'intérêt, par l'ambition, exécutées par la fraude & par la violence. La Religion ne s'arrête pas à des commencemens qui n'inspireroient aux Peuples que de la haine & du mépris pour leurs Maîtres. Elle remonte à un principe plus haut; & sans rien changer aux Loix & aux usages de chaque Royaume sur la succession à la Couronne, sans approuver les voies d'y parvenir qui sont contraires au droit des gens, ou à l'ancienne constitution d'un Etat, beaucoup

moins celles qui bleſſent directement l'Equité Naturelle & la Morale de l'Evangile ; elle n'enviſage dans la Puiſſance Royale qu'une émanation de celle de Dieu, & dans la perſonne des Souverains qu'une auguſte repréſentation de la Majeſté Divine. A ne regarder que la fin de la Royauté, un Roi peut être appellé l'Homme du Peuple, parce qu'il ne regne que pour travailler à le rendre heureux. Mais ſi en s'exprimant de la ſorte, on veut faire entendre que les Rois tiennent leur autorité du Peuple au nom duquel ils l'exercent, & qui peut les en priver, le Chriſtianiſme corrige cette erreur, en donnant à la Puiſſance Royale une origine plus noble & un plus ferme ſoûtien. C'eſt Dieu même qui en eſt l'Auteur ; comme il en eſt le modèle. Les Rois ſont ſes Lieutenans & ſes

Miniſtres : leur Couronne ne releve que de lui. Juges ſuprêmes de tous leurs Sujets, ils ne ſont juſticiables dans les choſes temporelles que de celui qui prend le titre de *Roi des Rois, & de Seigneur des Seigneurs* (*f*).

La Religion Chrétienne tire de cette admirable Doctrine les conſéquences les plus utiles à la Société. Elle en conclut d'abord, avec l'Apôtre ſaint Paul, que l'obéiſſance dûë aux Souverains n'eſt pas un acte extérieur arraché par la crainte, extorqué par la violence, déſavoué par la révolte du cœur. Il eſt néceſſaire, dit cet Apôtre (*g*), que

(*f*) Apoc. XIX. 16.

(*g*) Neceſſitate ſubditi eſtote, non ſolùm propter iram, ſed etiam propter conſcientiam. *Rom.* XIII.

vous soyez soumis, non-seulement à cause des peines dont on vous menace, mais à cause de votre conscience qui vous y oblige. Dieu ne s'est pas contenté pour les Rois, qui tiennent sa place, d'une soumission qu'il rejette pour lui. Il a placé dans notre conscience leur Thrône au-dessous du sien. Il les a fait reconnoître par cette partie de l'Homme, seule capable d'un Hommage libre & raisonnable; afin qu'étant une fois soumise, elle contînt l'Homme entier dans les justes Loix de la dépendance. C'étoit-là le seul moyen d'adoucir au Cœur humain naturellement indocile le joug de la soumission. Quelle plus dure nécessité que d'obéir à un Homme pétri du même limon que ses Sujets, & souvent inférieur en mérite à la plûpart d'entre-eux; d'observer des

Loix dont les défauts ſont viſibles, & les avantages beaucoup moindres que les inconvéniens ? L'Homme livré à lui-même, & ſans le ſecours de la Religion, ne ſoûtiendroit pas long-tems à ce prix la condition de Sujet. Plus il ſeroit élevé par ſes ſentimens & ſes connoiſſances au-deſſus de ſes ſemblables, plus il auroit d'impatience de s'affranchir d'une ſervitude qui lui paroîtroit auſſi déraiſonnable qu'injuſte. Un tel exemple ſeroit bientôt ſuivi par la Multitude, que des liens ſacrés n'attacheroient pas à une domination dont elle ſentiroit toute la peſanteur. La crainte des châtimens ne ſerviroit qu'à rendre cette domination plus odieuſe, & ſeroit peut-être un nouveau motif de ſoûlevement & de révolte. Mais la ſeule penſée en fait horreur à quiconque obéït par principe de

Religion. Son obéïſſance ne s'appuie ni ſur les qualités perſonnelles de ceux qui commandent, ni ſur la douceur des Loix qu'on lui impoſe. Il ne fait attention qu'à l'autorité du Légiſlateur & du Souverain ; & ce qui lui rend cette autorité auſſi chere que reſpectable, c'eſt qu'elle eſt divinement établie. Il ſçait que Dieu veut bien accepter, comme une partie du Culte qui lui eſt dû, les hommages & les ſervices qu'on rend aux Souverains ; & dans cette perſuaſion, il pratique l'obéïſſance, non en Eſclave intimidé par les menaces, non en Mercenaire gagné par l'eſpoir des récompenſes, non pas même en Philoſophe guidé par la ſeule Raiſon, mais en Citoyen d'autant plus zélé, que ſes vertus civiles ſont animées de l'eſprit du Chriſtianiſme.

On

On conclut encore de cette même Doctrine, que l'abus de la Puiſſance Royale n'en emporte pas la privation. Les Rois ne dépendant que de Dieu, ne ſont reſponſables qu'à lui des fautes qu'ils peuvent commettre dans l'exercice de l'autorité qu'il leur a confiée. C'eſt par lui qu'ils regnent, & qu'ils font des Loix (*h*). C'eſt auſſi par lui ſeul qu'ils peuvent être légitimement renverſés de leur Thrône & dépouillés de leur pouvoir. Quelle raiſon pourroit diſpenſer des Sujets de la fidélité qu'ils ont jurée ? Seroit-ce les vices de leurs Princes, les injuſtices qu'ils commettent, les maux qu'ils cauſent à la Religion & à l'Etat ? L'Apôtre ſaint Pierre réfute tous ces prétextes, en nous obligeant d'obéir, non-ſeule-

(*h*) Per me Reges regnant, & legum conditores juſta decernunt. *Prover.* VIII. 15.

ment à des Maîtres bons & modérés (*i*), mais même à ceux qui sont intraitables & cruels. Leurs excès & leurs violences sont, comme l'ajoûte le même Apôtre, des épreuves méritoires pour des Sujets fidèles qui souffrent avec patience & dans la vûë de plaire à Dieu. Il n'est donc point d'autorité sur la terre qui puisse séparer ce que Dieu a uni, & délier les Peuples du serment prêté à leurs Souverains. La République ne le peut pas, puisque ce n'est pas d'elle, mais de Dieu que les Rois ont reçu leur puissance. L'Eglise, dont la juridiction est toute spirituelle, n'a pas plus de droit que la République de

(*i*) Subditi estote in omni timore Dominis, non tantùm bonis & modestis, sed etiam dyscolis. Hæc est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias patiens injustè. 1. *Petr.* 2.

diſpoſer des Couronnes. Telle eſt ſur ce point important la Doctrine Chrétienne, auſſi favorable au repos de la Société, qu'elle eſt avantageuſe aux Souverains.

Les Incrédules objecteront peut-être à cette Doctrine, qu'elle autoriſe le Deſpotiſme dans les Rois, & dans leurs Sujets, une ſoumiſſion aveugle & fanatique. Elle enſeigne aux premiers, que leur perſonne eſt ſacrée, & leur autorité inviolable. Elle oblige les ſeconds à reconnoître leur Souverain, quelque indigne qu'il ſoit de ſon rang, à exécuter ſes ordres, comme ſi Dieu commandoit par ſa bouche, à ne jamais prendre les armes pour la défenſe de leur Liberté, de leurs biens, de leurs vies, contre une injuſte & barbare oppreſſion. N'eſt-il pas à craindre que les Rois ne ſe

prévalent contre leurs Sujets, de l'impunité que le Chriſtianiſme leur aſſure du côté des Hommes, & d'une puiſſance, qui dans aucun cas ne peut être combattuë ſans un attentat ſacrilége ? Mais ces mêmes Sujets, inſtruits à regarder les Princes qui les gouvernent comme des Images de la Divinité, ne croiront-ils pas devoir reſpecter juſques à leurs crimes, flatter leurs vices, & ſervir leurs plus honteuſes paſſions ?

Raiſonner ainſi, ce ſeroit ignorer ou calomnier l'Evangile. Il n'eſt point de Religion plus ennemie du Deſpotiſme & du Pouvoir arbitraire que la Religion Chrétienne. Elle éleve trop haut l'Humanité, pour approuver un Gouvernement où les Hommes ſont conduits comme de vils Eſclaves, ou de pau-

Automates. Elle apprend à un Souverain que ſes Sujets ſont ſes freres par leur Nature, & ſes enfans par l'Autorité qu'il exerce ſur eux. Cette Autorité indépendante, il eſt vrai, de toute Puiſſance Humaine, eſt néanmoins miniſtérielle par rapport à Dieu qui s'en fera rendre un compte très-ſévère, & même par rapport aux Peuples, dont elle doit être l'aſyle & la reſſource dans tous leurs beſoins. Jeſus-Chriſt qui a ſi fortement prêché par ſon exemple & par ſes diſcours l'obéiſſance à l'Autorité Souveraine, dont il a marqué la véritable origine, ne donne point d'autre qualité aux Rois que celle de Bienfaiteurs des Nations ſur leſquelles ils dominent (*k*). De cette idée que les

(*k*) Reges gentium dominantur eorum, & qui poteſtatem habent ſuper eos, benefici vocantur. *Luc.* XXII. 25.

Livres Saints nous donnent de la Grandeur & de la Puiſſance, naiſſent les fréquentes exhortations qu'ils font aux Grands & aux Princes, de ſe préſerver de l'orgueil, de craindre & de haïr la flatterie, d'écouter les ſages Conſeils, de reſpecter les Loix, d'obſerver la Juſtice, de tempérer par la douceur & par la bonté la rigueur du Commandement, de prêter une oreille attentive aux plaintes des miſérables. De telles maximes ſont bien oppoſées au Deſpotiſme; & ſi elles ne ſuffiſent pas pour arrêter les entrepriſes d'une Autorité follement jalouſe de s'accroître, la Religion Chrétienne épouvante les Rois par de ſalutaires menaces. Elle ne les exempte du jugement des Hommes, que pour les citer à un Tribunal plus formidable. Elle leur annonce qu'ils payeront avec uſure après leur

mort, l'impunité dont ils auront joui pendant leur vie. „ Ecoutez, „ dit-elle, (*l*) vous qui commandez „ à la Multitude, & qui voyez

(*l*) Præbete aures qui continetis multitudines, & placetis vobis in turbis nationum; quoniam data est à Domino potestas vobis, & virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, & cogitationes scrutabitur: quoniam cùm essetis ministri regni illius, non rectè judicastis, nec custodistis legem Justitiæ, neque secundùm voluntatem Dei ambulastis. Horrendè & citò apparebit vobis; quoniam judicium durissimum his, qui præsunt, fiet. Exiguo enim conceditur misericordia: potentes autem potenter tormenta patientur. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam: quoniam pusillum & magnum ipse fecit, & æqualiter cura est illi de omnibus. Fortioribus autem fortior instat cruciatio. Ad vos ergò, Reges, sunt hi sermones mei, ut discatis Sapientiam, & non excidatis. *Sap.* VI. 5. *& seqq.*

„ avec complaiſance un Peuple
„ innombrable ſoumis à vos Loix.
„ Vous avez reçu cette Puiſſance
„ du Seigneur, & cet Empire du
„ Très-haut. C'eſt lui qui exami-
„ nera vos œuvres, & qui ſondera
„ vos plus ſecrettes penſées. Mi-
„ niſtres de ſon Royaume, ſi dans
„ vos Jugemens vous n'avez pas
„ gardé la Loi de la Juſtice, ſi
„ vous n'avez point accompli la
„ volonté de Dieu, il fondra tout-à-
„ coup ſur vous avec fureur. Car
„ ceux qui gouvernent, ſubiront
„ un jugement très-rigoureux. On
„ a plus de clémence & de com-
„ paſſion pour les Foibles. Mais les
„ Puiſſans ſeront puiſſamment tour-
„ mentés. Dieu n'exceptera per-
„ ſonne, & ne ſera point ébloui
„ par l'éclat des Dignités. Les Petits
„ comme les Grands ſont ſon
„ ouvrage : ſa Providence veille

„ également ſur tous, & il ne diſ-
„ tinguera les Grands que pour leur
„ préparer de plus grands ſupplices.
„ C'eſt à vous, ô Rois, que s'adreſ-
„ ſent ces diſcours, afin que vous
„ appreniez la Sageſſe, & que vous
„ ne vous écartiez jamais de ſes
„ Préceptes. " Une Religion qui parle aux Souverains avec cette ſainte & généreuſe liberté, peut-elle être accuſée de favoriſer la Tyrannie ?

Il n'eſt pas plus à craindre que l'obéiſſance qu'elle preſcrit aux Sujets, ne les rende complices des volontés criminelles de leurs Maîtres. Autre choſe eſt de conſentir ou de coopérer au crime quand un Prince l'exige ; autre choſe de lui demeurer fidèle, & d'exécuter ce qu'il a droit de commander. La première de ces deux choſes eſt

réprouvée par la Loi Divine ; & ſi la ſoumiſſion d'un Chrétien eſt miſe à une telle épreuve, ſa Religion ne lui permet d'autre réponſe, que celle que ſaint Pierre, à la tête des Apôtres, fit aux Chefs de la Synagogue : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'à des Hommes.* [*Act. 5. 29.*] Mais en répondant ainſi avec une fermeté inébranlable, il n'a garde de ſe révolter contre ſon Souverain. Il reſpecte la Puiſſance que Dieu a inſtituée, lors même qu'elle franchit ſes bornes naturelles, & qu'elle ordonne ce qui eſt défendu par une Autorité ſupérieure. Veut-on le contraindre de commettre le crime qu'il déteſte ? Il n'oppoſe aux menaces & aux mauvais traitemens, que les larmes, les ſupplications, la patience. Egalement incapable de trahir par une lâche prévarication ſes devoirs envers Dieu, & de

refuſer par une coupable audace ce qu'il doit à Céſar.

Il étoit néceſſaire pour le bonheur des Hommes, de donner une conſiſtance immobile à l'Autorité Souveraine. L'aſſujettir aux caprices des Peuples, c'étoit expoſer les Etats à des ſecouſſes plus violentes & plus dangereuſes que l'abus du pouvoir Monarchique. Le Chriſtianiſme avoit aſſez pourvu à l'inſtruction des Princes. Mais ſoit qu'ils ſuiviſſent ſes leçons, ſoit qu'ils les rejettaſſent, il falloit mettre à l'abri de tout danger leur Perſonne & leur Autorité. La ſubordination, unique appui des Loix, le demandoit ainſi, & la tranquillité publique n'y étoit pas moins intéreſſée. Il eſt aiſé d'exciter des troubles au milieu d'un Peuple, perſuadé que la Royauté n'eſt qu'une Magiſtrature

2207

précaire, & par conſéquent amovible. Au moindre murmure qui s'éleve contre le Gouvernement, les Eſprits s'échauffent, les Cabales ſe forment, les Mécontens ſe déclarent; & s'il ſe trouve parmi eux de ces Hommes habiles, nés pour entraîner les autres Hommes, une émotion, légère dans ſon principe, produit une guerre civile, dont les effets ne peuvent qu'être ſiniſtres. Des factions oppoſées combattent l'une contre l'autre, avec un acharnement que ne connoiſſent pas des Nations ennemies. Le Droit des Gens qui met entre celles-ci quelques bornes à la licence militaire, eſt entièrement banni d'une guerre civile; & de quelque manière qu'elle ſe termine, elle laiſſe dans les cœurs un levain de haine & de diſcorde, qui menace toujours l'Etat d'une nouvelle fermentation.

Qu'on

Qu'on exagère, tant qu'on voudra, les maux que cauſe le Deſpotiſme; ils ſont grands, je l'avoue, mais ils n'approchent pas des ſuites d'une révolte. Plus elle devient redoutable au Souverain par le nombre & les forces des rebelles, plus elle eſt pernicieuſe à l'Etat. Il étoit digne d'un Dieu Légiſlateur de condamner ſévèrement la Rébellion, ſans aucun égard aux prétextes dont elle a coûtume de ſe couvrir; & la Doctrine qui unit les Sujets à leurs Princes par des nœuds indiſſolubles, eſt la ſeule qu'un vrai Citoyen & qu'un ſage Politique puiſſent avouer.

Cette Doctrine néceſſairement liée avec le Chriſtianiſme, eſt étrangère à l'Incrédulité. Tous ces Textes de l'Ecriture, tous ces exemples des premiers Chrétiens,

tous ces témoignages des Peres de l'Eglise, qui prouvent avec tant de lumières la néceſſité indiſpenſable d'obéir aux Souverains, même les plus injuſtes, comme ayant reçu de Dieu une autorité que les Hommes ne peuvent leur enlever, tout cet aſſemblage de preuves tombe avec la Religion Chrétienne, dont on conteſte la *Vérité*. Que peuvent ſubſtituer les Incrédules à ces preuves qu'ils détruiſent ? Eux qui ſçavent à peine ce qu'il faut croire ſur l'Exiſtence d'un Dieu Créateur, & ſur la Providence ? Eux qui n'admettant aucune Révélation, ignorent parfaitement les Volontés de l'Etre Suprême ? Le langage du Chriſtianiſme ſur l'excellence de la Royauté, ſeroit-il dans leur bouche un langage ſérieux ? Sur quel fondement diroient-ils que Dieu a mis dans la Perſonne des

Rois l'empreinte de Sa Majesté, qu'il leur a communiqué ſa Puiſſance pour la punition des Méchans & la récompenſe des Bons ; qu'il ſe tient offenſé des attentats commis contre eux, & honoré de la ſoumiſſion qu'on a pour leurs ordres ? Les Incrédules, après avoir renoncé à l'Evangile, n'ont plus de principes pour cimenter l'obéïſſance & prévenir les ſéditions. Citoyens auſſi dangereux dans une République que dans un Royaume. Car il ne faut pas croire que le Chriſtianiſme, qui ne change rien à l'ordre politique de l'Univers, n'approuve d'autre Gouvernement que le Monarchique. Il conſacre l'Autorité Souveraine & Légiſlative, ſoit qu'elle réſide dans la Perſonne d'un ſeul, ſoit qu'elle appartienne à la Multitude. Saint Paul a prononcé ſans diſtinction entre les différentes

espèces de Gouvernement (*m*) ; qu'il n'est point de Puissance qui ne vienne de Dieu, & qu'il a établi toutes celles qui sont sur la Terre. Ainsi dans une République, comme dans un Royaume, quiconque résiste à la Puissance, résiste à l'ordre de Dieu, & s'attire une juste condamnation. Il est vrai que la *Dignité Royale est pour les Peuples*, qui la reconnoissent, l'objet d'une vénération plus profonde, par la noble prérogative de représenter la Puissance & la Majesté du Très-Haut. Cette représentation manque dans un Etat Républicain, où la Puissance Souveraine étant divisée, n'a pas la même resson-

(*m*) Non est potestas nisi à Deo ; quæ autem sunt, à Deo ordinata sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit : qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. *Rom.* XIII.

blance avec celle que Dieu exerce ſur ſes Créatures. Je n'étends pas plus loin la comparaiſon du Gouvernement Populaire, & du Gouvernement Monarchique. La Religion Chrétienne ne décide pas entre eux. Elle laiſſe les Peuples dans la poſſeſſion tranquille de leurs Loix & de leurs Uſages. Il lui ſuffit dans le deſſein qu'elle a eu de ſanctifier l'obéïſſance des Sujets, qu'ils reſpectent dans une République le pouvoir Souverain, comme établi de Dieu pour le maintien du bon ordre. Cet établiſſement donne au Gouvernement Républicain, la même force & la même ſtabilité qu'au Gouvernement Monarchique. La Révolte eſt également dans l'un & dans l'autre une impiété manifeſte, qu'aucun abus de l'Autorité ne peut juſtifier contre la Loi de Dieu qui la condamne. Le Chriſ-

tianiſme eſt donc auſſi néceſſaire à une République pour ſa ſûreté, qu'à une Monarchie. Concevez un Etat où l'Incrédulité domine, où par une ſuite de ſes principes chacun ne cherche que ſes intérêts particuliers, où la ſoumiſſion ne ſoit plus un devoir de conſcience, vous verrez les Loix perdre leur vigueur, les Magiſtrats tomber dans le mépris, l'Harmonie de la Société s'altérer peu-à-peu, & l'Anarchie répandre partout le trouble & la confuſion.

L'Etat eſt un Corps Politique, dont tous les Membres ont des fonctions diſtinctes, mais néceſſaires. Si quelques-uns d'entre eux refuſent leur miniſtère, s'ils s'en acquittent mal, s'ils uſurpent celui des autres, il n'eſt pas poſſible que ce déſordre ne cauſe l'affoibliſſe-

ment & même la ruine du Corps. La République a donc besoin pour sa conservation des services de chaque Citoyen. Il lui faut des Ministres pour la direction des affaires générales, des Magistrats pour l'administration de la Justice, des Généraux pour le commandement des Armées, des Hommes chargés du recouvrement des Finances. Les talens ne suffisent pas pour remplir ces différentes places d'une manière utile à l'Etat. La droiture, le désintéressement, l'amour du Bien Public, sont des qualités indispensables dans un Citoyen, qui veut servir sa Patrie. Des talens supérieurs, séparés de ces Vertus Civiles, deviennent tôt ou tard pernicieux à la Société.

Il suffiroit ici pour la conviction de l'Incrédulité, de rappeller tout

ce qui a été dit dans l'examen de la Queſtion précédente. La Doctrine des Incrédules eſt incompatible avec la Probité. C'en eſt aſſez pour qu'elle ne puiſſe s'allier avec les Vertus qu'exige le ſervice de la République. L'aſſemblage de ces Vertus eſt ce qui forme la Probité du Citoyen. On eſt indigne de ce glorieux Titre, on ſe rend dans le Corps Politique un Membre inutile, ou plutôt, contagieux, lorſqu'on n'a plus de règle certaine pour diſtinguer le Vice de la Vertu, & pour établir la préférence de l'intérêt général ſur le particulier. Les paſſions d'un Homme public ne ſont jamais ſans conſéquence pour l'Etat; & s'il eſt partiſan de l'Incrédulité, elles n'ont ni remède ni frein. Ces paſſions néanmoins ſont les ſeuls motifs qui puiſſent engager un Incrédule à

travailler pour la République. Sans elles il n'auroit garde de ſacrifier les douceurs d'une vie oiſive & voluptueuſe, à des occupations qui l'accablent de ſoucis, & l'expoſent à mille périls. De-là vient que les Diſciples d'Epicure, ces Incrédules du Paganiſme, ſe retiroient des affaires publiques, perſuadés que la félicité conſiſtant dans l'exemption de toute peine, le Sage ne devoit vivre que pour lui. Maxime, qui a été combattue par d'autres Philoſophes plus éclairés & plus vertueux. Mais ils n'ont pu la combattre avec avantage, qu'en établiſſant une règle de nos actions ſupérieure au plaiſir, une règle indépendante des conventions & des préjugés, & par cela même, inſéparable de la notion d'une Divinité, de la perſuaſion d'une Providence, de l'attente d'une Vie immortelle. C'eſt

cette règle qui apprend à l'Homme, qu'il fait partie d'un grand tout, auquel il doit se rapporter ; qu'étant né sociable, il ne lui est pas permis de s'éloigner de la Société, ni de la frustrer des services qu'elle a droit de lui demander ; qu'en la servant, il ne doit avoir en vuë que l'utilité publique, dont il se déclare le plus dangereux ennemi, si, ne connoissant d'autre Dieu que la Fortune, il lui consacre entièrement, & sa personne, & ses travaux.

Il ne faut pas se flatter de trouver hors de la Religion, le juste milieu entre l'inaction d'un Philosophe Epicurien, & l'activité inquiète & remuante d'un Citoyen ambitieux. L'Incrédule entraîné par ses penchans, & guidé par ses faux principes, retombe nécessairement dans l'un de ces deux excès. Comme

Membre de la République, ou il ne contribue pas à l'avantage du Corps, ou il n'agit que pour sa destruction. Est-il né Sujet ? Son obéïssance dégénère en une basse servitude ; ou sa fermeté se tourne en révolte & en sédition. Est-il Souverain ? Les Peuples gémissent sous son Gouvernement, ou par le mal qu'il fait lui-même, ou par celui qu'il laisse faire à ses Favoris & à ses Ministres. Et si l'on joint à ces funestes effets de l'Incrédulité le renversement de la Religion, sans laquelle un Etat ne peut se soûtenir ; qui peut nier qu'une Doctrine si pernicieuse ne mérite la sévérité des Loix, & l'horreur de tous les honnêtes Gens ?

Fin de la Cinquiéme & Dernière Question.

X. [illegible]
p. 132. [illegible] 137. 139

[illegible]
[illegible] 136. 139
155 [illegible] 207, 208

[illegible] (V. Mystères [illegible])
168 [illegible] 167 [illegible] 169 [illegible] 171
176. 178 [illegible] 181. 183 [illegible] 194

[illegible]
[illegible] 230. 238

[illegible]
[illegible] 197

[illegible] 138 [illegible] 162. 165.
169.

[illegible] Raisins. 160. 166. [illegible] 171
173. [illegible] 178. [illegible] 189. 262.
288

[illegible]
196. 252. 254 [illegible]
267

xviij - [illegible] . 196 . 200 , [illegible]
218 . 230 . 268 . 254 . 282 .
368 .

xix . [illegible] [illegible]
[illegible] . 197 et x .

xx . [illegible] . 222

xxj . [illegible]
[illegible] 368

xxij . [illegible] . 2[illegible] 25[illegible]
25[illegible]

xxiij . [illegible]

xxiiij . [illegible]
2 . [illegible]

xxv . [illegible]
[illegible]

xxvj . [illegible] . 331 et x

xxvij . [illegible] 366